



HAL
open science

Organisation spatiale et dynamique des pôles de services et des bassins de vie en Lorraine

Mohamed Hilal, Xavier Amet, Anne-Marie Dussol, Denis Lépiciier, Bertrand
B. Schmitt

► To cite this version:

Mohamed Hilal, Xavier Amet, Anne-Marie Dussol, Denis Lépiciier, Bertrand B. Schmitt. Organisation spatiale et dynamique des pôles de services et des bassins de vie en Lorraine. [Rapport Technique] 2007. hal-02811602

HAL Id: hal-02811602

<https://hal.inrae.fr/hal-02811602>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UMR INRA – ENESAD
CESAER
Centre d'Economie et Sociologie
appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux



Organisation spatiale et dynamique des pôles de services et des bassins de vie en Lorraine

Rapport d'étude pour la DRAF de Lorraine réalisé avec le soutien du FNADT

Coordination du rapport : Mohamed HILAL

Rédaction : Xavier AMET

Anne-Marie DUSSOL

Mohamed HILAL

Denis LEPICIER

Bertrand SCHMITT

Février 2007

Sommaire

Introduction	5
1. Organisation de l'espace Lorrain par les bourgs et petites villes	7
1.1. Les bassins de vie	7
1.1.1. Définition	7
1.1.2. Présentation des bassins Lorrains	8
1.2. Place et rôle des pôles de services dans les bassins de vie	13
1.2.1. L'offre communale d'équipements et son évolution en Lorraine (1980-1998)	13
1.2.2. Les logiques de polarisation des bassins de vie	15
1.3. Croisement entre la polarisation interne des bassins de vie et le ZAUER	18
2. Caractéristiques et évolution de l'offre de commerces et services des bassins de vie Lorrains	21
2.1. L'offre de services en 1998 : une analyse par les scores d'équipements	21
2.1.1. Calcul des scores	21
2.1.2. Degré d'autonomie des bassins	21
2.2. Accessibilités aux équipements	25
2.3. Evolutions récentes de l'offre de service	31
2.3.1. L'évolution des commerces	31
2.3.2. L'évolution de quelques professions de santé	37
3. Croissance locale de population et d'emplois dans les bassins de vie et orientation économique	41
3.1. Croissance locale de la population et de l'emploi dans les bassins de vie	41
3.1.1. Evolutions de population et d'emploi	41
3.1.2. Des profils démographiques et d'emplois diversifiés et spatialement répartis	42
3.2. Orientation économique des bassins de vie : situation en 1999 et évolution 1990 -1999	45
3.2.1. Une orientation industrielle toujours marquée en 1999	45
3.2.2. Trajectoires économiques des bassins de vie ruraux lorrains entre 1990 et 1999	47
4. Conclusion	51
Bibliographie	53
Annexes	55
Annexe 1.1 – Liste et caractéristiques des bassins de vie lorrains (1/2)	55
Annexe 1.2 – Polarisation des bassins de vie (1/3)	57
Annexe 1.3 – Décomposition des scores entre pôle et périphérie des bassins (1/2)	61
Annexe 3.1 – Caractéristiques économiques des bassins de vie (1/2)	63

Introduction

La Lorraine présente des situations très contrastées du point de vue de la répartition des hommes et des activités. Le sillon lorrain, constitué de la communauté urbaine du Grand Nancy, des deux communautés d'agglomération de Metz et Thionville, et de la ville d'Epinal, compte 1,2 millions d'habitants et 400 000 emplois, soit la moitié de la population et de l'emploi régional. En dehors de ce sillon, le reste du territoire est peu polarisé malgré la présence de nombreuses villes petites ou moyennes. C'est cet espace, et notamment son mode de structuration par ses villes petites et moyennes qui est l'objet de ce rapport.

Dans la préoccupation générale d'aménagement du territoire qui cherche à concilier l'évolution de l'implantation des populations et des activités, se pose spécialement la question de l'accès aux services et aux équipements. Pour éclairer la réflexion territoriale et l'action des pouvoirs publics, la présente étude se fixe pour objectif d'apprécier les caractéristiques et les évolutions de l'espace rural lorrain. En se focalisant sur l'analyse de son organisation spatiale en pôles de services et bassins de vie, on cherchera à éclairer la question de la localisation des services destinés aux populations locales et à appréhender la dynamique économique de cet espace. La proposition est construite sur la notion de « bassins de vie » et se décline en trois points dont chacun fait l'objet d'une section : (i) la délimitation des bassins de vie lorrains et l'analyse des fonctions de leurs pôles, (ii) la caractérisation du degré d'autonomie des bassins de vie et leur tendance actuelle d'évolution, (iii) leur dynamique de population et d'emploi.

1. Organisation de l'espace Lorrain par les bourgs et petites villes

Cette partie consiste à confronter les « bassins de vie » lorrains avec les pôles de services intermédiaires, tels que définis sur la base des données de l'inventaire communal 1998 par l'INSEE (Vallès, 2002). Cette confrontation permet d'apprécier les logiques de polarisation interne des bassins de vie en tenant compte de l'ensemble des pôles offrant des commerces et des services à la population. Ainsi plusieurs types de bassins de vie sont distingués selon qu'ils sont formés : d'un seul pôle offrant une gamme étendue de ressources ou d'un pôle principal appuyé par un ou plusieurs pôles secondaires. Ce travail de qualification des bassins de vie selon leur logique de polarisation interne est complété par une analyse permettant de situer les bassins de vie selon leur appartenance aux catégories de la nomenclature du « zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural » (ZAUER), élaborée par l'INSEE et complétée avec l'aide de l'INRA (Vallès, 2002).

1.1. Les bassins de vie

1.1.1. Définition

A la demande de la DATAR et avec la collaboration de l'INRA, de l'IFEN et du SCEES, l'INSEE a élaboré un découpage du territoire métropolitain permettant d'apprécier la situation de l'espace rural sans le décrire comme un simple complément de l'espace urbain. Les bassins de vie des bourgs et petites villes, construits à cet effet, correspondent aux plus petits territoires dans lesquels la population peut accomplir la majorité des actes de la vie courante. Il s'agit de l'accès aux services publics ou privés fréquentés assez souvent et de l'accès à l'emploi.

Les bassins de vie (BV) sont définis d'après les pôles de services intermédiaires fondés sur l'inventaire communal de 1998 et publiés dans la carte « Territoires vécus Edition 2002 ». Cette carte permet de recenser, sur le territoire métropolitain, 4 054 communes « pôles de services intermédiaires » (et leur aire d'influence) ou communes bien équipées, c'est-à-dire possédant sur leur territoire des commerces et des services parmi les plus importants et exerçant une attraction sur les communes environnantes. Ces équipements, dits de la gamme intermédiaire, comprennent :

- des **commerces** : supermarché ou hypermarché, librairie-papeterie, droguerie-quincaillerie, magasin d'électroménager, magasin de vêtements, magasin de chaussures, magasin de meubles ;
- des « **services financiers** » : banque ou caisse d'épargne, étude de notaire ;
- des **services locaux de l'État** : commissariat ou gendarmerie, collège public ou privé, perception ;
- des **professions de santé** : dentiste, masseur-kinésithérapeute, ambulancier, vétérinaire.

Plusieurs aménagements ont été apportés à cette maille afin de constituer des **bassins de services intermédiaires** :

- Les unités urbaines, composées de communes morphologiquement agglomérées, ont été considérées d'un seul bloc. Bien souvent, des équipements importants sont situés dans une commune voisine de la commune centre et dans ce cas c'est la globalité des équipements de l'unité urbaine qui a un sens.

- Les bassins ont été rendus connexes : toute commune isolée a été rattachée au pôle intermédiaire qui attire ses communes voisines.

- Les bassins disposant de moins de 7 équipements intermédiaires sur les 16 de la gamme ont été rattachés au bassin le plus attirant.

A l'issue de cette phase, les communes métropolitaines se répartissent dans 2 812 bassins de services intermédiaires (BSI). Afin de tenir compte du caractère rural ou urbain du territoire, les bassins de services intermédiaires sont partagés en deux groupes :

- un référentiel rural restreint qui comprend 2 641 BSI centré sur un pôle (commune ou unité urbaine) de moins de 30 000 habitants en 1999 ;

- un référentiel rural élargi qui rassemble la périphérie des 171 autres BSI (en réalité 169 car Istres et Arcachon n'attirent aucune commune), le pôle (commune ou unité urbaine de plus de 30 000 habitants) étant exclu.

En dépit de ces améliorations, certains bassins de services intermédiaires ont peu d'habitants, sont sous-équipés et/ou offrent peu d'emplois. Des scores sont calculés pour mesurer le niveau d'emplois et d'équipements de chaque bassin, en rajoutant quelques services de proximité et services supérieurs, au regard de sa population. Pour la commodité de l'analyse, les services sont regroupés en quatre catégories, l'emploi formant une cinquième catégorie :

- les **services concurrentiels** comprennent les activités comme la banque, le vétérinaire, la droguerie, l'hyper ou le supermarché, la librairie-papeterie, les magasins de vêtements et de chaussures, les grandes surfaces spécialisées (dont d'électroménager et de meubles) ;

- les **services non concurrentiels** correspondent aux équipements qui participent à des « missions de services publics » et qui relèvent de l'autorité de l'Etat ou des collectivités territoriales : gendarmerie, perception, ANPE, bureau de poste, crèche, halte-garderie, piscine couverte, école de musique, maison de retraite. Ils incluent quelques services du secteur « privé » comme les offices notariaux ou les cinémas ;

- les **services de santé** rassemblent les médecins généralistes, les infirmiers, les pharmacies, les masseurs-kinésithérapeutes, les dentistes, les services d'ambulance, les services hospitaliers de court, moyen et long séjour, les maternités et les services d'urgence ;

- les **services d'éducation** incluent les collèges, les lycées d'enseignement général ou technologique, les lycées d'enseignement professionnel ;

- les **emplois**.

Les bassins de moins de 5 000 habitants qui obtiennent un score faible, caractérisant un sous-équipement ou une carence en emplois, sont rattachés au bassin contigu qui exerce la plus forte attraction sur eux. L'ensemble des bassins de services intermédiaires, ainsi regroupés, a donné naissance à 1 916 bassins de vie. Ils couvrent 94 % de la superficie métropolitaine et rassemblent 44 % de la population. La densité moyenne des bassins est de 50 habitants au kilomètre carré.

Le référentiel rural restreint comporte 1 745 bassins de vie et englobe plus de 28 000 communes. Il couvre 79 % de la superficie métropolitaine et regroupe 36 % de la population. Sa densité est de 49 habitants au kilomètre carré.

1.1.2. Présentation des bassins Lorrains

a) Champ de l'étude

Dans leur version élargie, les bassins de vie lorrains couvrent 95 % de l'espace et rassemblent 54 % de la population, contre respectivement 94 % et 44 % pour l'ensemble métropolitain. Dans cette étude, on ne retient que les bassins de vie du référentiel rural restreint, soient 70 bassins de vie dont le pôle appartient à la région Lorraine auxquels sont adjointes 10 communes lorraines rattachées à 5 bassins de vie dont le pôle est extérieur à la région. L'espace étudié concerne 79 % des communes lorraines et 45 % de la population (tableau 1.1 et annexe 1.1)

Tableau 1.1 : Les bassins de vie de Lorraine

	Nombre de communes	%	Superficie en km ²	%	Population 1999	%	Densité (hab./km ²)
Bassins de vie de Lorraine	2 194	93,9	22 277	94,6	1 260 258	54,5	57
dont bassins du référentiel rural	1 849	79,1	19 444	82,6	1 036 646	44,9	53
dont couronnes d'une grande ville (référentiel rural complémentaire)	345	14,8	2 833	12,0	223 612	9,7	79
Hors bassins de vie	143	6,1	1 271	5,4	1 050 118	45,5	826
Lorraine	2 337	100,0	23 547	100,0	2 310 376	100,0	98

Source : Insee, recensement de la population de 1999

Affranchi de la polarisation des huit grandes agglomérations de Lorraine de plus de 30 000 habitants (Nancy, Metz, Thionville, Forbach, Epinal, Longwy, Saint-Avold, Sarreguemines) et de leur périphérie, les bassins de vie donnent plus de poids au rural puisque 83 % de la surface de la région appartient au référentiel

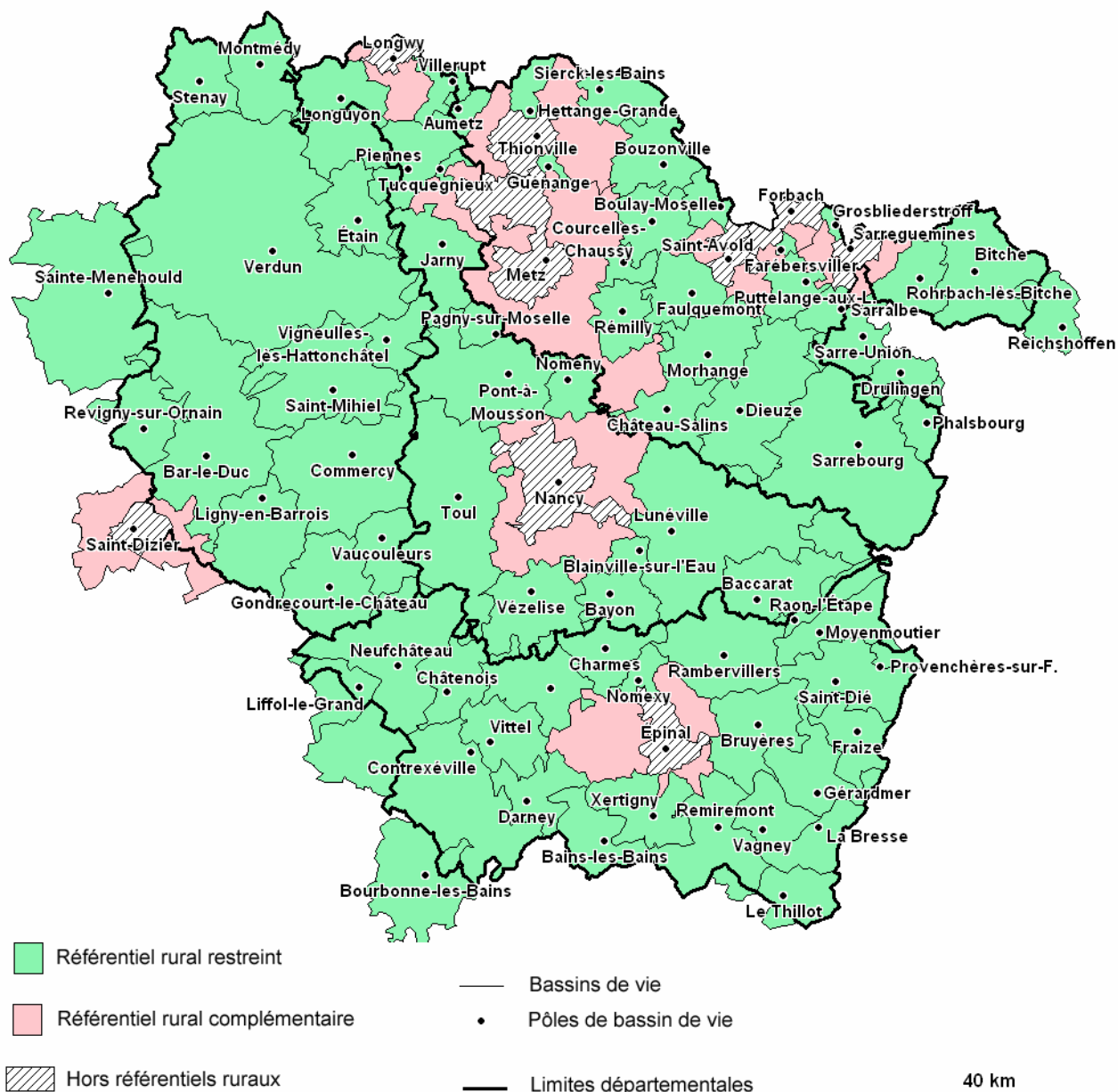
rural restreint. Les villes, petites et moyennes dessinent une mosaïque d'aires d'influence où se déroule la vie quotidienne des habitants. Ainsi, la Meurthe-et-Moselle compte 14 bassins de vie, la Meuse 12, la Moselle 21 et les Vosges 23. Le découpage en bassins de vie renforce le contraste entre la Meuse et les Vosges départements très ruraux et la Meurthe-et-Moselle et la Moselle départements urbains.

Tableau 1.2 : Les bassins de vie par département

Départements	Nombre de bassins	Nombre de communes	%	Superficie	%	Population	%
54 : Meurthe-et-Moselle	14	454	76	3 995	76	256 692	36
55 : Meuse	12	491	99	6 119	99	185 853	97
57 : Moselle	21	452	62	4 055	65	296 296	29
88 : Vosges	23	452	88	5 276	90	297 805	78
Lorraine	70	1 849	79	19 444	83	1 036 646	45

Source : Insee, recensement de la population de 1999

Carte 1.1. : Les bassins de vie en Lorraine



(c) IGN - INRA-CESAER, Dijon, 2006

b) Caractéristiques des bassins lorrains

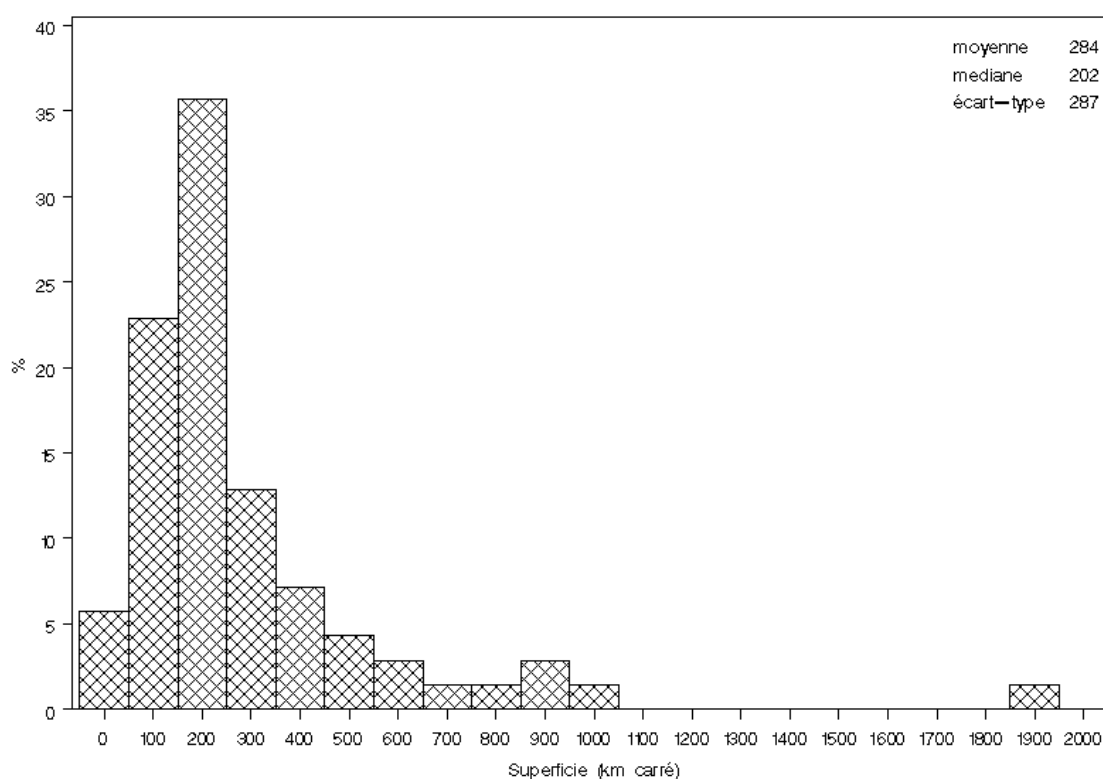
Tableau 1.3. : Taille et poids démographique des bassins de vie

Le tableau comptabilise l'ensemble des communes des bassins de vie dont le pôle appartient à la Lorraine. Il ne comptabilise pas les communes lorraines rattachées à un bassin dont le pôle n'appartient pas à la Lorraine.

	Superficie km ²	Population 1999	Densité hab./km ²	Nombre de commune
Minimum	15	2254	13	2
Maximum	1 887	56 722	600	163
Moyenne	284	14 900	86	27
Ecart-type	287	12 189	100	26
10%	62	4 862	25	5
25%	126	6 898	34	10
50%	202	11 282	55	21
75%	310	16 307	83	33
90%	597	36 645	165	54

Source : Insee, recensement de la population de 1999

Figure 1.1. : Distribution de la superficie des bassins de vie lorrains



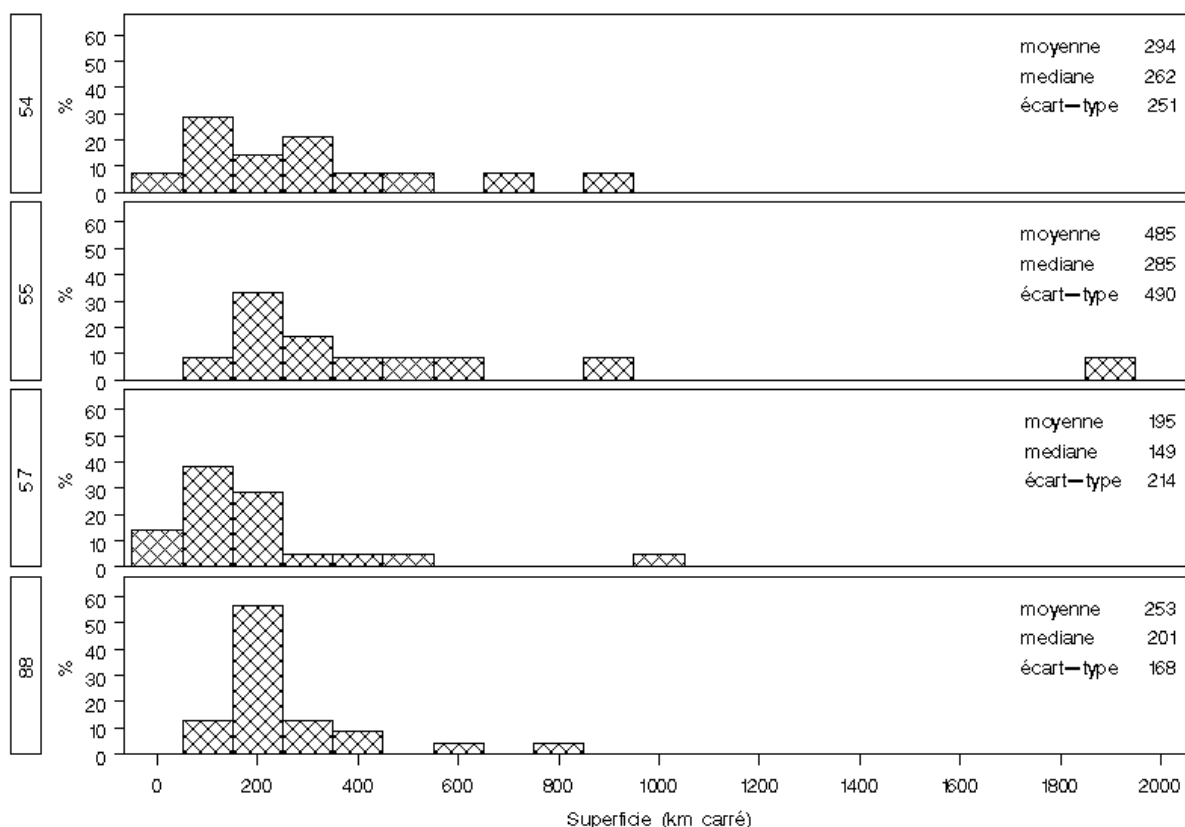
Source : Insee, recensement de la population de 1999

Lecture : chaque barre de l'histogramme a un intervalle de 100. Par exemple la troisième barre de l'histogramme indique que plus de 35 % des bassins de vie lorrains ont une superficie comprise entre 200 et 300 km².

Les bassins de vie lorrains sont un peu plus vastes qu'en moyenne nationale (284 km² contre 244 km²). Avec 1 887 km², le bassin de vie de Verdun est le plus grand. Il est deux fois plus étendu que les quatre suivants (Sarrebourog, Bar-le-Duc, Lunéville et Neufchâteau). Le bassin de Farébersviller, composé de deux communes, est le plus petit (15 km²).

Figure 1.2. : Distribution de la superficie des bassins de vie lorrains par département

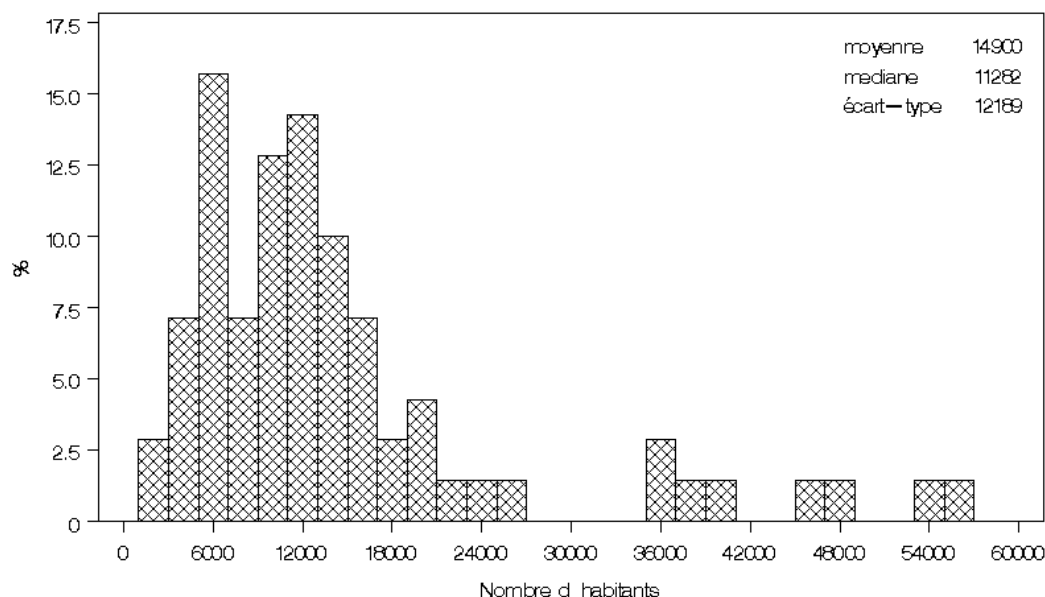
54 – Meurthe-et-Moselle ; 55 – Meuse ; 57 – Moselle ; 88 – Vosges



Source : Insee, recensement de la population de 1999

Les bassins sont en moyenne plus étendus dans le département de la Meuse (485 km²) et plus petits en Moselle (195 km²), la Meurthe-et-Moselle (294 km²) et les Vosges (253 km²) ayant des valeurs intermédiaires. Cet écart n'est qu'apparent. Les distributions des superficies à l'intérieur de chaque département sont centrées sur les classes de l'intervalle 100-300 km². La divergence des moyennes départementales s'explique par les valeurs extrêmes de quelques bassins comme par exemple Verdun, Bar-le-Duc, Commercy et Saint-Mihiel qui tirent la distribution « vers la droite » dans le département de la Meuse ou par un resserrement de la distribution comme dans les départements de Moselle et des Vosges.

Figure 1.3. : Distribution de la population des bassins de vie lorrains



Source : Insee, recensement de la population de 1999

Les bassins de vie lorrains sont plus peuplés et plus denses qu'à l'échelle nationale : 14 900 habitants contre 12 098 et 86 habitants au km² contre 49. Les plus grands bassins sont ceux de Verdun (56 722 habitants), Sarrebourg (54 519), Toul (48 639), Lunéville (45 904) et Bar-le-Duc (40 156). A l'inverse, certains sont très peu peuplés : Vigneulles-lès-Hattonchâtel (2 254 habitants), Provenchères-sur-Fave (2523), Liffol-le-Grand (4021), Gondrecourt (4109), Bains-les-Bains (4359). Les densités de population opposent les bassins denses du sillon mosellan et les bassins de la Meuse et des Vosges moins denses.

Figure 1.4. : Distribution de la population des bassins de vie lorrains par département

54 – Meurthe-et-Moselle ; 55 – Meuse ; 57 – Moselle ; 88 – Vosges

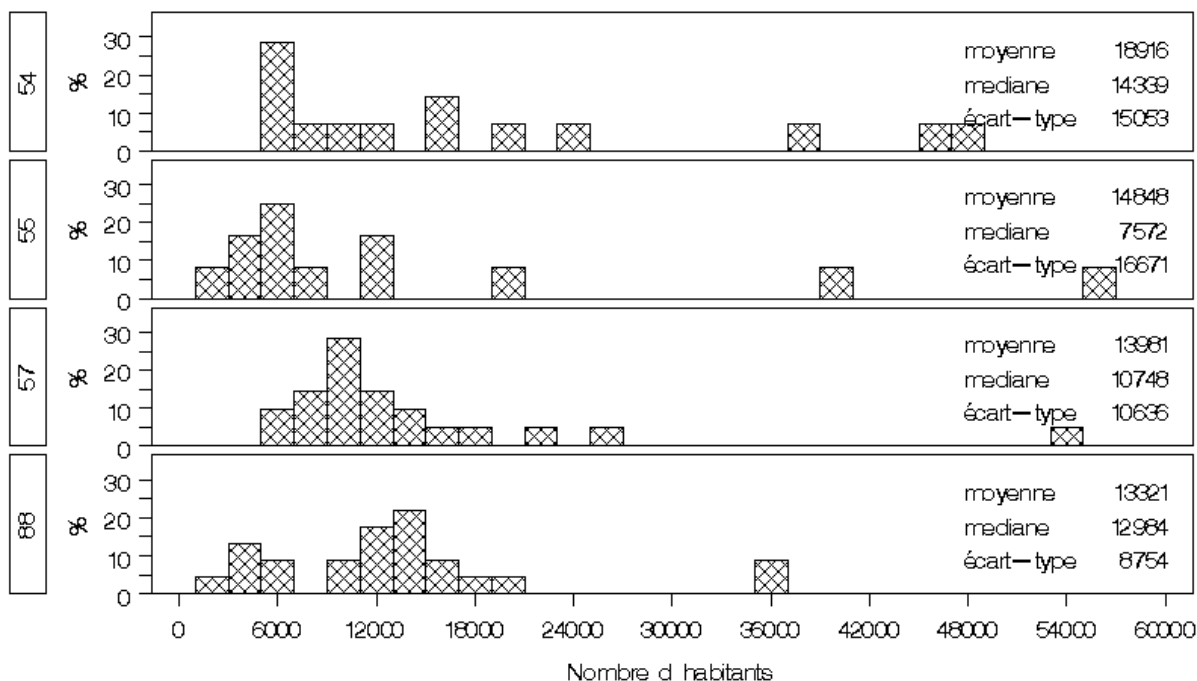
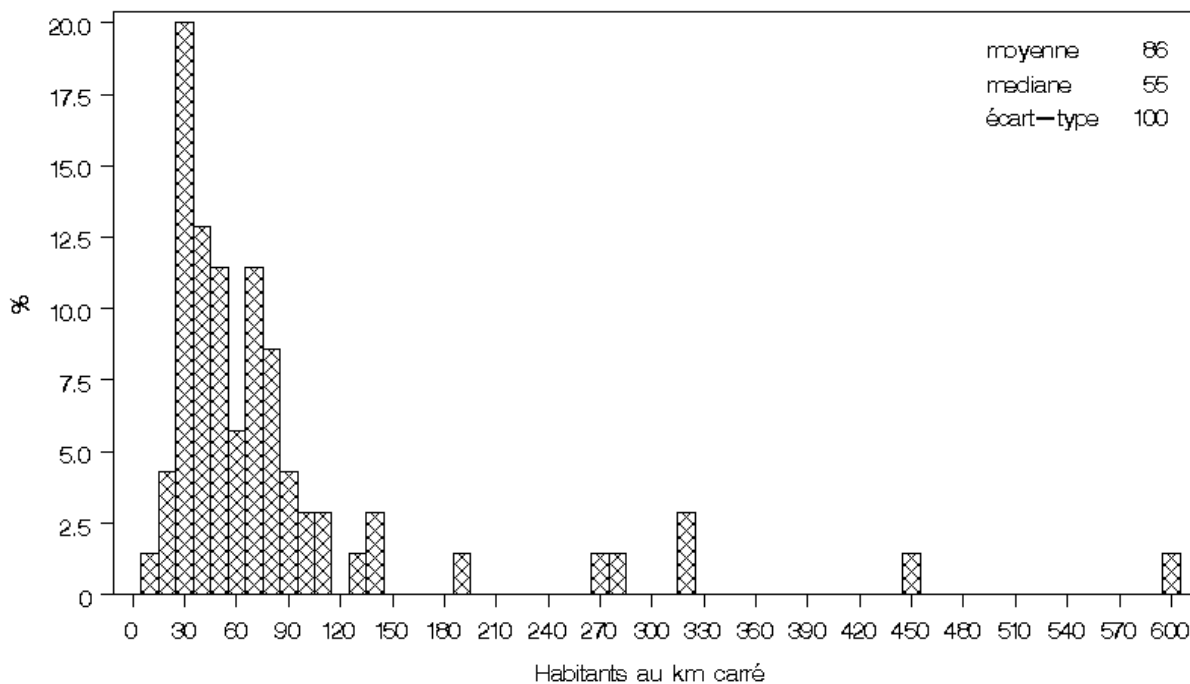


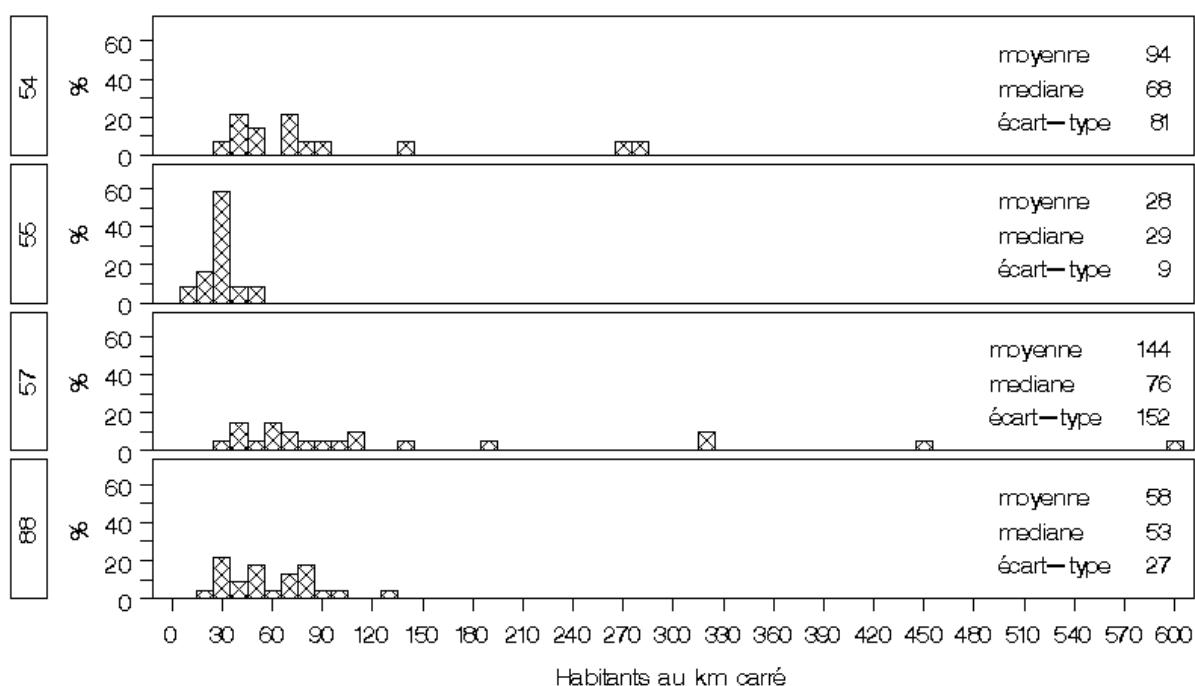
Figure 1.5. : Distribution de la densité de population des bassins de vie lorrains



Source : Insee, recensement de la population de 1999

Figure 1.6. : Distribution de la densité de population des bassins de vie lorrains par département

54 – Meurthe-et-Moselle ; 55 – Meuse ; 57 – Moselle ; 88 – Vosges



Source : Insee, recensement de la population de 1999

1.2. Place et rôle des pôles de services dans les bassins de vie

1.2.1. L'offre communale d'équipements et son évolution en Lorraine (1980-1998)

a) Rappel : les quatre gammes de commerces et de services de l'inventaire communal

Dans une publication de synthèse sur l'inventaire communal 1998 (Insee, 2001), les auteurs retiennent 36 équipements qui font l'objet d'un suivi à travers les inventaires communaux de 1980, 1988 et 1998. Du bureau de tabac à l'hôpital en passant par le supermarché, la station service ou le médecin, ces équipements ne sont pas répartis de la même façon sur le territoire. Certains sont rares, d'autres non. Certains vont se regrouper dans les communes les plus peuplées ou celles ayant un statut de chef-lieu de canton, d'autres vont manifester plus d'indépendance dans leur localisation. Certains ont des aires d'attraction pavant régulièrement le territoire, d'autres ont des influences très inégales sur leur environnement. Les 36 équipements ont été classés d'après leur fréquence sur le territoire et du nombre d'habitants pouvant en bénéficier dans leur commune de résidence. Quatre gammes sont définies : les équipements de base – les plus courants sur le territoire –, les équipements de proximité, les équipements de la gamme intermédiaire et de la gamme élargie.

Tableau 1.4 : Liste des 36 équipements par gamme

Gamme de base	Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme élargie
Alimentation générale ou superette	Boucherie, charcuterie	Ambulance	Etablissement de santé
Bureau de tabac	Boulangerie, pâtisserie	Banque ou caisse d'épargne	Laboratoire d'analyses médicales
Ecole primaire	Bureau de poste	Collège	Salle de cinéma
Garage	Distribution de carburant	Dentiste	
Maçon	Electricien	Droguerie, quincaillerie	
Menuisier ou plombier	Infirmier ou infirmière	Gendarmerie nationale	
	Médecin généraliste	Hypermarché ou supermarché	
	Pharmacie	Librairie, papeterie	
	Plâtrier, peintre	Magasin de chaussures	
	Salon de coiffure	Magasin de meubles	
		Magasin de vêtements	
		Magasin d'électroménager	
		Masseur kinésithérapeute	
		Notaire	
		Pompiers	
		Trésorerie, perception	

b) Un sous-équipement dû à la taille des communes

Les communes lorraines sont moins bien équipées comparées aux communes françaises. Ce constat est encore plus marqué pour les communes du référentiel rural restreint. Alors que 89 % des français disposent dans leur commune de résidence de 4 services de base ou plus (sur les six que compte la gamme), c'est le cas pour 82 % des lorrains et 70 % des habitants des bassins de vie du référentiel rural restreint. L'offre de service en Lorraine, mesurée en communes équipées ou en part de population desservie dans sa commune de résidence, est toujours inférieure à la moyenne nationale quelle que soit la gamme d'équipement.

Tableau 1.5 : Offre d'équipements par gamme en 1998 et évolutions 1980-1998

	Commune			Population		Commune			Population	
	Nombre	%	80-98	%	82-99	Nombre	%	80-98	%	82-99
	Aucun équipement de la gamme de base					Au moins 4 équipements de la gamme de base sur 6				
France	6 643	18,4	8,3	1,8	1,1	14 803	41,1	-16,1	89,0	3,1
dt rural restreint	5 752	20,7	9,3	3,6	2,4	10 111	36,4	-17,3	79,3	-3,1
Lorraine	553	23,7	4,8	2,3	0,5	621	26,6	-10,9	82,1	-6,0
dt rural restreint	514	27,9	6,2	4,7	1,3	393	21,3	-11,8	70,4	-10,9
	Aucun équipement de la gamme de proximité					Au moins 6 équipements de la gamme de proximité sur 10				
France	12 444	34,5	3,5	4,6	1,0	9 202	25,5	0,5	82,0	7,4
dt rural restreint	10 604	38,2	4,5	9,2	2,2	5 786	20,9	-0,4	66,8	4,7
Lorraine	1 160	49,7	4,6	8,9	1,4	379	16,2	0,3	74,7	-0,9
dt rural restreint	1 006	54,5	6,0	15,5	2,8	217	11,8	-0,7	60,0	-3,9
	Aucun équipement de la gamme intermédiaire					Au moins 9 équipements de la gamme intermédiaire sur 17				
France	22 074	61,2	-2,9	13,3	0,2	3 812	10,6	0,2	64,2	4,8
dt rural restreint	18 182	65,5	-2,0	24,9	1,2	2 455	8,9	-0,1	46,0	2,7
Lorraine	1 698	72,8	0,5	18,8	0,8	169	7,2	-0,4	56,8	-4,1
dt rural restreint	1 434	77,7	0,9	30,9	1,9	103	5,6	-0,4	44,2	-4,5

(*) En géographie 1999 et hors départements de la petite couronne parisienne et corses.

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1980 et 1998

Le sous-équipement est essentiellement dû à la petite taille des communes. La population communale moyenne est inférieure à 700 habitants, qu'elle soit considérée dans le cadre du référentiel rural restreint ou complémentaire. Les communes du département de la Meuse ont une taille moyenne encore plus faible : 400 habitants.

Tableau 1.6 : Taille moyenne des communes dans les départements lorrains (nombre d'habitants)

	54	55	57	88	Région	France (*)
Rural restreint	565	379	656	659	561	760
Rural élargi	685	603	699	397	648	758
Hors référentiel	7 908	2 726	7 277	5 682	7 343	11 155
Total	1 202	386	1 402	740	989	1 444

(*) hors départements de la petite couronne parisienne et corses.

Source : INSEE, Recensement de population de 1999

Les communes n'ayant aucun équipement des gammes de base ou de proximité sont plus nombreuses en 1998 comparé à 1980. L'augmentation de la part des communes rurales non équipées en commerces et services de base est moins forte en Lorraine comparativement à la France. En revanche, elle est supérieure pour la gamme de proximité. On note également une fragilité de la Lorraine pour les équipements de la gamme intermédiaire : les communes non équipées sont un peu plus nombreuses dans le rural lorrain alors que leur nombre diminue dans le rural français.

L'offre d'équipement s'étirole également : les communes offrant de bons niveaux d'équipements sont moins nombreuses et cela quelle que soit la gamme. Cela a pour conséquence une diminution de la part de population disposant dans sa commune de résidence d'au moins la moitié des commerces et services alors que dans le rural français, à l'exception de la gamme de base, la part de population desservie sur place augmente.

L'offre d'équipements rapportée à la population résidante indique un contraste territorial net entre le sillon mosellan et les départements de la Meuse et des Vosges. En effet, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle comptent respectivement 5,8 et 5,4 équipements (sur les 36 définis au point 1.2.1.a) pour 1 000 habitants, alors que dans la Meuse et les Vosges le niveau moyen départemental est supérieur à la moyenne métropolitaine. Ce suréquipement souligne la faible polarisation urbaine, dans la Meuse notamment, et un maillage régulier et dense de pôles de petite taille dans les Vosges.

Tableau 1.7. : Niveau départemental d'équipements pour 1 000 habitants ⁽¹⁾

	57 - Moselle		54 - Meurthe-et-Moselle		88 - Vosges		55 - Meuse		Lorraine		France ⁽²⁾	
		dt bourgs > 600 hab.		dt bourgs > 600 hab.		dt bourgs > 600 hab.		dt bourgs > 600 hab.		dt bourgs > 600 hab.		dt bourgs > 600 hab.
Rural restreint	9,4	7,6	9,5	7,1	10,3	8,4	11,9	8,3	10,1	7,9	9,7	9,0
Rural élargi	8,6	7,5	9,6	9,0	13,8	11,7	10,8	11,7	9,4	8,3	10,0	9,8
Hors réf.	2,6	3,4	2,8	4,0	3,3	6,2	9,5	9,5	2,8	3,8	2,0	3,5
Ensemble	5,4	5,2	5,8	5,7	9,3	8,4	11,9	8,3	6,7	6,1	5,8	6,8

(1) moyenne du nombre d'équipement sur les 36 de la gamme pour l'ensemble des communes du département

(2) Hors départements de la petite couronne parisienne et Corse

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

1.2.2. Les logiques de polarisation des bassins de vie

Les bassins de vie sont définis d'après les pôles de services intermédiaires, eux-mêmes fondés sur l'inventaire communal de 1998 et publiées dans la carte « Territoires vécus Edition 2002 » (cf. 1.1.1. ci-dessus). En Lorraine, les 70 bassins de vies du référentiel rural ont été créés en fusionnant 102 bassins de services intermédiaires polarisés par autant de petites villes ou bourgs centraux. A ces dernières, on peut rajouter 7 communes qui sans être pôle d'un bassin de service intermédiaire sont fréquentées par les habitants des communes environnantes. Il s'agit de : Senones (2 906 habitants en 1999), Etival-Clairefontaine (2 401), Châtel-sur-Moselle (1 659), Le Tholy (1 556), Alberstroff (639), Montiers-sur-Saulx (456) et Haroué (434).

Tableau 1.9 : Caractéristiques générales des pôles intermédiaires du rural restreint

	Nombre de pôles	Population moyenne du pôle	Niveau d'équipement moyen du pôle	dont niveau de la gamme intermédiaire du pôle	Population moyenne des bassins	Superficie moyenne des bassins
Lorraine	102	4 329	29,6 / 36	13,5 / 17	10 162	191 km ²
France (2)	2 366	3 932	30,5 / 36	14 / 17	8 969	181 km ²

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

(2) Hors départements de la petite couronne parisienne et Corse

Avec un pôle de services intermédiaires pour 18 communes (contre 1 pour 12 pour le rural français), le maillage lorrain est plus lâche qu'au niveau national. Cependant, la dimension des pôles et la taille de leur sphère d'influence sont proches des valeurs nationales. Les pôles lorrains comptent en moyenne 4 329 habitants, contre 3 932 pour les pôles du rural métropolitain, et desservent 10 162 habitants (France rurale : 8 969) répartis sur 191 km² (181 km²). Les niveaux moyens d'équipements de la région sont proches des moyennes rurales nationales.

Carte 1.2 : Polarisation des bassins de vie en Lorraine



Tableau 1.10 : Population du pôle centre en fonction du type de polarisation

Bassin de vie	Nombre de bassins	Pôles principaux		Pôles « secondaires »	
		Population moyenne	Niveau d'équipements (sur 36)	Population moyenne	Niveau d'équipements (sur 36)
organisé autour d'un seul pôle	53	4 168	23,0	-	-
formé par deux bassins de services intermédiaires	8	7 405	27,1	1 241	14,9
formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	9	12 022	26,9	1 801	18,9

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

Le classement des bassins de vie en fonction du nombre de bassins de services intermédiaires, et donc du nombre de pôles intermédiaires, présents dans leurs périmètres, permet de distinguer trois types de polarisation (carte 1.2 ; tableau 1.10 ; annexe 1.2) :

- 53 bassins de vie sont organisés autour d'un seul pôle. A l'exception de Saint-Dié et ses 23 000 habitants, les pôles sont de petite taille (en moyenne 4 200 habitants). Constitués d'une vingtaine de communes, les bassins rassemblent, en moyenne, quelques 10 000 habitants et couvrent 180 km².

- 8 bassins de vie sont formés par deux bassins de services intermédiaires : Baccarat, Bar-le-Duc, Commercy, Ligny-en-Barrois, Bitche, Château-Salins, Creutzwald et Dieuze. A côté du pôle principal éponyme, peuplé en moyenne de 7 400 habitants et doté d'un bon niveau d'équipements, subsiste un pôle secondaire moins important (1 200 habitants) et moins bien équipé. Cependant, l'existence d'un pôle secondaire et la taille plus importante du pôle principale permet de constituer un bassin de vie beaucoup plus grand que les précédents : les bassins de vie de ce type comprennent 36 communes pour 19 000 habitants et 410 km².

- 9 bassins de vie sont formés par au moins trois bassins de services intermédiaires : Lunéville (3 bassins de services intermédiaires), Piennes (3), Pont-à-Mousson (3), Toul (3), Verdun (6), Sarrebourg (4), Contrexéville (4), Gérardmer (3), Remiremont (4). Les pôles principaux sont beaucoup plus importants que les précédents (12 000 habitants contre 7 400) mais ils ne sont pas nécessairement mieux équipés. Les pôles secondaires sont un peu plus peuplés que ceux des bassins « bipolarisés » (1 800 habitants contre 1 200 précédemment) et nettement mieux équipés (19 équipements sur 36 contre 15). La plus grande taille des pôles centraux et secondaires permet de constituer des bassins de vie beaucoup plus vastes et plus peuplés : 63 communes, 36 500 habitants

Tableau 1.11 : Population des bassins de vie selon le type de polarisation (habitants)

Bassin de vie	Moyenne	Minimum	Maximum
organisé autour d'un seul pôle	10 426	1 670	36 796
formé par deux bassins de services intermédiaires	19 164	7 238	40 005
formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	36 493	15 125	56 722

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

Tableau 1.12 : Superficie des bassins de vie selon le type de polarisation (km²)

Bassin de vie	Moyenne	Minimum	Maximum
organisé autour d'un seul pôle	184	15	546
formé par deux bassins de services intermédiaires	410	83	851
formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	701	241	1 887

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

Tableau 1.13 : Nombre de communes des bassins de vie selon le type de polarisation

Bassin de vie	Moyenne	Minimum	Maximum
organisé autour d'un seul pôle	19	2	52
formé par deux bassins de services intermédiaires	36	11	61
formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	63	13	163

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

1.3. Croisement entre la polarisation interne des bassins de vie et le ZAUER

Les bassins de vie sont animés par des lieux centraux qui s'inscrivent dans la hiérarchie urbaine. Selon la nature de l'emboîtement des pôles de services intermédiaires, des pôles de bassins de vie et des pôles d'emplois, il est possible d'identifier plusieurs types de territoire. Dans ce but, nous avons croisé le type de polarisation interne des bassins, en distinguant les bassins avec un seul pôle et ceux ayant un pôle principal et un ou plusieurs pôle(s) secondaire(s), et la catégorie d'espace, issue du zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural, du pôle principal (avec les catégories présentes : pôle urbain, périurbain, pôle d'emploi du rural, autre commune du rural).

Tableau 1.14 : Grille croisant la polarisation interne des bassins de vie et le ZAUER

Catégories d'espace	Nombre de bassin de vie	Polarisation interne du bassin	
		pôle principal et un ou plusieurs pôle(s) secondaire(s)	un seul pôle
Pôle urbain	11	A	B
Périurbain	24	C	
Pôle d'emploi du rural	22	D	E
Autre commune du rural	13	F	

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

- Le **groupe A** correspond à des **bassins** articulés autour d'**aires urbaines** de tailles moyennes. Il est constitué de grands bassins ayant, à côté d'un pôle principal qui est aussi pôle urbain, plusieurs pôles secondaires. On retrouve les bassins de vie de Verdun, Bar-le-Duc, Toul, Pont-à-Mousson, Lunéville, Sarrebourg, Remiremont. Lorsqu'ils sont situés loin du sillon mosellan, ces bassins débordent largement sur l'espace rural avoisinant.

- Le **groupe B** rassemble quelques petits **bassins de vie** centrés sur un **petit pôle urbain** avec une influence limitée. On retrouve ici les bassins de vie de Saint-Dié, Villerupt et La Bresse.

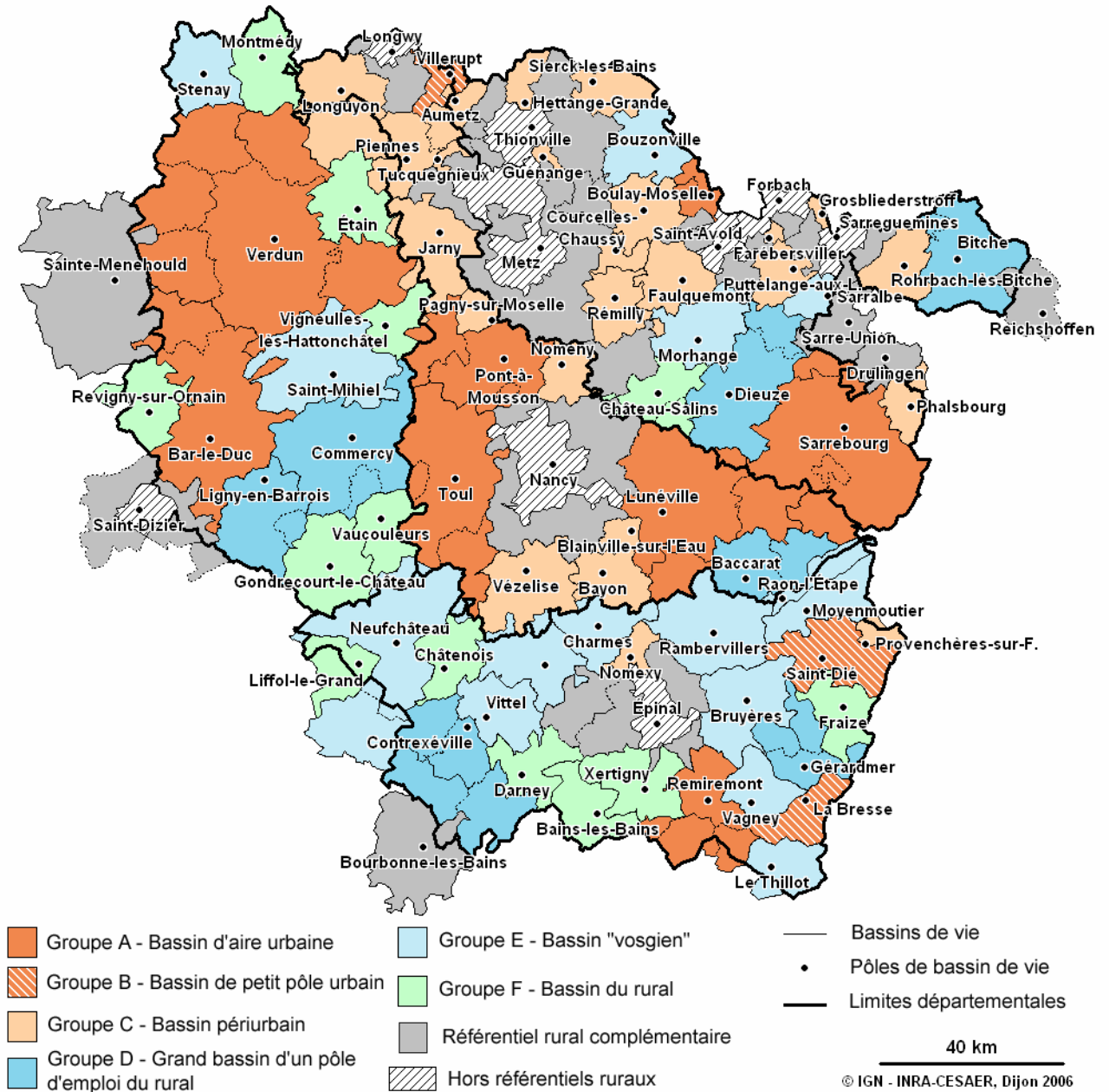
- Le **groupe C** est constitué des 24 petits **bassins de vie périurbains** animés par un seul pôle de services, à l'exception du bassin de Piennes qui en compte trois malgré sa taille réduite. Ces bassins sont situés dans l'orbite des grands pôles urbains lorrains qui concentrent les emplois et les services supérieurs.

- Le **groupe D** correspond aux **grands bassins** de vie animés par **des pôles d'emploi du rural**. Dans chaque bassin, à côté du pôle principal qui concentre les emplois, on trouve un ou plusieurs petits pôles de services secondaires. Ce groupe rassemble les bassins de vie de Commercy, Ligny-en-Barrois, Contrexéville, Gérardmer, Baccarat, Dieuze et Bitche.

- Le **groupe E** comprend plusieurs petits **bassins de vie** animés par des petits pôles d'emploi du rural. L'influence des pôles centraux déborde au delà de leurs aires d'emploi et dessert ainsi les communes du rural environnant en commerces et services. Le département des Vosges comptant beaucoup de bassins, ce groupe peut être qualifié de « **vosgien** ». Hors des Vosges, les bassins de Saint-Mihiel, Morhange et Bouzonville ont les mêmes caractéristiques.

- Enfin, le **groupe F** est constitué de treize petits **bassins de vie** animés par un pôle de services **du rural** n'ayant pas le statut de pôle d'emplois. Il s'agit des bassins de Montmédy, Etain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vaucouleurs, Gondrecourt-le-Château, Revigny-sur-Ornain, Liffol-le-Grand, Châtenois, Darney, Bains-les-Bains, Xertigny, Fraize, Château-Salins.

Carte 1.3 : Classement des bassins de vie selon leur polarisation interne et le ZAUER



2. Caractéristiques et évolution de l'offre de commerces et services des bassins de vie Lorrains

2.1. L'offre de services en 1998 : une analyse par les scores d'équipements

2.1.1. Calcul des scores

Afin de qualifier le potentiel des bassins de vie lié à la fois à la présence d'équipements et d'emplois, chaque bassin s'est vu attribuer un score. Celui-ci est établi en tenant compte du niveau d'équipement (d'emplois) et de l'écart entre le niveau observé et le niveau attendu au regard du poids démographique du bassin.

Le score est formé de cinq composantes pondérées (qu'on peut qualifier de « scores partiels ») :

35 commerces ou services sont retenus pour calculer quatre scores partiels d'équipements :

1. score d'équipements concurrentiels (s1) : les services concurrentiels comprennent les activités comme la banque, le vétérinaire, la droguerie, l'hyper ou le supermarché, la librairie-papeterie, les magasins de vêtements et de chaussures, les grandes surfaces spécialisées (dont d'électroménager et de meubles) ;

2. score d'équipements non concurrentiels (s2) : les services non concurrentiels correspondent aux équipements qui participent à des « missions de services publics » et qui relèvent de l'autorité de l'Etat ou des collectivités territoriales : gendarmerie, perception, ANPE, bureau de poste, crèche, halte-garderie, piscine couverte, école de musique, maison de retraite. Ils incluent quelques services du secteur « privé » comme les offices notariaux ou les cinémas.

3. score d'équipements de santé (s3) : les services de santé rassemblent les médecins généralistes, les infirmiers, les pharmacies, les masseurs-kinésithérapeutes, les dentistes, les services d'ambulance, les services hospitaliers de court, moyen et long séjour, les maternités et les services d'urgence.

4. score d'équipements d'éducation (s4) : les services d'éducation incluent les collèges, les lycées d'enseignement général ou technologique, les lycées d'enseignement professionnel.

L'emploi forme la cinquième composante du score : s5

Chaque score partiel prend une valeur entre 0 et 4.

La pondération retenue attribue un poids de 3 aux quatre composantes d'équipements et un poids de 8 à l'emploi. Le score d'un bassin s'obtient en faisant :

$$\text{Score} = (s1*3 + s2*3 + s3*3 + s4*3 + s5*8) / 4 \text{ (note sur 20)}$$

Ce score peut être décomposé si on souhaite distinguer le rôle de l'emploi et celui des équipements :

$$\text{Score emplois} = (s5*8) / 4 \text{ (note sur 8)}$$

$$\text{Score hors emplois} = (s1*3 + s2*3 + s3*3 + s4*3) / 4 \text{ (note sur 12)}$$

2.1.2. Degré d'autonomie des bassins

Le score permet de classer les bassins en trois groupes :

- ceux qui sont dépendants (score strictement inférieur à 8), c'est-à-dire ceux dont le niveau d'équipement et d'emploi interne est trop faible pour répondre aux besoins des populations locales ;
- ceux qui sont faiblement autonomes (score supérieur ou égal à 8 et inférieur à 12) ;
- ceux qui sont autonomes (score supérieur ou égal à 12) c'est-à-dire qui offrent une gamme de services et des emplois en nombre et en qualité suffisants, permettant aux habitants un « approvisionnement » très majoritairement local.

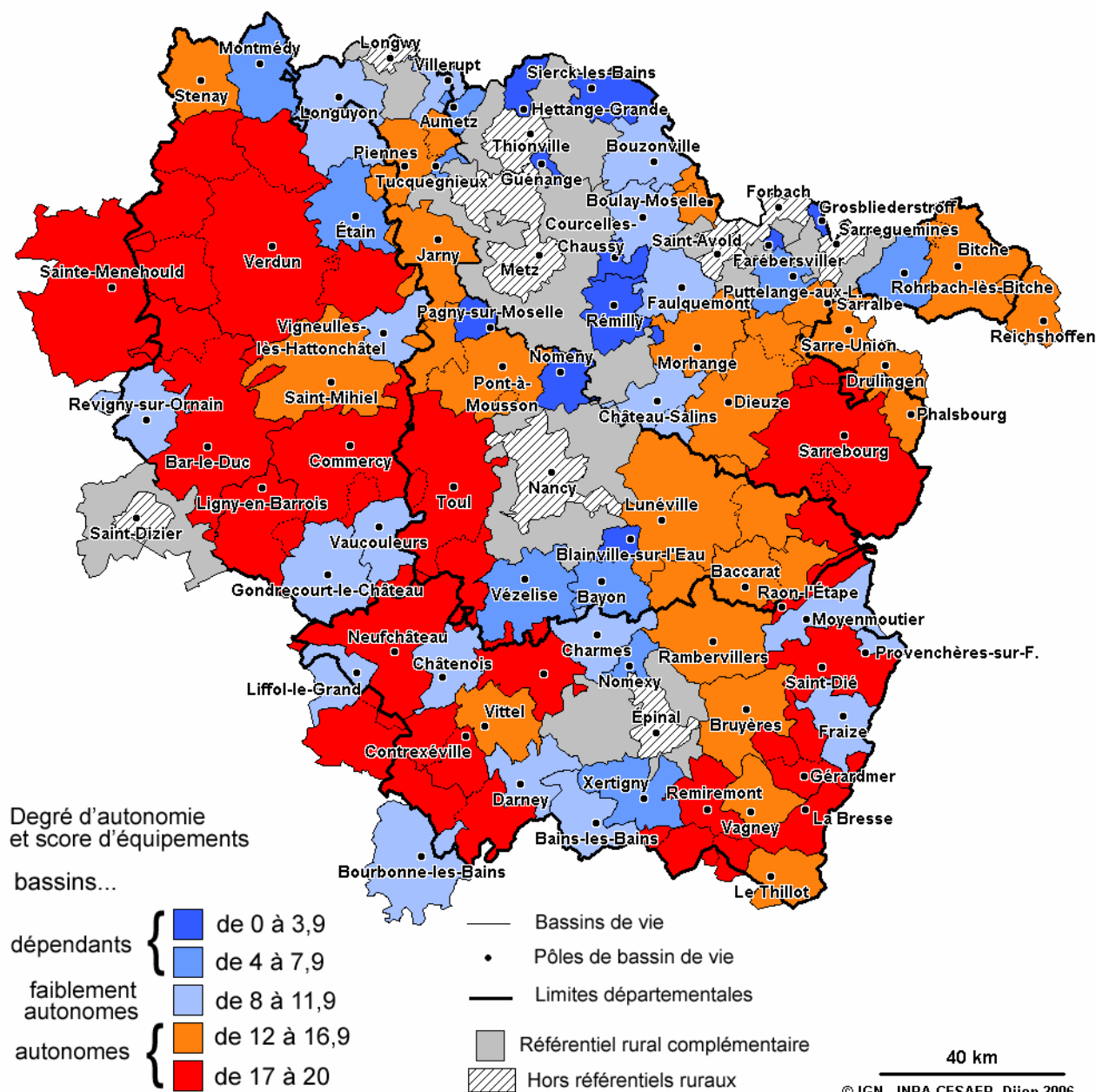
Tableau 2.1 : La valeur du score détermine le degré d'autonomie des bassins de vie

Valeur du score (sur 20)	Types de bassins	Nombre de bassins de vie			
		Lorraine		France	
Inférieur à 8	Dépendants	20	28,6	430	24,6
Supérieure ou égale à 8 mais inférieure à 12	Faiblement autonomes	18	25,7	574	32,9
Supérieure ou égale à 12	Autonomes	32	45,7	741	42,5
Ensemble		70	100,0	1745	100,0

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

La répartition des bassins lorrains en fonction de leur degré d'autonomie est proche des proportions observées au niveau national. On remarque cependant une organisation qui privilégie les 2 classes extrêmes au détriment des bassins faiblement autonome.

Carte 2.1 : Score d'équipements et degré d'autonomie des bassins de vie



- Les bassins de vie très dépendants (score de 1 à 4) se situent dans l'orbite de Metz et Thionville. Il s'agit de petits bassins périurbains constitués de communes fortement soumises à l'influence de ces pôles qui concentrent les emplois mais également les commerces et services.

- Une deuxième couronne, constituée à part égale de bassin dépendant (de 5 à 8) ou faiblement autonome (de 9 à 12), achève de ceinturer le périmètre des bassins du référentiel complémentaire et donc les plus importantes unités urbaines de Lorraine. Cet ensemble regroupe le reste des petits bassins monopolaires intégrant pour l'essentiel les communes des huit grandes aires urbaines à l'exception des bassins ruraux sous faible influence urbaine de Montmédy et d'Étain.

- Légèrement plus en marge des unités urbaines importantes, le troisième groupe de bassins, classé comme étant faiblement autonome, concerne le reste des bassins monopolaires ruraux. Ce classement résulte d'une absence de pôle d'emploi dans ces bassins.

- Les bassins les plus autonomes (score de 17 à 20), s'étendent le long des marges est et ouest de la région. La majorité des bassins sont grands et possèdent des pôles de services secondaires. Ils sont animés par un pôle urbain de taille moyenne ou par un pôle d'emploi du rural. Les bassins autonomes avec des scores de 13 à 16 ont un profil analogue. Cependant, comme ils sont encore proches du dense noyau urbain régional, leurs scores sont légèrement inférieurs.

Tableau 2.2 : Caractéristiques des bassins de vie autonomes

Code INSEE	Nom du bassin	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Présence de pôle(s) de services secondaire(s)	Catégorie d'espace	Scores partiels (*)					Score
						C	NC	S	ED	EM	
55545	Verdun	163	56 722	oui	Pôle urbain	4	4	4	4	8	20,0
57630	Sarrebourg	86	53 670	oui	Pôle urbain	3	3	4	4	8	18,5
54528	Toul	65	48 639	oui	Pôle urbain	3	4	4	3	8	18,5
54329	Lunéville	96	45 904	oui	Pôle urbain	3	4	4	4	4	15,3
55029	Bar-le-Duc	61	40 005	oui	Pôle urbain	3	3	4	4	8	18,5
54431	Pont-à-Mousson	52	38 563	oui	Pôle urbain	3	4	4	4	4	15,3
88413	Saint-Dié	27	36 796	non	Pôle urbain	3	3	2	4	8	17,0
88383	Remiremont	13	36 159	oui	Pôle urbain	4	4	4	4	8	20,0
57160	Creutzwald	11	26 841	oui	Pôle urbain	2	2	3	4	4	12,3
88075	Bresse (La)	5	13 440	non	Pôle urbain	4	4	4	3	8	19,3
54273	Jarny	34	20 826	non	Périurbain	3	4	3	4	2	12,5
54425	Piennes	27	16 539	oui	Périurbain	4	4	4	3	2	13,3
57540	Phalsbourg	19	11 108	non	Périurbain	3	1	2	4	8	15,5
57089	Bitche	31	21 630	oui	Pôle d'emploi du rural	3	4	4	4	2	13,3
55122	Commercy	42	19 230	oui	Pôle d'emploi du rural	4	4	4	4	8	20,0
88196	Gérardmer	13	17 115	oui	Pôle d'emploi du rural	4	4	4	4	8	20,0
88321	Neufchâteau	49	16 714	non	Pôle d'emploi du rural	4	4	3	4	8	19,3
88078	Bruyères	40	16 307	non	Pôle d'emploi du rural	3	4	4	3	4	14,5
88114	Contrexéville	51	15 125	oui	Pôle d'emploi du rural	4	4	4	3	8	19,3
88304	Mirecourt	52	14 641	non	Pôle d'emploi du rural	3	3	2	4	8	17,0
88367	Rambervillers	35	14 503	non	Pôle d'emploi du rural	3	3	2	3	4	12,3
57177	Dieuze	56	14 251	oui	Pôle d'emploi du rural	3	3	3	4	4	13,8
88468	Thillot (Le)	7	13 230	non	Pôle d'emploi du rural	4	4	4	1	4	13,8
54039	Baccarat	29	12 878	oui	Pôle d'emploi du rural	3	4	4	2	4	13,8
88486	Vagny	10	12 787	non	Pôle d'emploi du rural	3	3	4	1	4	12,3
55463	Saint-Mihiel	40	11 324	non	Pôle d'emploi du rural	3	3	2	1	8	14,8
55291	Ligny-en-Barrois	29	11 240	oui	Pôle d'emploi du rural	4	4	2	4	8	18,5
88516	Vittel	24	11 072	non	Pôle d'emploi du rural	3	3	2	2	8	15,5
57483	Morhange	34	9 932	non	Pôle d'emploi du rural	3	3	1	4	8	16,3
88372	Raon-l'Étape	10	9 049	non	Pôle d'emploi du rural	4	1	3	4	8	17,0
57628	Sarralbe	7	8 355	non	Pôle d'emploi du rural	4	4	2	3	4	13,8
55502	Stenay	21	6 528	non	Pôle d'emploi du rural	4	2	2	4	4	13,0

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

(*) Scores partiels d'équipements : C pour concurrentiels ; NC pour non concurrentiels ; S pour santé ; ED pour éducation ; EM pour les emplois

Le degré d'autonomie des bassins est lié à la position dans la hiérarchie urbaine. Sur les 32 bassins de vie autonomes, 29 sont animés par un pôle urbain ou un pôle d'emploi du rural. Sur ce plan, les bassins lorrains ne se distinguent pas des autres bassins métropolitains : lorsqu'ils sont animés par un pôle d'emploi, les bassins ont un bon score d'équipements. Les trois bassins périurbains classés comme autonome ont des profils différents : Jarny et Piennes enregistrent de bons scores partiels d'équipements mais ont un faible score d'emplois ; Phalsbourg, lui, présente un bon score d'emplois mais une faiblesse des scores d'équipements non concurrentiels et de santé. Aucun bassin lorrain centré sur une autre commune du rural n'est classé comme autonome alors qu'à l'échelle de la métropole 21 % des bassins de cette catégorie d'espace le sont. En Lorraine, neuf sont classés comme faiblement autonomes et quatre comme dépendants.

Tableau 2.3 : Caractéristiques des bassins de vie faiblement autonomes

Code INSEE	Nom du bassin	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Présence de pôle(s) de services secondaire(s)	Catégorie d'espace	Scores partiels (*)					Score
						C	NC	S	ED	EM	
54580	Villerupt	10	23 834	non	Pôle urbain	3	4	3	3	2	11,8
54322	Longuyon	33	15 799	non	Périurbain	3	3	3	1	2	9,5
57097	Boulay-Moselle	26	11 199	non	Périurbain	3	1	2	3	2	8,8
88319	Moyenmoutier	18	12 984	non	Pôle d'emploi du rural	4	3	4	1	2	11,0
88090	Charmes	26	12 344	non	Pôle d'emploi du rural	1	4	2	3	4	11,5
88181	Fraize	8	13 061	non	Autre commune du rural	3	1	4	1	2	8,8
55427	Revigny-sur-Ornain	17	8 015	non	Autre commune du rural	2	1	2	1	4	8,5
57132	Château-Salins	25	7 238	oui	Autre commune du rural	4	2	3	4	2	11,8
88095	Châtenois	26	6 359	non	Autre commune du rural	2	2	3	2	4	10,8
55533	Vaucouleurs	17	4 639	non	Autre commune du rural	2	3	2	3	2	9,5
88124	Darney	16	4 454	non	Autre commune du rural	2	3	3	2	2	9,5
88029	Bains-les-Bains	13	4 359	non	Autre commune du rural	3	3	3	4	0	9,8
55215	Gondrecourt-le-Château	17	4 109	non	Autre commune du rural	3	2	0	1	4	8,5
88270	Liffol-le-Grand	5	2 926	non	Autre commune du rural	4	0	0	2	4	8,5

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

(*) Scores partiels d'équipements : C pour concurrentiels ; NC pour non concurrentiels ; S pour santé ; ED pour éducation ; EM pour les emplois

Les bassins faiblement autonomes sont donc majoritairement animés par un bourg rural. Les scores d'emploi et d'éducation sont faibles respectivement dans 64 et 57 % des bassins de ce groupe, l'offre étant plus hétérogène pour les autres commerces et services. Les trois bassins centrés sur un pôle d'emplois (Villerupt, Moyenmoutier et Charmes) ont un score global meilleur que les autres bassins, toutefois ils présentent une faiblesse de l'emploi qui les empêche de rejoindre les bassins autonomes. Les bassins périurbains de Longuyon et Boulay-Moselle ont des scores partiels d'équipement plus forts que ceux de leurs homologues qui sont généralement classés comme dépendants.

Les bassins dépendants présentent les scores les plus faibles. Cet ensemble est composé de 19 bassins périurbains, 4 bassins animés par un bourg rural et le bassin de Bouzonville centré sur le pôle d'emploi du rural éponyme. Le potentiel d'équipement de ces bassins est très faible : 96 % des bassins ont un score d'emploi bas ou très bas, 92 % présentent un déficit en services et établissements de soins, 83 % pour l'offre d'établissements scolaires et 79 % pour les équipements concurrentiels. L'offre d'équipements non concurrentiels est légèrement meilleure : les bassins les plus peuplés enregistrent un score satisfaisant, soit un quart des bassins dépendants.

Tableau 2.4 : Caractéristiques des bassins de vie dépendants

Code INSEE	Nom du bassin	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Présence de pôle(s) de services secondaire(s)	Catégorie d'espace	Scores partiels (*)					Score
						C	NC	S	ED	EM	
57269	Guénange	3	10 748	non	Périurbain	0	1	1	3	0	3,8
54563	Vézelise	50	9 714	non	Périurbain	1	4	4	1	0	7,5
54076	Blainville-sur-l'Eau	7	7 660	non	Périurbain	0	1	2	2	0	3,8
57572	Rémilly	26	7 579	non	Périurbain	0	0	0	2	0	1,5
54054	Bayon	28	6 628	non	Périurbain	2	4	1	2	0	6,8
88327	Nomexy	6	5 186	non	Périurbain	0	3	2	1	0	4,5
57155	Courcelles-Chaussy	7	5 086	non	Périurbain	0	2	1	2	0	3,8
88361	Provenchères-sur-Fave	4	1 670	non	Périurbain	0	3	2	3	2	8,0
57209	Faulquemont	24	18 116	non	Périurbain	3	1	2	2	2	8,0
57589	Rohrbach-lès-Bitche	14	13 457	non	Périurbain	3	2	1	1	0	5,3
57556	Puttelange-aux-Lacs	15	12 028	non	Périurbain	3	1	1	1	0	4,5
57323	Hettange-Grande	8	10 516	non	Périurbain	1	0	0	1	0	1,5
57041	Aumetz	5	10 179	non	Périurbain	2	1	1	3	0	5,3
57650	Sierck-les-Bains	19	9 468	non	Périurbain	0	1	1	2	0	3,0
57207	Farébersviller	2	9 008	non	Périurbain	1	0	1	2	0	3,0
54415	Pagny-sur-Moselle	8	6 639	non	Périurbain	0	0	2	2	0	3,0
54536	Tucquegnieux	3	5 998	non	Périurbain	2	0	3	2	0	5,3
57260	Grosbliedestroff	2	5 998	non	Périurbain	3	0	0	2	0	3,8
54400	Nomeny	16	5 200	non	Périurbain	0	1	0	1	0	1,5
57106	Bouzonville	32	15 543	non	Pôle d'emploi du rural	3	1	1	3	2	8,0
88530	Xertigny	7	9 500	non	Autre commune du rural	1	2	2	1	0	4,5
55181	Étain	26	6 898	non	Autre commune du rural	1	1	1	2	4	7,8
55351	Montmédy	26	6 827	non	Autre commune du rural	1	4	1	1	0	5,3
55551	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	5	2 254	non	Autre commune du rural	1	3	2	2	2	8,0

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

(*) Scores partiels d'équipements : C pour concurrentiels ; NC pour non concurrentiels ; S pour santé ; ED pour éducation ; EM pour les emplois

La décomposition des scores d'équipements entre pôle et périphérie montre que l'offre d'équipements est généralement très faible en dehors des pôles (annexe 1.3). Sur 70 bassins de vie, 37 obtiennent un score égal à zéro et 60 moins de 6 sur 20. Le score, qui dépend à la fois du niveau d'équipements et de la différence entre le niveau réel et le niveau attendu (eu égard au nombre d'habitants), peut être égal à zéro même si certaines communes de la périphérie peuvent avoir quelques équipements. Dans ce cas il indique que l'offre est très faible par rapport au nombre d'habitants. Les périphéries des bassins de Remiremont et Contrexéville ont un score supérieur à 12 sur 20, soit un potentiel d'équipements très important. Avec un score de 20 pour le pôle, le bassin de Remiremont apparaît comme très bien équipé avec une offre importante également en périphérie. La situation de Contrexéville est contradictoire : c'est grâce à la périphérie, qui a un score bien meilleur que le pôle (13,8 contre 10,8), que le bassin est classé comme autonome. Les autres périphéries obtiennent un score compris entre 6 et 10 lorsqu'elles appartiennent à un grand bassin de vie autonome centré sur un pôle urbain (Verdun, Lunéville, Toul, Sarrebourg, Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc) ou un pôle d'emploi du rural (Gérardmer, Bitche) et ayant des pôles de services secondaires en relais.

2.2. Accessibilités aux équipements

La population des bassins de vie se trouve en moyenne à 16 minutes de l'ensemble des équipements et de l'emploi ce qui est similaire à la moyenne nationale. Déclinée selon les catégories d'équipements, l'observation des temps de trajet dans les bassins lorrains indique une situation légèrement meilleure que dans les bassins ruraux français. La hiérarchie des accessibilités demeure cependant identique. Les habitants sont plus éloignés des services non concurrentiels, ceux qui relèvent de la sphère publique ou assimilée, que

des équipements concurrentiels : 13 minutes pour les premiers contre 8 minutes pour les seconds. Si on restreint le secteur non concurrentiel aux équipements les plus fréquents, le temps de trajet moyen est de 6 minutes. On note également une bonne couverture en services de santé de base puisque les habitants sont en moyenne à 5 minutes des professionnels de santé comme les médecins généralistes, les infirmiers, les pharmacies, les masseurs-kinésithérapeutes, les dentistes, ou un service d'ambulance. Les temps d'accès sont plus importants (18 minutes) lorsqu'on considère aussi les établissements hospitaliers. Les élèves lorrains qui habitent dans les bassins ruraux sont à 20 minutes de leur établissement scolaire, soit un temps inférieur de 3 minutes par rapport par rapport à la valeur rurale nationale. Un décalage de une minute, favorable à la Lorraine, est observé pour le temps trajet moyen des actifs se rendant à leurs lieux de travail. Les élèves restent plus éloignés de leur établissement scolaire que les actifs de leur emploi avec cependant un écart de seulement 4 minutes en Lorraine alors qu'il est de 6 minutes au niveau national.

Tableau 2.5 : Accessibilité aux équipements et aux emplois exprimée en durée de trajet (minutes)

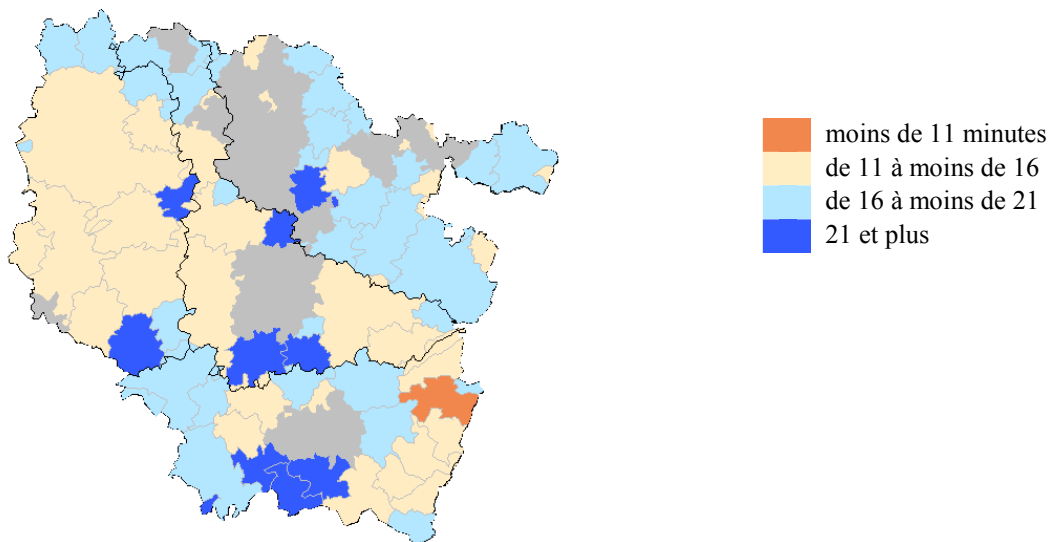
	France (*)	Lorraine
Accessibilité générale	16	16
Accessibilité aux équipements		
Concurrentiels	9	8
Non concurrentiels	14	13
dont de proximité	6	6
De santé	19	18
dont de proximité	5	5
Accessibilité d'après les déplacements		
Emploi	17	16
Ecoles, collèges, lycées	23	20

(*) Ensemble des 1745 bassins de vie métropolitains

Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

Globalement, le niveau d'accessibilité des bassins de vie de Lorraine est moyen. Si on se restreint aux régions du grand Nord-Est, il est moins bon qu'en Alsace ou que dans le Nord-Pas-de-Calais, analogue à celui de Picardie et meilleur qu'en Champagne-Ardenne, Bourgogne et Franche-Comté.

Carte 2.2. : Accessibilité générale moyenne aux équipements et à l'emploi



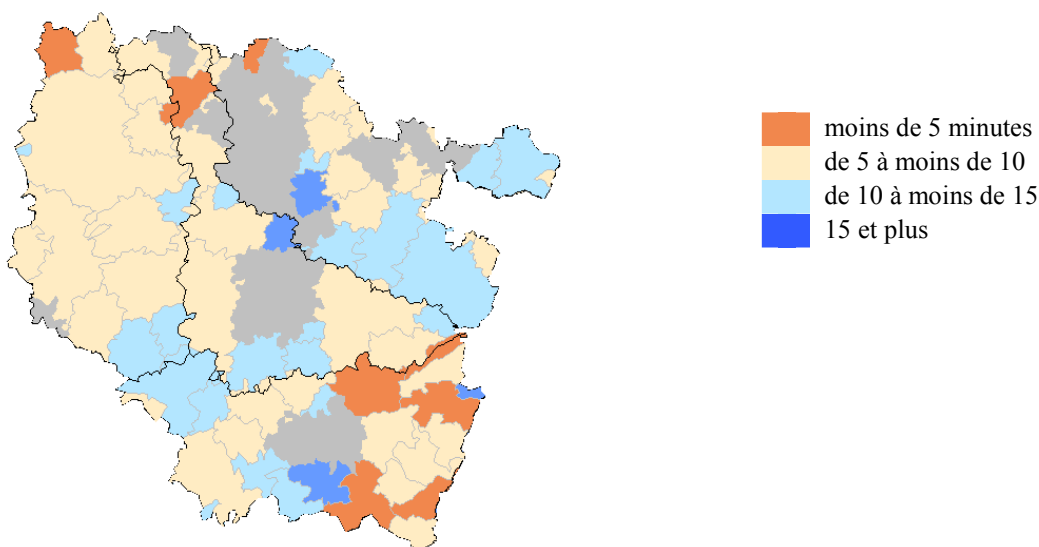
Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

L'analyse par bassin permet de relever de fortes disparités. Les habitants de neuf bassins de vie centrés sur un bourg rural (Gondrecourt-le-Château, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Bains-les-Bains, Darney et

Xertigny) ou une commune périurbaine (Bayon, Nomeny, Vézelize, Rémilly) sont en moyenne à plus de 21 minutes de l'ensemble des services et de l'emploi. La population des bassins de vie mosellans est à plus de 16 minutes (moyenne nationale), de même que les grands bassins vosgiens (Bruyères, Rambervillers, Contrexéville, Neufchâteau). A l'inverse, les habitants des bassins de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, centrés sur des pôles urbains et ayant très souvent un ou plusieurs pôle de services secondaires, sont plus proches de l'ensemble des services et de l'emploi.

Carte 2.3 : Accessibilité moyenne aux services concurrentiels

Rappel : banque, vétérinaire, droguerie, hyper ou supermarché, librairie-papeterie, magasins de vêtements et de chaussures, grandes surfaces spécialisées (dont électroménager et meubles)



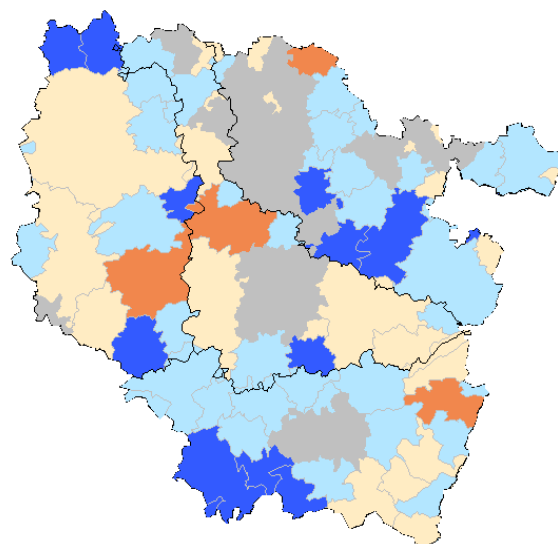
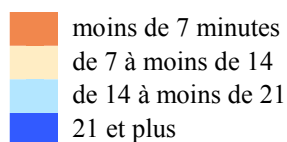
Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

Les habitants des bassins de vie parcourent en moyenne 8 minutes pour aller faire leurs courses habituelles en voiture. Cependant, dans 23 bassins, sur les 70 que compte la région, la durée est supérieure à la moyenne nationale (10 minutes) et elle dépasse 15 minutes dans les bassins de Provenchères-sur-Fave, Nomeny, Xertigny et Rémilly (carte 2.3). Les temps de trajets plus longs sont dus soit à une offre insuffisante de commerces et services concurrentiels comme dans les bassins centrés sur une commune périurbaine ou une commune du rural, soit à une concentration des équipements dans les pôles, le reste des communes périphériques étant tout à la fois dépourvu et éloigné comme c'est le cas dans les bassins de Dieuze, Sarrebourg et Neufchâteau.

La carte 2.4 indique des temps de trajets moins favorables pour atteindre les équipements de la gamme non concurrentielle. Si globalement, le temps de trajets est de 13 minutes dans la région contre 14 minutes à l'échelle nationale, dans 44 bassins de vie les habitants les durées dépassent 14 minutes et même 21 minutes dans 11 bassins. Si on écarte les équipements peu fréquents comme le cinéma, l'ANPE et la piscine couverte, les temps d'accès se réduisent mais ils restent supérieurs à la moyenne nationale de la gamme non concurrentielle de proximité (carte 2.5).

Carte 2.4 : Accessibilité moyenne aux services non concurrentiels

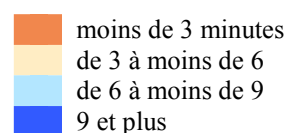
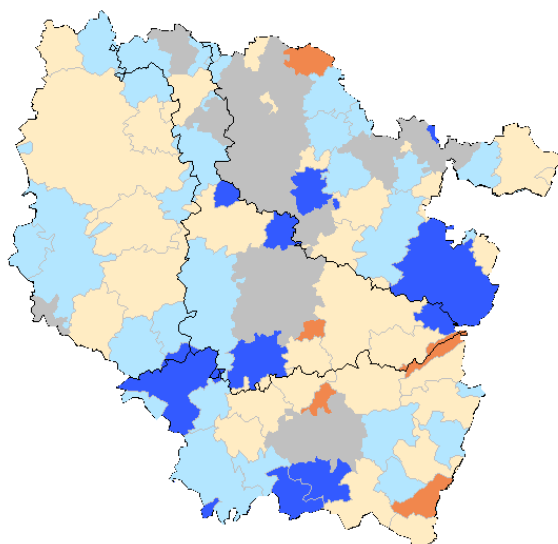
Rappel : gendarmerie, perception, ANPE, bureau de poste, crèche, halte-garderie, piscine couverte, école de musique, maison de retraite, offices notariaux, cinémas.



Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

Carte 2.5 : Accessibilité moyenne aux services non concurrentiels de proximité

Les précédents sans les agences ANPE, les piscines couvertes et les cinémas



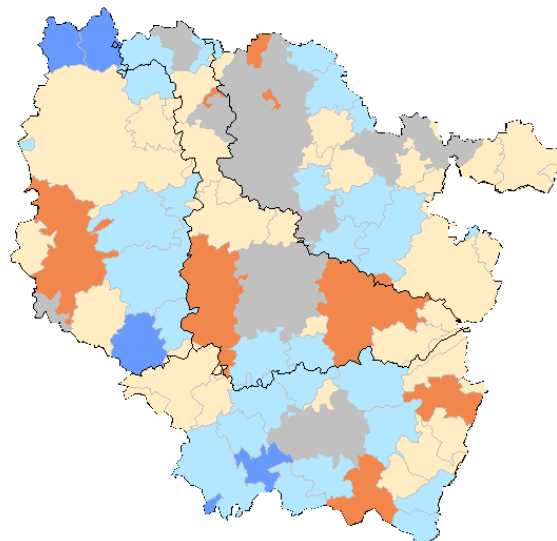
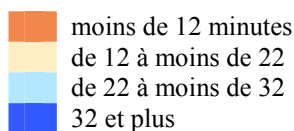
Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

La population des bassins est en moyenne à 18 minutes de l'ensemble des services de santé et à 5 minutes des professionnels de proximité. En France, la durée des trajets est de 19 et 5 minutes. Les bassins de Saint-Dié, Bar-le-Duc, Remiremont, Lunéville et Toul offrent une gamme complète de services de santé : leurs habitants sont en moyenne à moins de 10 minutes de ces équipements. Les bassins de Verdun et Sarrebourg,

beaucoup plus vastes que les précédents, présentent des temps de trajets plus longs bien qu'ils soient très bien équipés en services de santé. A l'opposé, dans les petits bassins peu équipés le temps d'accès est beaucoup plus élevé et dépasse les 30 minutes à Contrexéville, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Longuyon, Gondrecourt-le-Château, Stenay, Darney ou Montmédy. Bien que Creutzwald soit un pôle urbain, les 14 000 habitants de son bassin sont très éloignés des équipements de soins (> 23 minutes). Villerupt et La Bresse, avec beaucoup moins d'habitants, sont également dans cette situation. Enfin, dans bassins surtout vosgiens (Darney, Provenchères-sur-Fave, Châtenois, Neufchâteau, Xertigny, Bains-lès-Bains), auxquels se rajoutent Nomeny Gondrecourt et Rémilly, les habitants sont situés dans une fourchette de 8 à 17 minutes des services de santé de proximité.

Carte 2.6 : Accessibilité moyenne aux services de santé

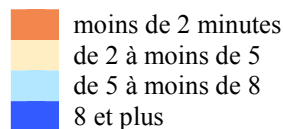
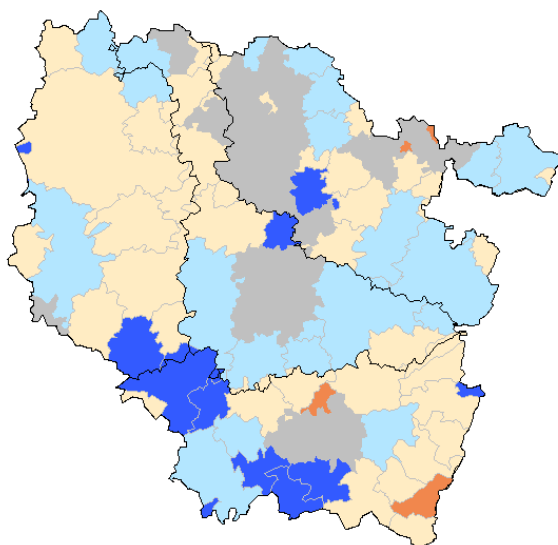
Rappel : médecins généralistes, infirmiers, pharmacies, masseurs-kinésithérapeutes, dentistes, services d'ambulance, services hospitaliers de court, moyen et long séjour, maternités et services d'urgence.



Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

Carte 2.7 : Accessibilité moyenne aux services de santé de proximité

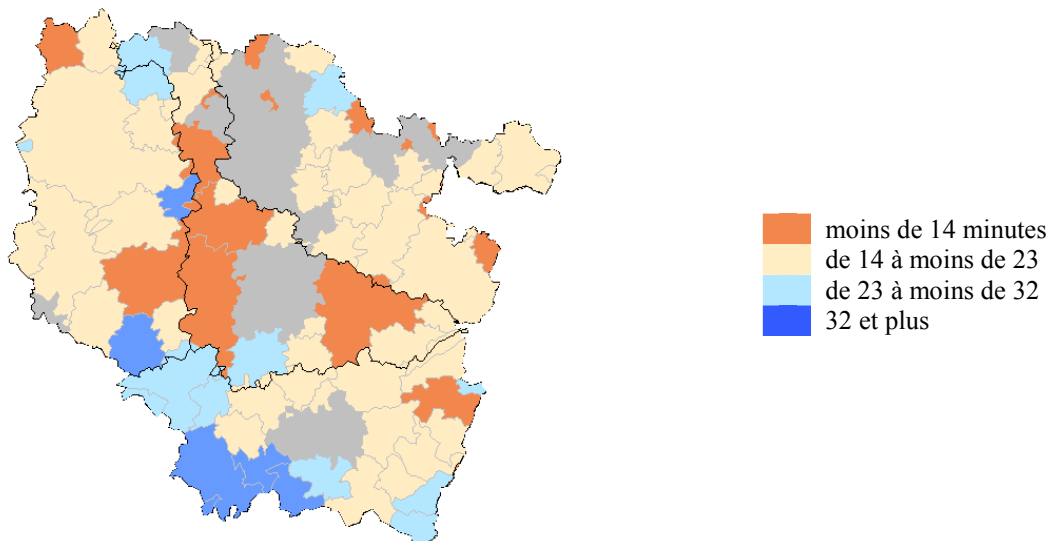
Les précédents sans les services hospitaliers et d'urgence, les maternités



Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

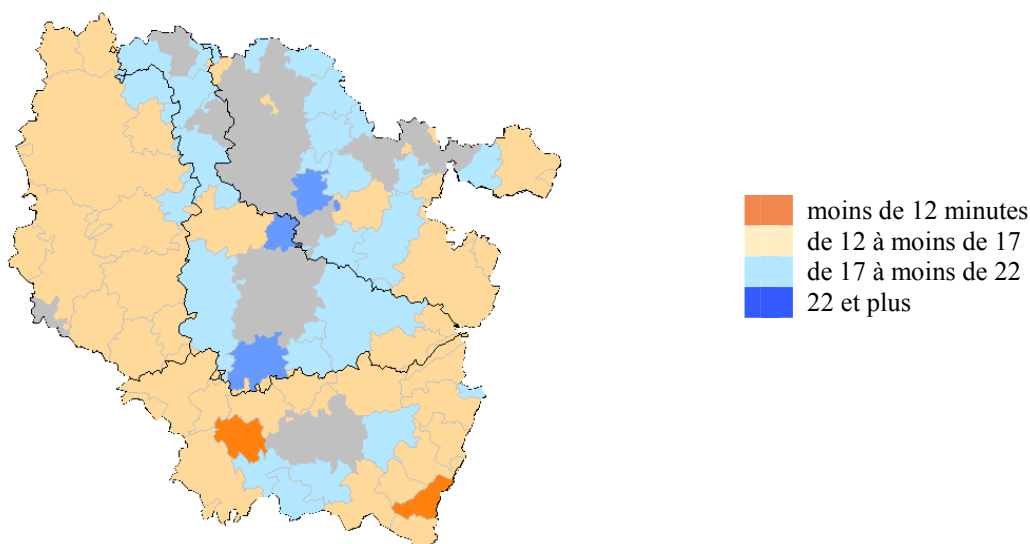
Carte 2.8 : Accessibilité moyenne des collégiens et des lycéens

Rappel : collèges, lycées d'enseignement général ou technologique, lycées d'enseignement professionnel.



Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

Carte 2.9 : Accessibilité moyenne des actifs ayant un emploi



Sources : INRA (temps d'accès) d'après Route120 (IGN) – INSEE, Recensement de la population de 1999 et Inventaire communal de 1998

Les scolaires ne fréquentent pas nécessairement les établissements les plus proches de leur domicile en raison de la diversité et de la dispersion spatiale des filières de formation dans l'enseignement secondaire. Ils mettent en moyenne 20 minutes pour rejoindre leur établissements alors que la moyenne rurale française est de 23 minutes. Les élèves de la majorité des bassins Lorrains sont à moins de 23 minutes de leur lieu

d'étude. Les scolaires des bassins situés à l'ouest et au sud d'Epinal ont des temps de trajet plus longs que leurs camarades Lorrains. Les déplacements domicile-travail sont plus longs pour les habitants des bassins de Moselle et Meurthe-et-Moselle proches du sillon urbain lorrain qui concentre la moitié des emplois régionaux. Dans les bassins des Vosges et de la Meuse, les actifs ne travaillent pas trop loin de leur lieu de résidence.

2.3. Evolutions récentes de l'offre de service

2.3.1. L'évolution des commerces

a) Un appareil commercial conséquent dans les bassins de vie du rural restreint

Mesuré en nombre de commerces, l'appareil commercial mis à disposition des particuliers dans les bassins de vie du rural restreint est presque aussi important que celui des unités urbaines de 30 000 habitants et plus. Pour la liste des commerces retenus, le rural restreint comptait en 1995 46% de l'appareil commercial lorrain, les unités urbaines de 30 000 habitants et plus en comptaient 50%, et le rural complémentaire 4%. Pour le rural restreint, l'importance de l'appareil commercial correspond à celle de la population (45% en 1999). Les unités urbaines qui regroupaient 46% de la population en 1999 ont en proportion un peu plus de commerces mais répondent à une partie des besoins des habitants du rural complémentaire pour qui il existe un réel déséquilibre (10% de la population et 4% de l'appareil commercial).

b) Les évolutions suivent la tendance générale

Entre 1995 et 2004, les évolutions sont très comparables entre les deux espaces et suivent donc une même tendance générale.

Tableau 2.6 : Evolutions du commerce comparables

	Rural restreint			UU > 30 000 hab
	1995	2004	Evolution de 1995 à 2004	Evolution de 1995 à 2004
Supermarché et hyper	201	251	25%	27%
Supérette	43	35	-19%	0%
Grande surface non alimentaire	76	57	-25%	-25%
Commerce alimentation générale	406	252	-38%	-43%
Com. détail alimentaires spécialisés divers	42	48	14%	8%
Boulangerie, boulangerie-pâtisserie	839	767	-9%	-4%
Com. détail pain, pâtisserie et confiserie	38	54	42%	24%
Boucherie ou charcuterie	544	400	-26%	-27%
Magasin vêtements	824	612	-26%	-9%
Magasin chaussures	202	151	-25%	-14%
Librairie, papeterie	261	224	-14%	-19%
Magasin électro-ménager	305	216	-29%	-11%
Magasin meubles	180	151	-16%	2%
Droguerie, quincaillerie	199	142	-29%	1%
Magasin bricolage	46	83	80%	100%

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

On note en particulier :

- une augmentation notable des supermarchés et hypermarchés (d'un quart dans les deux espaces) ;
- Une forte diminution des commerces traditionnels allant de -38% pour les commerces d'alimentation générale à -9% pour les boulangeries-pâtisseries. Les diminutions sont assez semblables pour les commerces alimentaires, elles sont plus accentuées dans le rural restreint pour les magasins de vêtements, chaussures, électroménager, meubles et droguerie-quincaillerie.
- Une augmentation des nouvelles formes de commerce, souvent rattachées à des enseignes (commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie, magasins de bricolage).

Le classement des bassins de vie selon le positionnement de leur pôle dans les différentes catégories du ZAUER¹, va mettre en lumière quelques contrastes pour les bassins formés autour des autres communes de l'espace rural qui regroupent un nombre relativement faible d'équipements.

Tableau 2.7 : Pour les bassins de vie formés autour d'une "autre commune de l'espace rural" : évolution plus favorable des supermarchés et moins favorable de commerces non alimentaires (rural restreint)

Bassins de vie selon la caractéristique de leur pôle	Pôle urbain	Commune du périurbain	Pôle d'emploi espace rural	Autre commune espace rural	Ensemble du rural restreint
Evolution du nombre de commerces entre 1995 et 2004					
Supermarché et hyper	12%	33%	28%	53%	25%
Boulangeries, boulangeries-pâtisseries	-7%	-8%	-10%	-9%	-9%
Boucherie ou charcuterie	-24%	-33%	-25%	-27%	-26%
Magasin vêtements	-20%	-38%	-25%	-49%	-26%
Magasin chaussures	-23%	-28%	-23%	-45%	-25%
Magasin meubles	0%	10%	-32%	-67%	-16%
Magasin bricolage	55%	0%	192%*	n.s.	80%

* Augmentation importante à partir de petits effectifs en 1995

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

L'augmentation du nombre de supermarchés concerne tous les types de bassins de vie. Cette augmentation est même plus forte (en valeur relative mais non en valeur absolue) dans les bassins formés autour des autres communes de l'espace rural et plus faible dans les bassins formés autour d'un pôle urbain. Les bassins formés autour des autres communes de l'espace rural, peu équipés en 1995, ont bénéficié d'un certain rattrapage au sein de l'ensemble des bassins de vie du rural restreint. Les diminutions des boulangeries-pâtisseries et des boucheries-charcuteries sont équivalentes dans les quatre types de bassins de vie. Elles sont par contre plus accentuées dans les bassins rattachés aux autres communes de l'espace rural pour les magasins de vêtements, de chaussures, et les magasins de meubles (ces derniers se maintiennent ou augmentent dans les bassins formés autour d'un pôle urbain ou d'une commune du périurbain). On peut enfin noter une forte progression des magasins de bricolage dans les bassins formés autour des pôles d'emploi de l'espace rural ; ils passent d'une dizaine d'unités à une trentaine.

La polarisation des bassins indique s'ils sont organisés autour d'un seul pôle ou formés de plusieurs bassins de service intermédiaires dont celui du pôle.

Tableau 2.8 : La polarisation des bassins de vie entraîne quelques évolutions différenciées (rural restreint)

Polarisation interne des bassins de vie	Absence de pôle°	Bipolaire°	Multipolaire°	Ensemble du rural restreint
Evolution du nombre de commerces entre 1995 et 2004				
Supermarché et hyper	25%	25%	24%	25%
Boulangeries, boulangeries-pâtisseries	-10%	-10%	-6%	-9%
Boucherie ou charcuterie	-29%	-19%	-27%	-26%
Magasin vêtements	-27%	-24%	-25%	-26%
Magasin chaussures	-31%	-11%	-25%	-25%
Magasin meubles	-22%	-38%	2%	-16%
Magasin bricolage	36%	320%*	75%	80%

* Augmentation importante à partir de très petits effectifs en 1995

° Monopolaire :

Bassin organisé autour d'un seul pôle

° Bipolaire :

Bassin formé par deux bassins de services intermédiaires (dont celui du pôle de bassin de vie)

° Multipolaire :

Bassin formé par au moins trois bassins de services intermédiaires (dont celui du pôle de bassin de vie)

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

¹ Quatre catégories ont été retenues à partir du Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER) : les pôles urbains, les communes du périurbain regroupant les communes périurbaines et les communes multipolarisées, les pôles d'emploi de l'espace rural et les autres communes de l'espace rural.

Les évolutions de l'appareil commercial sont assez semblables pour les trois types de polarisation retenus, en particulier l'augmentation des supermarchés est la même partout. On peut noter cependant, pour les bassins bipolaires, une moindre baisse des boucheries-charcuteries et des magasins de chaussures et un développement important des magasins de bricolage, passés de cinq à une vingtaine. Dans les bassins multipolaires, on constate une certaine résistance des magasins de meubles (restés stables) et des magasins d'électroménager (faible diminution).

A l'intérieur des bassins de vie, une proportion importante des équipements commerciaux est concentrée au sein des communes pôles². C'est en particulier le cas des supermarchés, des magasins de vêtements ou de chaussures qui se positionnent dans 9 cas sur 10 dans une commune pôle en 2004. Seuls les commerces alimentaires de proximité (alimentation générale, boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries) se trouvent en nombre important à la fois dans les communes pôles et dans les communes périphériques.

Tableau 2.9 : Répartition des commerces entre communes pôles et communes périphériques en 2004 (rural restreint)

Communes selon leur localisation dans les bassins	Communes pôles de bassin de vie		Communes périphériques	Ensemble du Rural restreint		
	nombre	part	nombre	part	nombre	part
Supermarché et hyper	225	90%	26	10%	251	100%
Boulangeries, boulangeries-pâtisseries	412	54%	355	46%	767	100%
Boucherie ou charcuterie	240	60%	160	40%	400	100%
Magasin vêtements	575	94%	37	6%	612	100%
Magasin chaussures	137	91%	14	9%	151	100%
Magasin meubles	116	77%	35	23%	151	100%
Magasin bricolage	64	77%	19	23%	83	100%

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

Sur la période récente, les communes périphériques ont bénéficié d'un certain rattrapage pour les supermarchés qui étaient peu nombreux en 1995 (une quinzaine) et ont dépassé 25 en 2004. De même, les magasins de bricolage se sont développés, passant de cinq à une vingtaine. Le nombre de magasins de meubles est resté stable alors qu'il a baissé ailleurs. Par contre la diminution des boulangeries-pâtisseries et surtout celle des magasins de vêtements ont été plus accentuées dans les communes périphériques que dans les pôles.

Tableau 2.10 : Quelques évolutions favorables aux communes périphériques (rural restreint)

Communes selon leur localisation dans les bassins	Communes pôles de bassin de vie	Communes périphériques	Ensemble du Rural restreint
Evolution du nombre de commerces entre 1995 et 2004			
Supermarché et hyper	22%	63%*	25%
Boulangeries, boulangeries-pâtisseries	-5%	-13%	-9%
Boucherie ou charcuterie	-29%	-23%	-26%
Magasin vêtements	-24%	-45%	-26%
Magasin chaussures	-26%	-18%	-25%
Magasin meubles	-20%	0%	-16%
Magasin bricolage	56%	280%*	80%

* Augmentation importante à partir de petits ou très petits effectifs en 1995

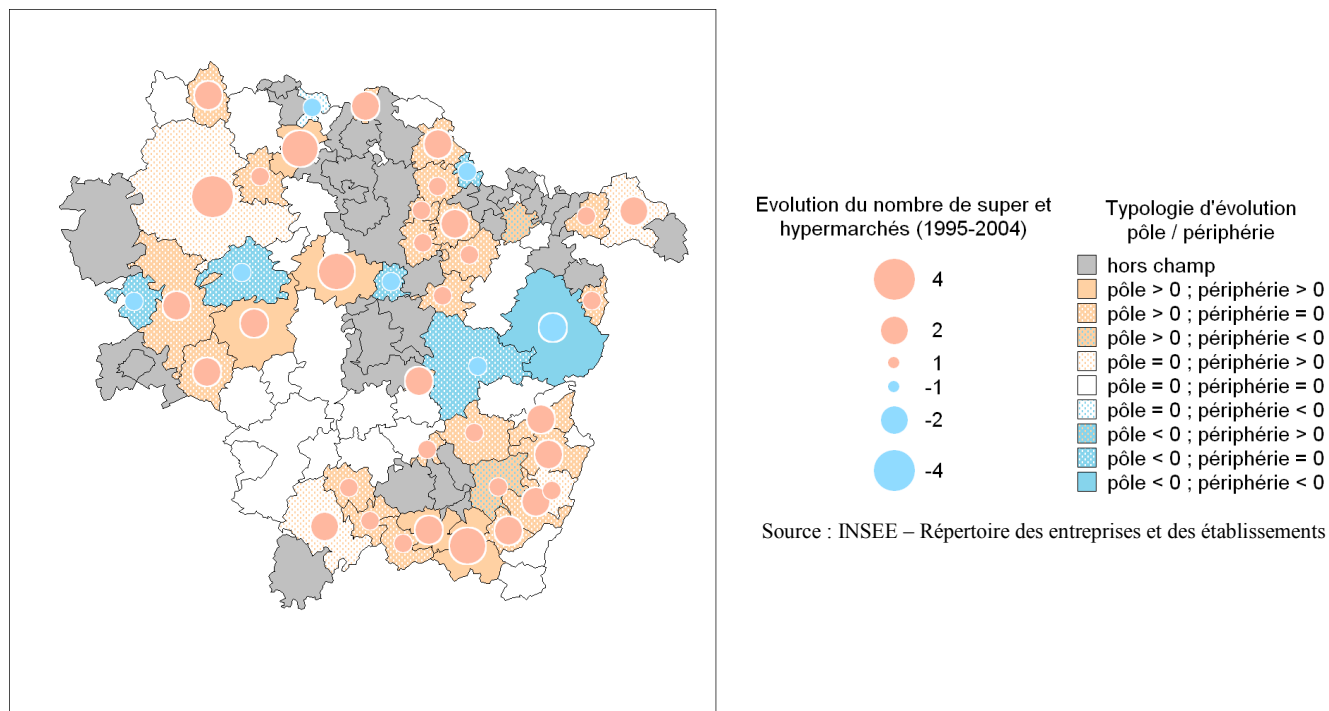
Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

² On rattache aux communes pôles les communes de leur agglomération quand il y en a une

L'évolution des commerces par bassin de vie

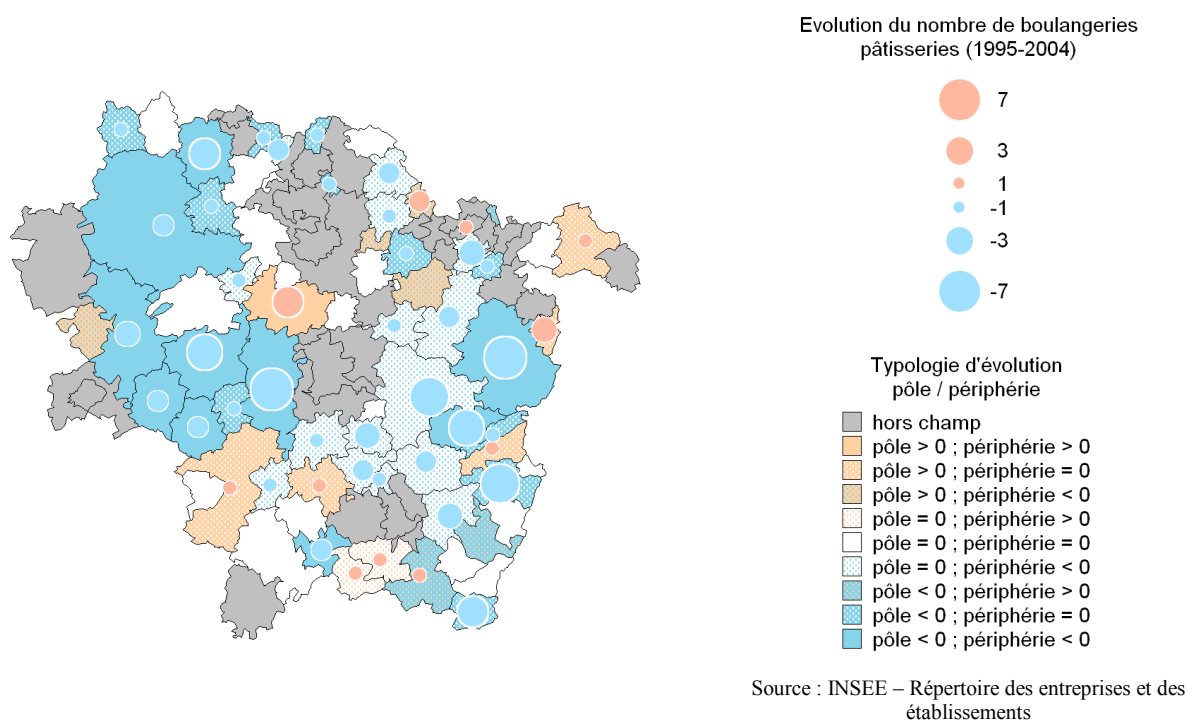
L'évolution des commerces par bassin de vie va montrer des caractères différents selon le type de commerce.

Carte 2.10 : Evolution des super et hypermarchés de 1994 à 2004



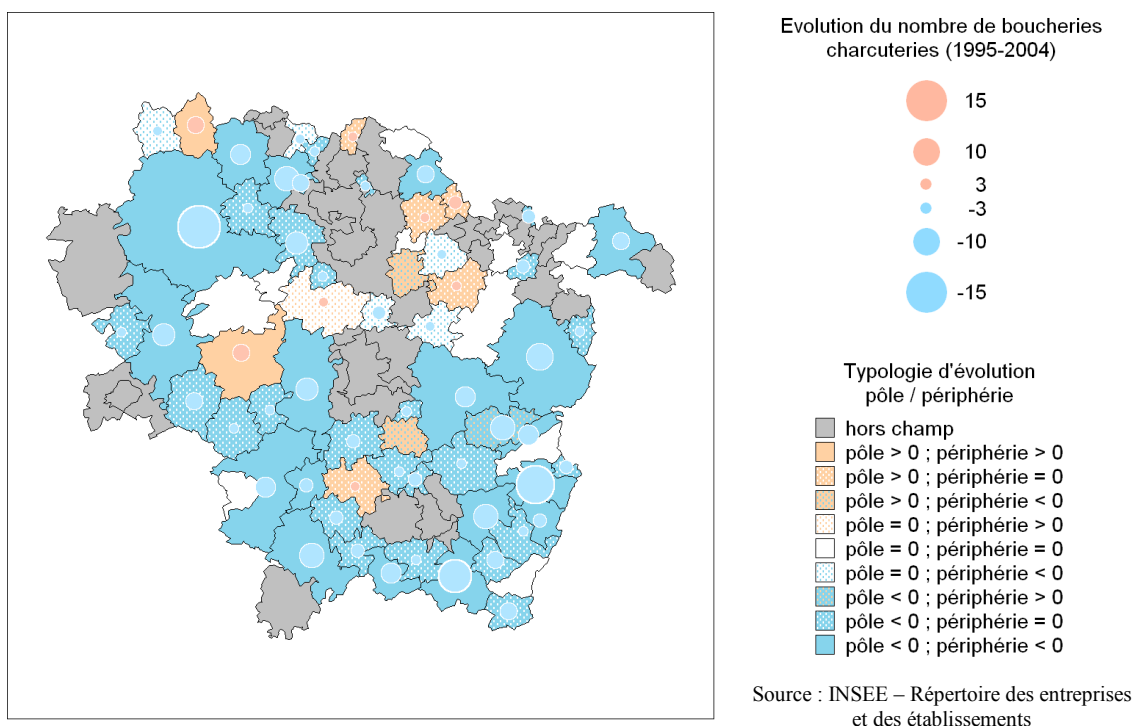
Pour les super et hypermarchés, principal commerce voyant ses effectifs augmenter, les augmentations concernent un grand nombre de bassins. Les nouvelles implantations concernent le plus souvent les seules communes pôles, parfois les communes pôles et les communes périphériques et dans quatre bassins dont celui de Verdun les seules communes périphériques. 28 bassins connaissent une stabilité, dont tout un ensemble au sud-ouest de Nancy (Toul, Neufchâteau...). Quelques bassins connaissent une baisse de ces commerces, en particulier Sarrebourg.

Carte 2.11 : Evolution des boulangeries-pâtisseries de 1994 à 2004



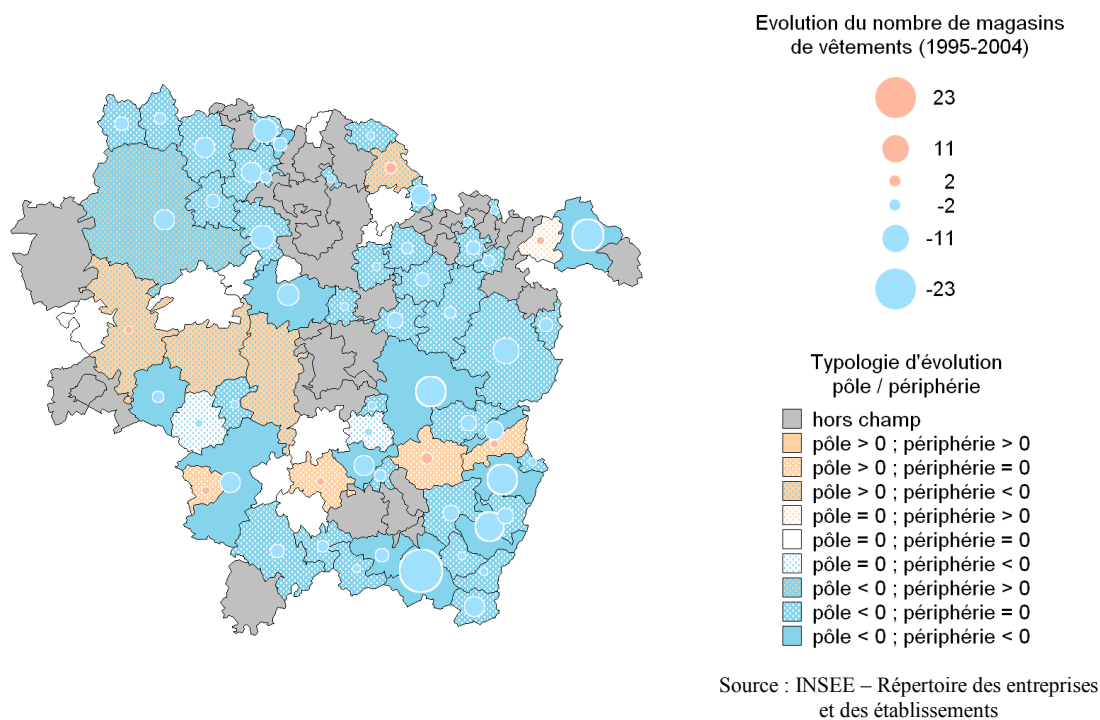
La baisse des boulangeries-pâtisseries présente des visages différents à l'ouest et à l'est de la région. Dans les bassins meusiens et certains bassins voisins, les fermetures concernent à la fois les pôles et la périphérie ; à l'est, elles concernent souvent les seules communes périphériques, les communes pôles conservant leur équipement.

Carte 2.12 : Evolution des boucheries-charcuteries de 1995 à 2004



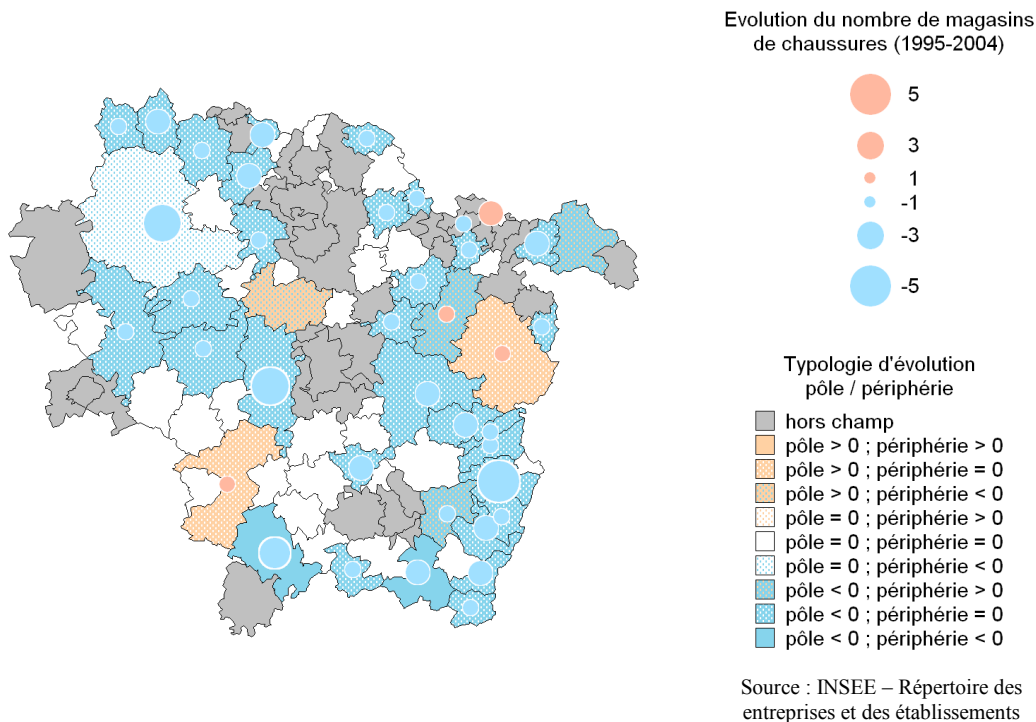
Très largement répandue, la baisse des boucheries-charcuteries touche, dans la majorité des cas, soit les seuls pôles, soit à la fois les pôles et la périphérie. A l'est et au sud de Metz, les évolutions sont différentes avec quelques implantations en pôle ou en périphérie, quelques fermetures touchant les seules périphéries et des cas de stabilité.

Carte 2.13 : Evolution des magasins de vêtements de 1995 à 2004



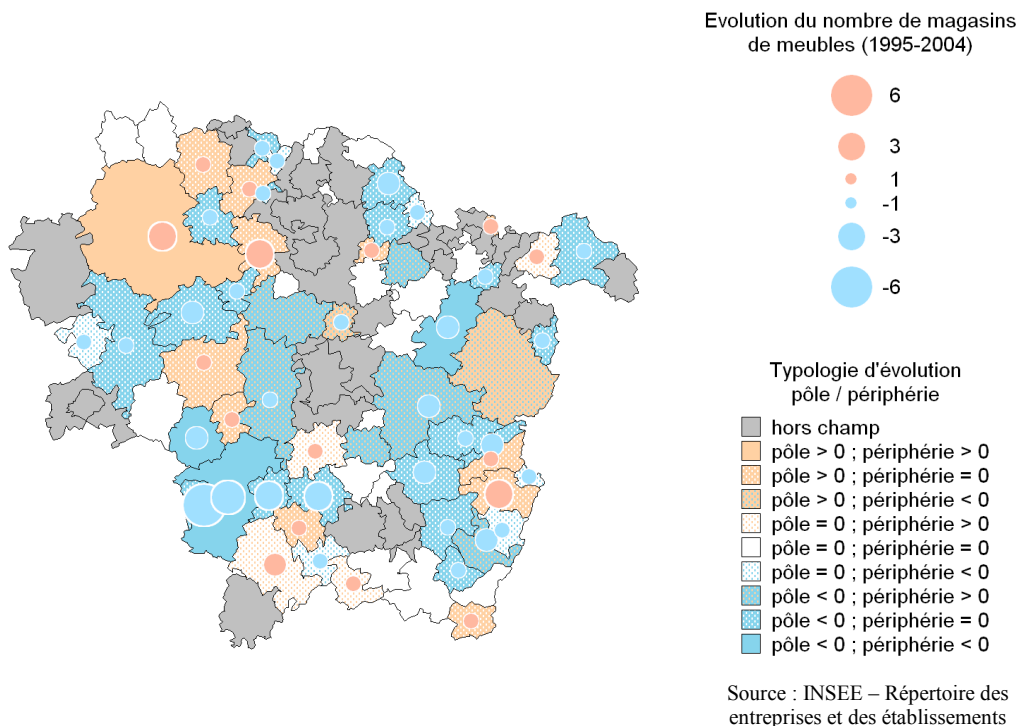
Très largement répandue aussi, la baisse des magasins de vêtements touche dans 36 bassins les seuls pôles, et dans 12 bassins les pôles et la périphérie (en 2004 cet équipement se trouve implanté dans 9 cas sur 10 dans un pôle). On note quelques cas de stabilité, de faible augmentation ou d'évolutions se contrariant entre le pôle et la périphérie.

Carte 2.14 : Evolution des magasins de chaussures de 1995 à 2004



Les baisses des magasins de chaussure sont un peu moins répandues, mais les 30 bassins stables sont, dans deux cas sur trois, des bassins non équipés en 1995. Dans la très grande majorité des cas de baisses, celles-ci concernent les seuls pôles, du fait de l'implantation massivement centrale de ces magasins. Le bassin de Verdun se distingue par des fermetures ne concernant que les communes périphériques.

Carte 2.15 : Evolution des magasins de meubles de 1995 à 2004



L'évolution concernant les magasins de meubles est plus contrastée. 16 bassins voient leurs effectifs augmenter, le plus souvent en pôle seul, parfois en périphérie seule et dans un cas en pôle et en périphérie (Verdun). Ils sont localisés dans la Meuse, au nord-est de la Meurthe-et-Moselle ou sur les bordures sud et est de la région. 8 bassins connaissent des évolutions contrariées entre le pôle et la périphérie, se traduisant dans la moitié des cas par une baisse globale. 28 autres bassins voient une baisse de leurs effectifs, concernant le plus souvent leur seul pôle.

2.3.2. L'évolution de quelques professions de santé

a) Evolution des médecins généralistes et des infirmiers dans les bassins de vie

Il est possible de suivre l'évolution des médecins généralistes libéraux et des infirmiers libéraux entre 1994 et 2005. En Lorraine, le nombre de médecins a augmenté modérément de 5%, tandis que celui des infirmiers progressait très fortement, de 41%.

Tableau 2.11 : Evolution des médecins et des infirmiers en Lorraine

	Médecins généralistes libéraux					
	Nombres			%	Densités*	
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005
Rural restreint	939	993	54	5,8%	91	96
Rural complémentaire	162	180	18	11,1%	72	80
UU > 30 000 hab	1 242	1 285	43	3,5%	118	122
Ensemble Lorraine	2 343	2 458	115	4,9%	101	106

	Infirmiers libéraux					
	Nombres			%	Densités*	
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005
Rural restreint	550	798	248	45,1%	53	77
Rural complémentaire	113	165	52	46,0%	51	74
UU > 30 000 hab	597	817	220	36,9%	57	78
Ensemble Lorraine	1260	1780	520	41,3%	55	77

* pour 100 000 habitants en 1999

Source : DRASS - Répertoire ADELI

Rassemblant une population sensiblement égale à celle des communes urbaines de 30 000 habitants ou plus, les bassins de vie du rural restreint sont moins bien pourvus en nombre d'infirmiers et surtout en médecins. Ils comptaient 91 médecins pour 100 000 habitants en 1994 contre 118 pour les plus grandes communes urbaines. Les évolutions plus favorables entre 1994 et 2005 (+ 6% pour les médecins et + 45% pour les infirmiers) leur ont permis de réduire un peu les écarts.

Ils sont ainsi passés de 91 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 1994 à 96 en 2005, et de 53 infirmiers en 1994 à 77 en 2005, soit des gains plus marqués que ceux des plus grandes communes.

Ces plus fortes évolutions des professionnels de santé dans le rural restreint sont à relier en partie avec les restructurations de l'offre de soins hospitaliers constatées dans les années 90³. Les hôpitaux implantés en zone rurale ont vu fortement diminuer leurs activités de court séjour (lesquelles se sont concentrées dans les pôles urbains), et se sont spécialisés dans les activités de réadaptation ou d'accueil de malades privés d'autonomie (moyen et long séjour). Les services médicaux de proximité se sont développés dans le même temps dans ces zones rurales. Si le nombre de médecins augmente, il ne faut cependant pas oublier leur vieillissement : passant de 43 ans à 46 ans, l'âge moyen des médecins français a augmenté de 3 ans entre 1993 et 2000.

³ Schmitt B., Niel X., 1999, La diffusion des services sanitaires et sociaux depuis 1980, le poids croissant des zones périurbaines, DREES – Etudes et résultats, n°32, septembre.

Les évolutions selon les types de bassins de vie ou de communes

Au sein du rural restreint lorrain, l'augmentation modeste du nombre de médecins et la forte augmentation du nombre d'infirmiers se déclinent différemment selon les types de bassins de vie ou selon le statut des communes au sein des bassins de vie.

Tableau 2.12 : Evolutions plus fortes dans les bassins formés autour des pôles urbains et des communes du périurbain

Bassins selon la caractéristique de leur pôle	Médecins généralistes libéraux					
	Nombres			%	Densités*	
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005
Pôle urbain	403	437	34	8,4%	95	103
Commune du périurbain	181	208	27	14,9%	77	88
Pôle d'emploi espace rural	274	266	-8	-2,9%	92	90
Autre commune espace rural	81	82	1	1,2%	100	102
Ensemble rural restreint	939	993	54	5,8%	91	96

Bassins selon la caractéristique de leur pôle	Infirmiers libéraux					
	Nombres			%	Densités*	
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005
Pôle urbain	203	329	126	62,1%	48	78
Commune du périurbain	109	177	68	62,4%	46	75
Pôle d'emploi espace rural	175	211	36	20,6%	59	71
Autre commune espace rural	63	81	18	28,6%	78	100
Ensemble rural restreint	550	798	248	45,1%	53	77

* pour 100 000 habitants en 1999

Source : DRASS - Répertoire ADELI

Les médecins comme les infirmiers ont plus fortement augmenté dans les bassins de vie formés autour des pôles urbains et des communes du périurbain.

Pour les médecins, il y a eu une diminution dans les bassins formés autour d'un pôle d'emploi de l'espace rural et stagnation dans les bassins formés autour d'une autre commune de l'espace rural, qui connaissaient la plus forte densité de médecins en 1994. En 2005, c'est aux deux extrêmes que l'on trouve les plus fortes densités : bassins formés autour des pôles urbains et bassins formés autour des autres communes de l'espace rural.

Pour les infirmiers, leur nombre augmente de plus de 60% dans les bassins formés autour des pôles urbains ou des communes du périurbain et de plus de 20% dans les bassins formés autour de communes du rural (pôles d'emploi ou autre communes). En 2005 comme en 1994, c'est dans les bassins formés autour des autres communes de l'espace rural que la densité en infirmiers est la plus élevée.

Tableau 2.13 : Les bassins multipolaires ont des évolutions plus marquées

Polarisation interne des bassins de vie	Médecins généralistes libéraux					
	Nombres			%	Densités*	
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005
constitué autour d'un seul pôle formé par deux bassins de services intermédiaires	484	507	23	4,8%	87	91
formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	142	144	2	1,4%	93	94
Ensemble rural restreint	313	342	29	9,3%	95	104
	939	993	54	5,8%	91	96

* pour 100 000 habitants en 1999

Source : DRASS - Répertoire ADELI

Tableau 2.13 : (suite)

Polarisation interne des bassins de vie	Infirmiers libéraux					
	Nombres			%	Densités*	
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005
constitué autour d'un seul pôle formé par deux bassins de services intermédiaires	289	417	128	44,3%	52	75
formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	105	131	26	24,8%	68	85
Ensemble rural restreint	156	250	94	60,3%	47	76
	550	798	248	45,1%	53	77

* pour 100 000 habitants en 1999

Source : DRASS - Répertoire ADELI

Le nombre de médecins et d'infirmiers augmente dans les 3 types de bassins distingués selon leur polarisation.

Les bassins multipolarisés connaissent la plus forte augmentation de médecins généralistes et d'infirmiers. Les densités les plus élevées se situent dans les bassins multipolarisés pour les médecins et dans les bassins bipolarisés pour les infirmiers.

Tableau 2.14 : Plus d'installations dans les communes pôles

Communes selon leur localisation dans les bassins de vie	Médecins généralistes libéraux				Infirmiers libéraux			
	Nombres			%	Nombres			%
	1994	2005	94-05	94-05	1994	2005	94-05	94-05
Communes pôles de bassin de vie	634	682	48	7,6%	323	488	165	51,1%
Communes périphériques	305	311	6	2,0%	227	310	83	36,6%
Ensemble rural restreint	939	993	54	5,8%	550	798	248	45,1%

Source : DRASS - Répertoire ADELI

En 1994 les médecins étaient positionnés pour un peu plus des deux-tiers dans les communes pôles et pour le reste dans les communes périphériques (les populations de ces deux types de communes sont à peu près équivalentes). Les installations de médecins ont ensuite principalement bénéficié aux communes pôles qui ont ainsi vu leur position relative s'accroître en 2005.

Les infirmiers sont positionnés de façon un peu plus équilibrée entre communes pôles et communes périphériques : ils étaient répartis en 1994 pour 59% dans les premières et 41% dans les secondes. Les très fortes augmentations enregistrées entre 1994 et 2005 ont été encore plus marquées dans les communes pôles, d'où une position relative évoluant encore un peu en 2005 en faveur des communes pôles (61% contre 39%).

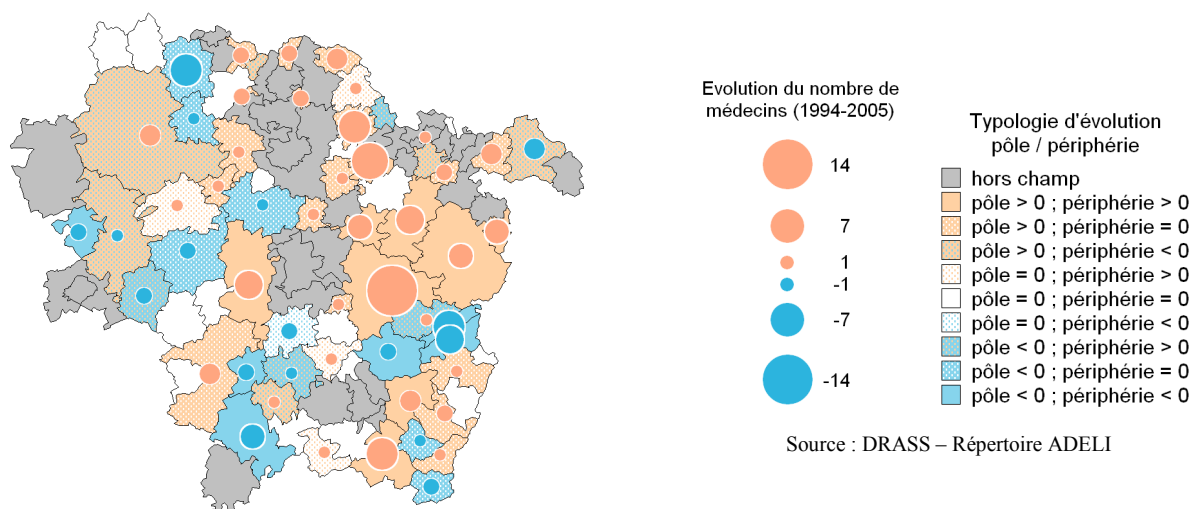
Les évolutions par bassin de vie

L'augmentation des médecins beaucoup plus généralisée en Moselle qu'ailleurs

Sur l'ensemble de la Lorraine, l'augmentation du nombre de médecins généralistes ne bénéficie qu'à la moitié des 70 bassins de vie du rural restreint, un quart étant stable et l'autre quart connaissant une baisse d'effectifs entre 1994 et 2005, mais ces proportions varient selon les départements. Deux départements s'opposent : en Moselle, la très grande majorité des bassins voient leur nombre de médecins augmenter tandis que dans la Meuse, de nombreux bassins sont en baisse ou en stagnation, trois seulement bénéficiant de faibles augmentations. En Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, les gains se rencontrent un peu plus souvent que les pertes.

Les hausses sont le plus souvent concentrées dans les seules communes pôles, mais elles peuvent aussi concerner à la fois les communes pôles et les communes périphériques, notamment dans des bassins bi- ou multipolaires comme Lunéville, Sarrebourg, Dieuze, Château-Salins, Toul ou Remiremont. A Verdun, un gain au pôle et une diminution en périphérie se traduisent par une hausse globale. Les baisses concernent soit le pôle seul, soit le pôle et la périphérie. Elles peuvent aussi résulter d'évolutions de sens contraire entre le pôle et la périphérie.

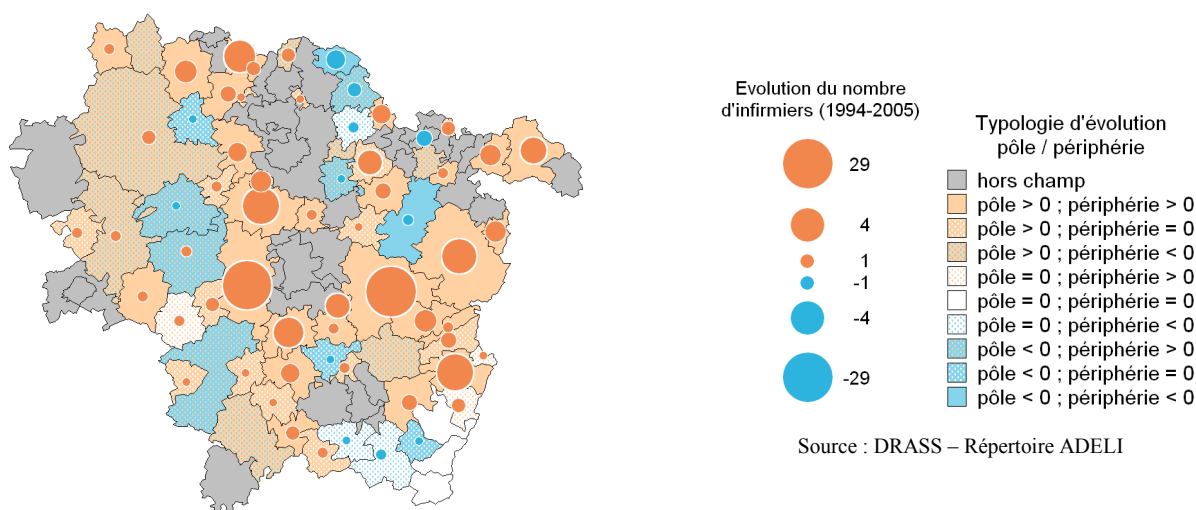
Carte 2.16 : Evolution des médecins généralistes libéraux de 1994 à 2005



Augmentation des infirmiers dans sept bassins sur dix

L'augmentation conséquente du nombre d'infirmiers-infirmières se traduit par une croissance de la présence de ces professionnels dans 70% des bassins de vie du rural restreint et même dans la totalité des bassins de Meurthe-et-Moselle, tous proches des ensembles urbains de Nancy, Metz et Thionville. De fortes variations d'effectifs bénéficient aux bassins de Toul, Lunéville, Sarrebourg, Saint-Dié, Pont-à-Mousson. D'autres bassins de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, et quelques uns des Vosges bénéficient aussi de gains notables. Par contre, dans la Meuse et une partie des Vosges, les variations sont très modestes. Dans la majorité des cas de hausse, celles-ci touchent à la fois le pôle du bassin et la périphérie, mais dans un certain nombre de petits bassins, elles ne touchent que le pôle. Huit bassins dont trois dans la Meuse voient leurs effectifs d'infirmiers progresser au pôle et régresser en périphérie. Cela se traduit par une stagnation ou une légère augmentation globale.

Carte 2.17 : Evolution des infirmiers libéraux de 1994 à 2005



Une douzaine de bassins voient leurs effectifs d'infirmiers diminuer, le plus souvent de façon modérée. Ils sont localisés en Moselle, principalement à l'est de l'ensemble urbain de Metz-Thionville, au sud des Vosges et dans la Meuse.

3. Croissance locale de population et d'emplois dans les bassins de vie et orientation économique

Cette partie aborde la question du développement économique des territoires ruraux lorrains. L'échelle du bassin de vie, initialement conçue pour appréhender les aires de chalandise et étendue pour capter les aires d'emploi des résidents, permet d'analyser la différenciation spatiale de la croissance locale des espaces ruraux et son lien avec la structure économique des territoires, c'est-à-dire avec leur orientation économique. Une première section traite de la croissance locale dans les bassins de vie ruraux⁴, vue ici sous le double angle des évolutions démographique et économique, en mobilisant deux indicateurs de développement que sont les évolutions de la population et de l'emploi entre 1990 et 1999. Une seconde section vise à éclairer l'une des composantes de la dynamique économique locale, celle de la structure sectorielle de l'emploi. Nous chercherons à éclairer les ressorts économiques sur lesquels s'appuie le développement économique local, en distinguant (i) les économies basées sur les ressources fixes locales, telles que l'agriculture et la forêt, (ii) les économies industrielles dans lesquelles la localisation des activités dépend d'un certain nombre d'avantages comparatifs (accessibilité, marché du travail), et enfin, (iii) les économies de services aux personnes dont l'évolution est largement dépendante de la taille du marché local et de l'évolution de la population.

3.1. Croissance locale de la population et de l'emploi dans les bassins de vie

3.1.1. Evolutions de population et d'emploi

Avec plus d'un million d'habitants (1 042 974 en 1999), les bassins de vie ruraux lorrains regroupent 45 % de la population régionale. L'évolution de leur population est en moyenne moins favorable dans cette région que pour la moyenne des bassins de vie ruraux français : on assiste au prolongement du déclin démographique des bassins de vie ruraux lorrains (- 0,07 % par an, soit - 5 357 habitants), alors que la population des bassins de vie ruraux français est en nette croissance entre 1990 et 1999 (+ 0,4 % par an, cf. tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Statistiques descriptives des évolutions de population et d'emplois entre 1990 et 1999 (taux moyen annuel) dans les bassins de vie ruraux

Evolution 1990-1999 (%)	Bassins de vie ruraux lorrains				Ensemble des bassins ruraux métropolitains (moyenne pondérée*)
	Moyenne	Moyenne pondérée*	Médiane	Ecart-type	
de la population	-0,02	-0,07	0,09	3,81	0,40
de l'emploi au lieu de travail	0,04	0,12	-0,10	12,17	0,51

* respectivement par la population 99 et l'emploi 99 de chaque bassin de vie.

Source : INSEE, Recensements de la population de 1990 et 1999

La différence de taux d'évolution moyen et moyen pondéré des bassins de vie lorrains montre que les plus grands bassins (en population) sont d'une manière générale dans une situation plus défavorable que la moyenne. La situation démographique des bassins de vie ruraux lorrains est cependant marquée par une forte variabilité. Ainsi, alors que la majorité de la population rurale réside dans les bassins en diminution de population, plus de la moitié des bassins de vie ruraux sont en situation de croissance démographique entre 1990 et 1999.

A contrario, l'évolution de l'emploi est globalement positive dans les bassins de vie ruraux lorrains, mais ces évolutions sont très contrastées selon la taille et la position spatiale du pôle du bassin (cette dernière étant fortement dépendante de la première). Ainsi, les bassins de vie centrés sur des pôles urbains ou des

⁴ Nous entendons par bassins de vie ruraux, les bassins centrés sur des communes ou des unités urbaines de moins de 30 000 habitants.

communes périurbaines (au sens du ZAUER) ont des évolutions positives dans 6 bassins sur 10, certains ayant eu de fortes augmentations de leur nombre d'emplois. Les bassins de vie plus autonomes vis-à-vis des pôles urbains, et donc plus éloignés, subissent des pertes d'emplois dans 6 cas sur 10.

3.1.2. Des profils démographiques et d'emplois diversifiés et spatialement répartis

En répartissant les bassins de vie selon leurs évolutions conjointes de population et d'emploi entre 1990 et 1999 et l'intensité de ces évolutions, on a pu établir une typologie dont les bases de construction sont présentées dans le tableau 3.2.

Tableau 3.2 : Méthode de construction de la typologie de croissance locale

		Evolution population 90 – 99 (%)			
		- 2,5	0	+ 2,5	
Evolution emplois	-10	Très négatif	Négatif faible empl.	Pop+ et elt-	Pop+ et elt-
	0	Négatif faible pop.	Négatif	Pop+ et elt-	Pop+ et elt-
90-99 (%)	+10	Pop- et elt+	Pop- et elt+	Positif	Positif fort pop.
		Pop- et elt+	Pop- et elt+	Positif fort empl.	Très positif

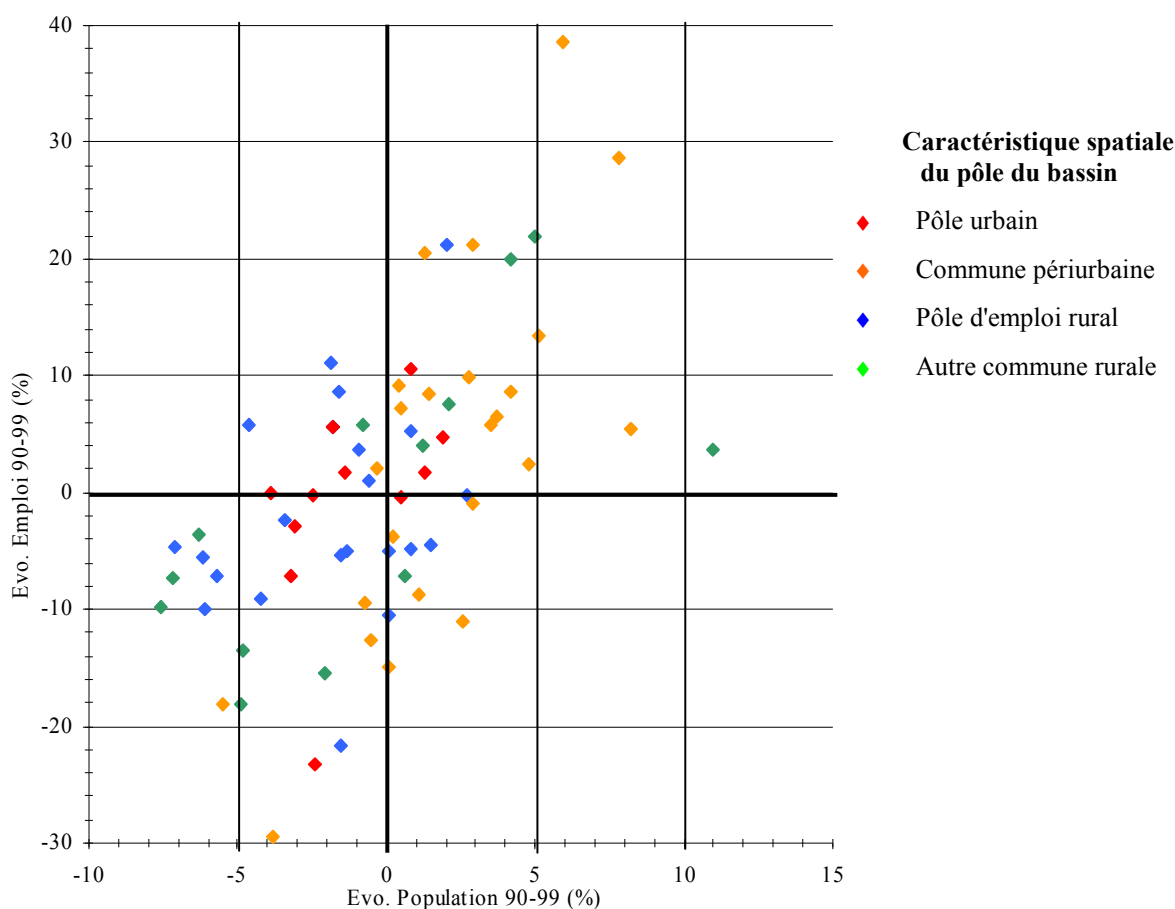
Pop = population ; elt = emploi au lieu de travail

Source : INSEE, Recensements de la population de 1990 et 1999

A l'échelle des bassins de vie lorrains et comme on pouvait s'y attendre, les dynamiques de population et d'emploi sont, d'une manière générale, positivement liées (47 bassins sur 70, cf. figure 1). Quatre bassins sur dix connaissent une croissance à la fois de leur population et de leurs emplois, alors qu'ils sont un peu plus d'un quart (19) à se trouver dans une situation défavorable sur ces deux indicateurs. L'existence de corrélation positive ne permet cependant pas de conclure à l'existence de liens de causalité et encore moins au sens de cette éventuelle causalité : est-ce les emplois qui attirent la population ou la population qui attire les emplois ? Par ailleurs, alors que la position spatiale revêt généralement une place importante dans l'interprétation de la dynamique des espaces ruraux (Bessy-Pietri et al., 2000), la situation est moins univoque à l'échelle territoriale des bassins de vie notamment lorrains où l'on n'observe pas de régularité systématique entre la position spatiale du pôle du bassin de vie et sa dynamique démographique et d'emploi.

Si un certain nombre de bassins de vie centrés sur de petites villes ou sur les zones périurbaines des grandes villes bénéficient d'effets d'agglomération favorables aux dynamiques positives de la population et de l'emploi, cette situation favorable s'observe aussi dans un certain nombre de bassins de vie centrés sur des pôles d'emploi ruraux (Sarralbe, Bitche) et sur des communes rurales (Etain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Montmédy, Château-Salins, Vaucouleurs). A l'opposé, si la majorité des bassins de vie en situation défavorable du point de vue démographique et de l'emploi sont centrés sur des pôles d'emploi ruraux ou des communes rurales, certains bassins centrés sur des pôles urbains (Bar-le-Duc, Creutzwald, Verdun, Asch-sur-Alzette-Villerupt) et sur des communes périurbaines (Longuyon, Pienne, Noméxy, Tucquegnieux) sont dans le même cas.

Figure 3.1 : Evolution de l'emploi et de la population

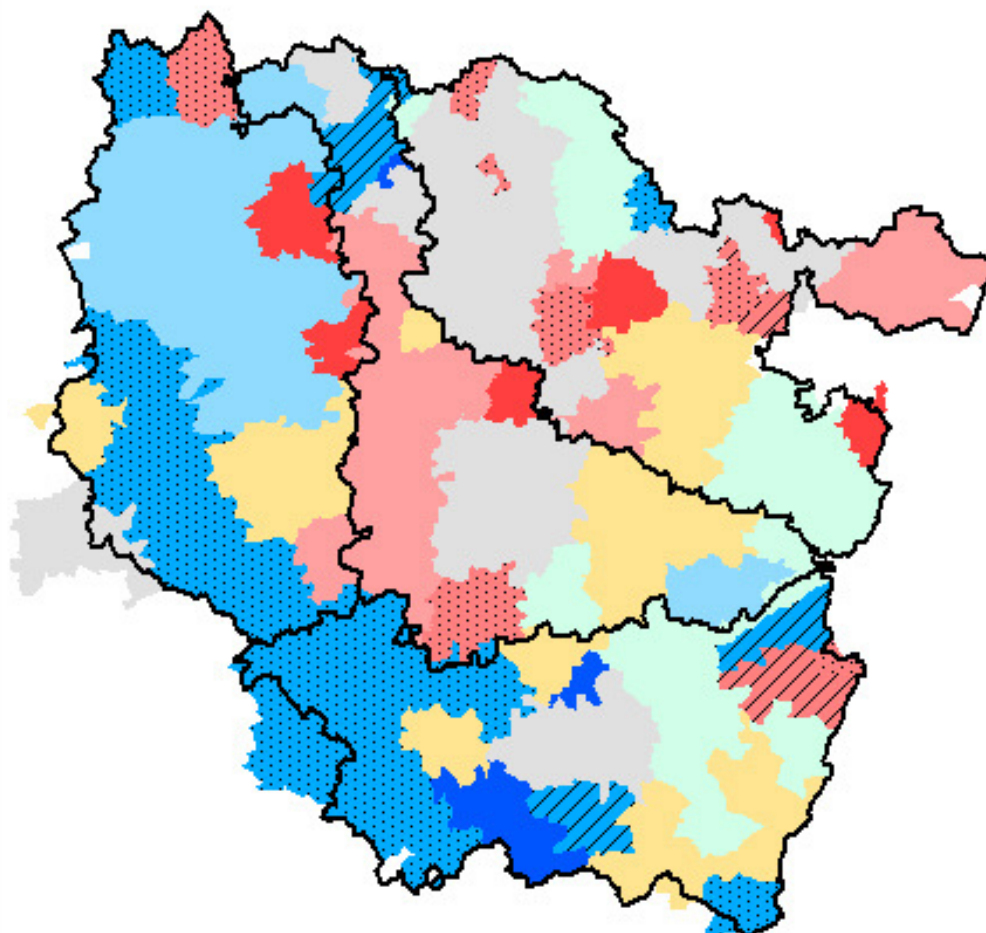


Source : INSEE, Recensements de la population de 1990 et 1999

La géographie régionale des performances des bassins de vie (cf. carte 3.1 ; annexe 3.1) confirme la distinction entre les territoires de la façade ouest dont la situation est, d'une manière générale, défavorable et ceux de la grande moitié est (vallée de la Moselle) dont les indicateurs de croissance locale sont davantage positifs (à l'exception de Creutzwald et de Asch-sur-Alzette-Villerupt). C'est cependant dans les territoires de cette partie est de la région que l'on observe des formes de croissance locale plus hétérogènes n'affectant positivement que l'un des deux indicateurs, l'autre étant négatif (20 cas sur 22). Les caractéristiques urbaines peuvent expliquer, à l'échelle de bassins de vie, l'association de bonnes performances sur l'emploi avec une diminution de population sous l'effet du desserrement urbain : ce pourrait être le cas de La Bresse, Remiremont ou Lunéville. Mais, cette situation est plus fréquemment rencontrée dans les bassins de vie organisés autour de pôles d'emploi ruraux (6 cas sur 11, dont Dieuze, Vittel, Gérardmer, etc.), qui sont souvent proches des grandes aires urbaines de l'axe mosellan. La situation opposée, où la croissance locale est plus spécifiquement tirée par la démographie, est plus classiquement caractéristique de territoires périurbains (Bayon, Aumetz, Boulay-Moselle, etc.), mais là encore, cette situation concerne également plusieurs pôles d'emploi ruraux, comme Raon-l'Etape, Bouzonville, Rambervillers, Vagney, Bruyères.

En définitive, au-delà d'une nette césure entre bassins ruraux de l'ouest à dynamique plutôt négative et bassins ruraux de l'est à dynamique globalement positive, la situation des bassins de vie ruraux lorrains apparaît assez contrastée et combine de façon assez complexe dynamique démographique et croissance économique.

Carte 3.1 : Typologie d'évolution de la population et de l'emploi dans les bassins de vie



Typologie d'évolution de population et d'emploi

■	Très positif	(6)
▨	Positif fort emploi	(3)
▩	Positif fort pop	(7)
■	Positif	(7)
■	Négatif	(4)
▩	Négatif faible pop	(11)
▨	Négatif faible emplo	(4)
■	Très négatif	(4)
■	Pop - et elt +	(10)
■	Pop + et elt -	(12)

Unités urbaines 1999 de 30 000 habitants ou plus

Source : INSEE, Recensements de la population de 1990 et 1999

3.2 Orientation économique des bassins de vie : situation en 1999 et évolution 1990 -1999

3.2.1. Une orientation industrielle toujours marquée en 1999

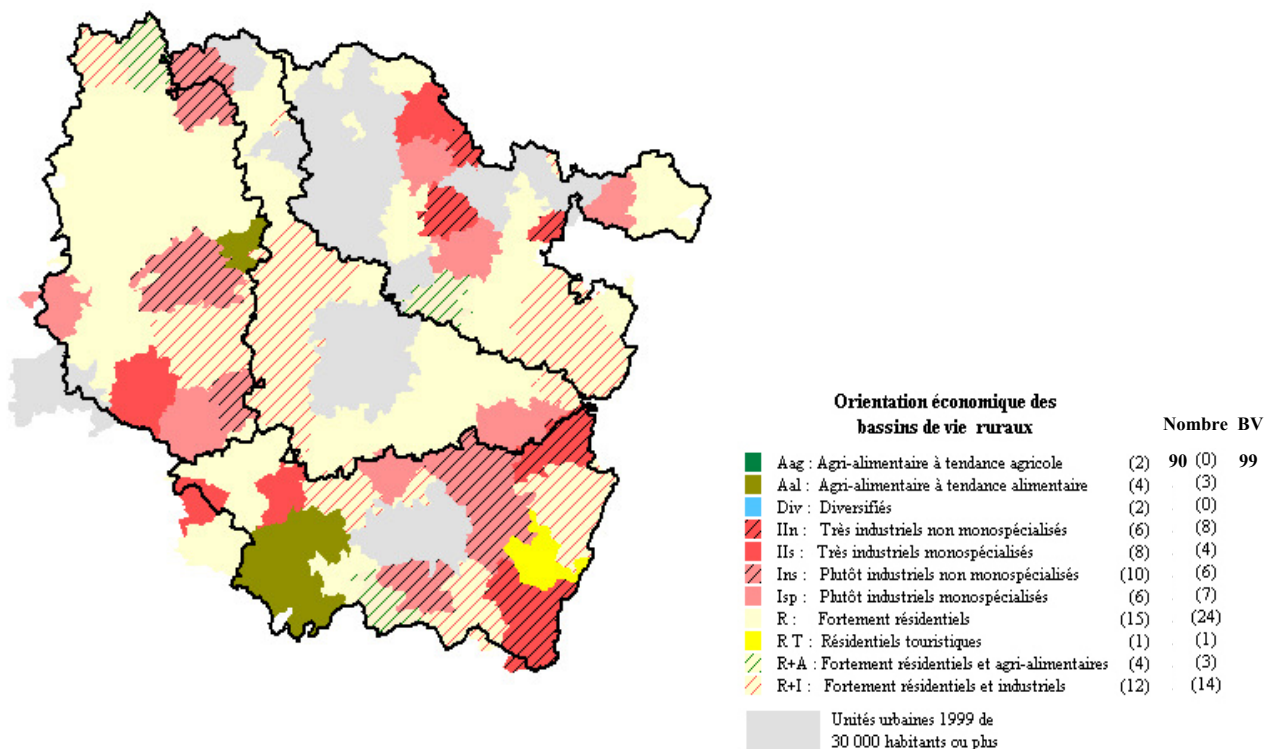
En 1999, la structure économique des bassins de vie ruraux lorrains est sensiblement plus industrielle que la moyenne de leurs homologues des autres régions françaises⁵. Près de quatre bassins ruraux lorrains sur dix (cf. carte 3.2) ont plus du tiers de leurs emplois occupés dans l'industrie (bassins très industriels ou plutôt industriels), alors que cette proportion est d'un peu plus du quart à l'échelle des bassins ruraux français. L'importance de l'industrie est encore plus forte en Lorraine, lorsqu'on l'apprécie par rapport à la population et à l'emploi rural régional. Ainsi, 28 % de la population habite dans des bassins industriels et 28 % des emplois ruraux dépendent du secteur secondaire, soit près de trois fois plus que ce que l'on observe en moyenne dans les bassins ruraux français pour ces deux indicateurs. Du point de vue géographique, les bassins de vie industriels sont répartis sur l'ensemble du territoire régional à l'exception de la Meurthe-et-Moselle, et sont assez fréquents dans l'espace à dominante rurale de la Meuse (Condrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Saint-Michel, Longuyon) et des Vosges (Moyenmontier, Rambervillers, Bruyères, Vagney, Le Thillot). L'histoire industrielle de la Lorraine se retrouve au travers du poids de l'industrie et de la spécialisation de l'activité industrielle de certains bassins autour d'un secteur industriel dominant (au sens de la NES 114). Ainsi, sur les 25 bassins ruraux lorrains plutôt ou très industriels, 11 d'entre eux sont monospécialisés, les autres présentant un profil industriel non spécialisé, c'est-à-dire où aucun secteur de l'industrie ne rassemble plus de la moitié des emplois industriels. Bien que plus prégnante en termes d'emploi (les bassins concernés regroupent 10 % des emplois ruraux en Lorraine contre 3 % en France), cette caractéristique n'est pas plus fréquente en Lorraine qu'en France (respectivement 44 % et 42 % de bassins industriels spécialisés).

Les bassins où les emplois **agricoles et agro-alimentaires** représentent une part significative de l'emploi local (plus de sixième) et sont supérieurs, en nombre, aux emplois industriels, sont, en 1999 et ce malgré le caractère relativement rural de la région, nettement moins nombreux en Lorraine qu'en France: on en compte seulement 6 sur 70 bassins en Lorraine contre 1 sur 5 en France. De plus, pour au moins deux d'entre eux, cette orientation économique n'est pas directement liée à l'agriculture, mais à l'exploitation de sources d'eau minérale (Vittel et Contrexéville), cette activité étant comptée dans les catégories correspondantes de la nomenclature économique de synthèse de l'INSEE (la NES). Et, les bassins de vie dans lesquels l'orientation agri-alimentaire était liée à l'emploi dans la seule production agricole en 1990 (Nomény, Montmédy), ne sont plus significativement marqués par ce secteur en 1999.

Ainsi, ici comme ailleurs (Blanc et Schmitt, 2006), ce sont les secteurs de **l'économie résidentielle** qui occupent une grande majorité des emplois dans nombre de bassins de vie ruraux lorrains. Cette orientation économique dans sa définition la plus stricte (excluant les profils mixtes « résidentiels et agri-alimentaires » ou « résidentiels et industriels ») est présente en Lorraine dans une proportion proche de celle observée en moyenne dans l'espace rural des bassins de vie français : près de 1 bassin sur 4 en 1999. Mais, c'est au cours de la décennie 90 qu'un fort mouvement de tertiarisation de l'économie rurale lorraine s'est opérée, puisque c'est le profil économique qui a le plus augmenté, en nombre de bassins, entre 1990 et 1999 (+ 9). Peu de bassins de vie semblent appuyer cette économie résidentielle sur le tourisme (seul le bassin de vie de Gérardmer est concerné par cette orientation assez spécifique). Mais, ce résultat peut être lié au mode d'appréciation un peu frustré de cette orientation au travers de la seule capacité d'accueil touristique (marchande et non marchande), mesurée en nombre de lits d'accueil par résident, et au seuil élevé retenu pour cette qualification (un bassin résidentiel est réputé touristique si sa population est susceptible d'être multiplié par 2,5 en période d'affluence touristique).

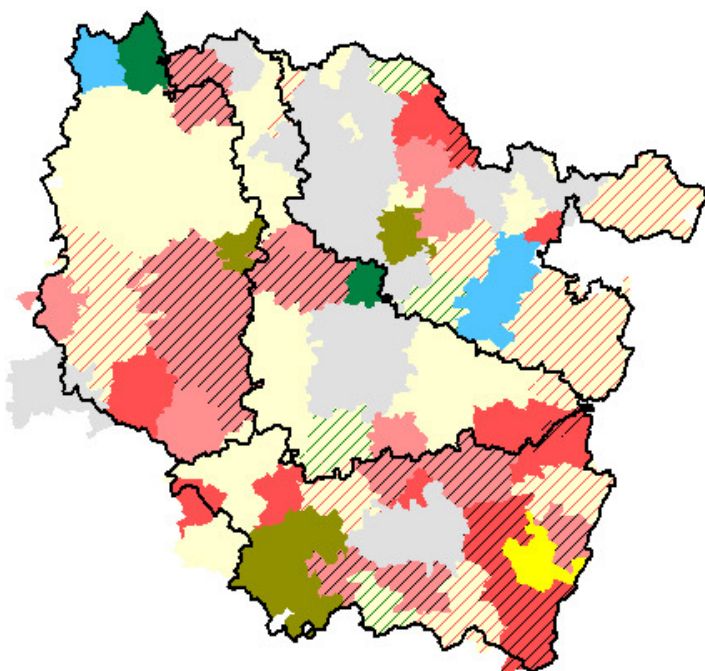
⁵ On adopte ici la typologie des orientations économiques proposées par Ambiaud *et al.* (2004), qui s'appuient sur une répartition des emplois selon trois grands types de secteurs (au sens de la NES) : agri-alimentaires (agriculture & industries agro-alimentaires) ; industriels (secteurs de l'industrie et les services aux entreprises associés) ; résidentiels (services marchands aux particuliers et services administrés).

Carte 3.2 : Orientation économique des bassins de vie ruraux en 1999



Source : INSEE, rapport de l'INSEE avec la participation de l'IFEN, l'INRA, le SCEES pour la DATAR, juillet 2003

Carte 3.3 : Orientation économique des bassins de vie ruraux en 1990



Source : INSEE, rapport de l'INSEE avec la participation de l'IFEN, l'INRA, le SCEES pour la DATAR, juillet 2003

En revanche, un bassin de vie lorrain sur quatre est caractérisé par une structure économique comprenant une base importante d'emplois résidentiels associée à un nombre conséquent d'emplois dans les secteurs primaires ou secondaires. Et, ce sont les structures économiques associant emplois tertiaires et emplois industriels qui caractérisent le plus la région par rapport à la moyenne française. Elles concernent un bassin de vie sur cinq en Lorraine contre moins de un sur dix en France. La position spatiale peut, pour certains bassins de vie, expliquer en partie cette structure économique plus bifide. Elle se rencontre en effet plus souvent dans l'espace à dominante urbaine (Toul, Pont-à-Mousson, Sarrebourg, Saint-Dié, Remiremont), ou en périphérie des aires urbaines (Commercy, Mirecourt).

La situation économique des bassins de vie observée en 1999 est cependant conditionnée par d'importantes transformations ayant affecté les différents secteurs et notamment les secteurs industriels. Il est dès lors intéressant d'analyser les trajectoires qu'a connues la structure économique des bassins de vie lorrains entre 1990 et 1999.

3.2.2. Trajectoires économiques des bassins de vie ruraux lorrains entre 1990 et 1999

Le tableau 3 propose une synthèse des principales trajectoires de transformation de la structure économique des bassins de vie ruraux lorrains entre 1990 et 1999. Pour chacune d'elles, la distribution selon le rythme d'évolution de l'emploi des bassins de vie correspondants permet d'affiner l'interprétation de la structure économique locale en distinguant les transformations liées au recul de l'emploi dans certains secteurs économiques, notamment industriels, des processus de reconversion du tissu économique, ou encore des processus de croissance économique locale.

Tableau 3.3 : Evolution de l'orientation économique des bassins de vie ruraux lorrains entre 90 et 99

Trajectoires économiques		Classes d'évolution de l'emploi 90-99 (%)					Total	Evo. emplois %	Evo. pop %
		<-10	-1,0 à -2,5	-2,5 à 2,5	2,5 à 10	>+10			
1. Recul agriculture	(1)			1	3	1	5	7,0	5,2
	(2)			-1	7,4	13,5			
2. Maintien agri- alimentaire	(1)		1			2	3	7,1	-1,3
	(2)		-9,9			15,6			
3. Maintien industrie	(1)	3	13	2	3	2	23	-3,0	-1,6
	(2)	-15,9	-6,1	-0,1	5,1	21,2			
4. Recul de l'industrie	(1)	3	4	2	3	1	13	-2,7	-0,5
	(2)	-19,5	-6,5	1,9	5,8	28,7			
5. Industrialisation	(1)				3	1	4	14,4	1,2
	(2)				6,3	38,6			
6. Maintien résidentiel	(1)	5	1	6	7	3	22	0,6	0,1
	(2)	-16,5	-5,6	0,4	6,8	17,7			
Total		11	19	11	19	10	70	0,3	-0,2

(1) Nombre de bassins de vie (2) Moyenne évolution population entre 90 et 99

Source : INSEE, Recensements de la population de 1990 et 1999

Le premier constat, non surprenant étant donné le pas de temps relativement court pris en compte ici (10 ans), est que la majorité des bassins de vie ne subissent pas de transformations majeures de leur structure économique au cours de la période : près de 7 bassins lorrains sur 10 sont en 1999 classés dans la même orientation qu'en 1990.

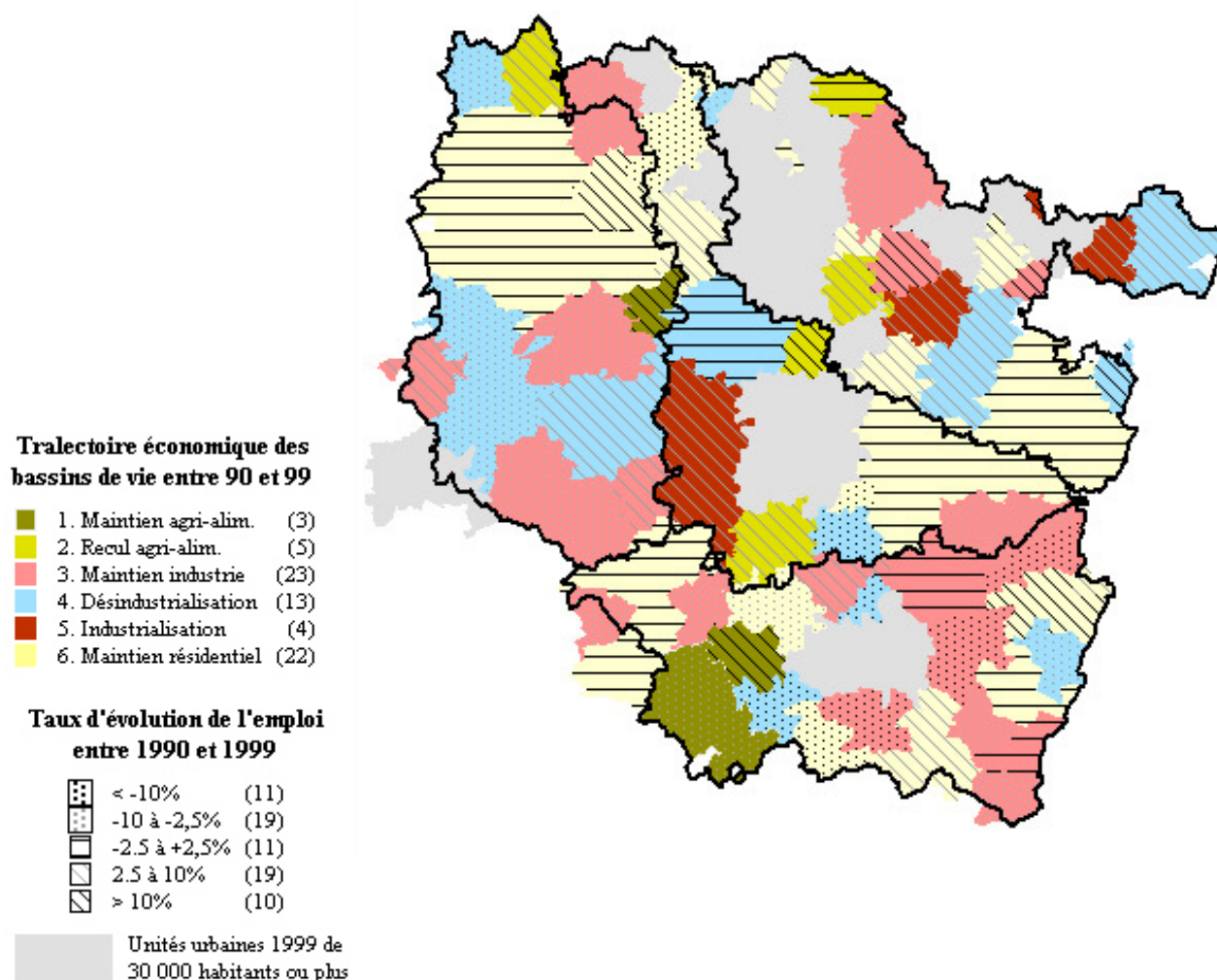
Les trajectoires correspondant à un recul relatif des emplois dans les secteurs primaires et secondaires sont toutefois en nombre significatif : 18 bassins, soit 1 bassin de vie sur 4. Cette trajectoire n'est toutefois pas systématiquement à interpréter en termes de déclin économique, mais plutôt en termes de reconversion économique. En effet, plus de la moitié de ces bassins sont en stabilité ou en croissance de leurs emplois entre 1990 et 1999. Si, dans l'absolu, cette trajectoire concerne plus particulièrement les bassins de vie industriels, c'est dans les bassins agri-alimentaires que cette tendance d'évolution favorable est la plus

affirmée. Ainsi, les 5 bassins où l'on assiste à un recul de l'agriculture ont un nombre d'emplois stables ou croissants alors que 7 des 13 bassins où le poids de l'industrie dans l'emploi passe en dessous du tiers des emplois locaux sont en situation de régression d'emplois (et de population).

a) Des bassins de vie industriels fragilisés

Si on se centre maintenant sur les 40 bassins de vie lorrains plutôt ou fortement industriels en 1990, les trajectoires de stabilité entre 1990 et 1999 sont les plus nombreuses (23), suivies de trajectoires de désindustrialisation - ou tout du moins de baisse du poids relatif de l'emploi industriel dans l'emploi total - qui concerne 13 bassins de vie. Les trajectoires de renforcement de l'industrialisation sont plus exceptionnelles et ne concernent que 4 cas.

Carte 3.4 : Trajectoire économique des bassins de vie et évolution de l'emploi



Source : INSEE, recensements de la population de 1990 et 1999 ; rapport de l'INSEE avec la participation de l'IFEN, l'INRA, le SCEES pour la DATAR, juillet 2003.

Les trajectoires de **maintien de l'industrie** ne correspondent bien entendu pas au statu quo de la structure économique des bassins concernés, mais les évolutions ne remettent pas en cause la place prépondérante occupée par les emplois industriels dans l'économie locale (plus du tiers des emplois) par rapport à l'économie résidentielle, qui occupe toujours moins de la moitié des emplois. On observe, d'une part, que les bassins les plus industriels (plus de 50 % des emplois, soit 13 bassins sur 23) conservent leur très forte orientation industrielle, à l'exception des bassins de Baccarat et Bryuères (cf. carte 4), tout en enregistrant pour la grande majorité d'entre eux une diminution sensible d'emplois entre 1990 et 1999 (2,5 % d'emplois en moins pour 11 d'entre eux). D'autre part, le niveau de spécialisation des bassins de vie industriels reste fort en 1999. Sur 11 bassins spécialisés en 1990 situés dans cette trajectoire de maintien de l'industrie, seulement 3 ont connu une relative diversification de leur tissu industriel grâce à une forte croissance

d'emplois dans deux cas (Faulquemont, Sarralbe) et à une forte baisse dans le dernier cas. Il apparaît en définitive, qu'à l'exception des ces deux cas, la stabilité de la structure économique des bassins ruraux industriels en Lorraine correspond à des contextes de réduction d'emplois et semble signifier des difficultés de reconversion des emplois industriels dans les secteurs les plus fragilisés par la concurrence internationale (métallurgie, automobile).

Les trajectoires de **recul de l'industrie** se manifestent dans la totalité des cas par la montée de la tertiarisation des économies locales. Pour la grande majorité des ces bassins de vie, l'évolution de leur structure économique fait passer la part de l'emploi des secteurs résidentiels à plus de 50% des emplois totaux et/ou la part des secteurs industriels à moins d'un tiers des emplois totaux. Alors que la majorité des bassins concernés connaissent une transformation graduelle passant les seuils nécessaires à un classement en bassins résidentiels et industriels, trois bassins de vie ayant connu une forte baisse du nombre d'emplois entre 1990 et 1999 (Darney, Bayon, Nomexy) ont subi une tertiarisation rapide de leur économie au point de n'être plus que résidentiels, et ce probablement en raison de la disparition brutale de nombreux emplois industriels. Pour d'autres bassins en croissance d'emploi au cours de la décennie 90, cette trajectoire correspond davantage à des situations de tertiarisation de l'économie entraînée par leurs caractéristiques périurbaines (Phalsbourg, Bitche) ou sous influence croissante d'agglomérations (Dieuze, Commercy).

Enfin, les trajectoires d'**industrialisation** s'observent systématiquement dans des contextes de croissance de l'emploi : sans que nous ne puissions à ce stade décortiquer les mécanismes de cet accroissement du poids relatif des emplois industriels, notons que sont concernés par cette trajectoire les bassins de Toul, Rohrbach-lès-Bitche, Morhange et Grosbliederstroff. Tous ces bassins sont contigus à des bassins de vie animés par des pôles urbains de plus de 30 000 habitants, leur croissance économique, probablement liée à la croissance de leurs emplois industriels, peut s'expliquer par l'implantation, en périphérie de certains pôles urbains, de certaines activités industrielles « rejetées » de ces derniers.

b) Des bassins de vie agri-alimentaires en reconversion économique

Dans les bassins significativement orientés vers les secteurs agricoles et agroalimentaires en 1990, les trajectoires d'effacement du poids relatif de l'emploi agricole et agroalimentaire sont dominantes (5 bassins sur les 8 bassins agri-alimentaires). La localisation périurbaine de quatre de ces bassins et le contexte de croissance de l'emploi dans lequel se situent la plupart d'entre eux, permet de penser que ces bassins de vie ont connu une forte restructuration de leurs activités économiques. On peut faire l'hypothèse que l'activité agricole et des filières locales de transformation et de commercialisation de produits agricoles en direction des agglomérations continuent à y jouer un rôle important aux côtés d'une économie de service en pleine expansion.

Les trajectoires de maintien de l'orientation agri-alimentaire correspondent probablement à des stratégies de valorisation des ressources locales (Contrexéville, Vittel, Vigneulles-lès-Hattonchâtel), conduites dans deux cas sur trois dans un contexte de croissance de l'emploi entre 1990 et 1999.

c) Une extension de l'économie résidentielle

La situation du tiers des bassins de vie lorrains orientés dès 1990 vers une économie résidentielle est restée rigoureusement inchangée en 1999. On n'y observe pas de mouvement significatif d'effacement des orientations secondaires industrielles, agri-alimentaires ou touristiques, lorsqu'elles existaient en 1990 (respectivement dans 6 bassins, 2 et 1). A ces bassins anciennement résidentiels, viennent s'ajouter des bassins ayant connu une tertiarisation récente de leur économie (recul de l'industrie ou de l'agri-alimentaire). Dans ce contexte économique, la position spatiale semble influencer, dans une large mesure, la dynamique économique engendrée par de tels profils économiques. Dans l'espace à dominante urbaine, cette structure économique est créatrice d'emplois dans des bassins comme Courcelles-Chaussy, Farébersviller, Hettange-Grande, Jarny, Provenchères-sur-Fave, Puttelange-aux-Lacs, Remiremont, Saint-Dié, alors que ce n'est pas le cas dans des bassins comme Blainville-sur-l'Eau, Esch-sur-Alzette -Villerupt, Piennes, Tucquegnieux. Elle permet également à des bassins ruraux proches des aires urbaines (Château-Salins et Etain) de bénéficier d'indicateurs de croissance favorable. On constate enfin que la valorisation touristique des aménités rurales dans les bassins de vie du massif des Vosges ne semble pas avoir progressé significativement.

4. Conclusion

A côté des huit grandes agglomérations de Lorraine, 70 bourgs ou petites villes polarisent l'espace rural lorrain. Les bassins de vie qui s'organisent autour de ces communes sont plus vastes, plus peuplés et plus denses que leurs homologues métropolitains. Les communes lorraines sont en générale plus petites et moins bien équipées que les autres communes françaises. L'absence d'équipements dans une commune n'est pas forcément synonyme de désenclavement ou de déshérence. Outre la possibilité d'un service de substitution (visite médicale, épicerie ambulante, dépôt de pain, livraison de produits surgelés, marché hebdomadaire, etc.), la présence d'un pôle de service pas trop éloigné permet de répondre plus largement aux besoins quotidiens de la population. Beaucoup de bassins lorrains sont organisés autour d'un seul de ces pôles de services. Quelques uns en possèdent deux voire trois ou plus dans leur périmètre ce qui permet d'offrir aux populations résidentes des équipements nombreux et variés. L'articulation entre la trame urbaine et les pôles de services permet de distinguer plusieurs types de territoires : depuis les grands bassins centrés sur un pôle urbain relayé par des pôles secondaires jusqu'aux petits bassins animés par un bourg rural en passant par les bassins périurbains dont les équipements du pôle de services sont fortement concurrencés par ceux des grandes agglomérations.

L'autonomie des bassins est fortement liée à la situation de leur pôle dans la hiérarchie urbaine. Les bassins autonomes qui offrent à leurs habitants une gamme de services et des emplois en nombre et en qualité suffisants sont principalement les bassins animés par un pôle urbain ou par un pôle d'emploi du rural. A l'opposé, les bassins dépendants dont le niveau d'équipement et d'emploi est trop faible pour répondre aux besoins des populations locales sont principalement des bassins périurbains, proches des grandes agglomérations elles-mêmes fortement dotées en emplois, commerces et services. Les bassins faiblement autonomes sont majoritairement animés par un bourg rural. Avec une durée moyenne de 16 minutes pour joindre l'ensemble des équipements et des services, la population des bassins de vie lorrains a une situation similaire à la moyenne nationale. On relève cependant de fortes disparités selon les bassins. L'évolution récente du nombre de commerces présents dans les bassins de vie ruraux suit la tendance générale, à savoir une augmentation notable des super et hypermarchés et une forte diminution des commerces traditionnels. L'augmentation des super et hypermarchés est plus marquée dans les bassins formés autour d'un bourg rural qui bénéficient d'un certain rattrapage. Moins bien pourvus en infirmiers et surtout en médecins que les grandes agglomérations, les bassins de vie ruraux ont bénéficié ces dernières années d'une augmentation modeste du nombre de médecins et d'une forte augmentation du nombre d'infirmiers.

La structure économique des bassins de vie ruraux lorrains s'appuie sur une base industrielle importante qui a persisté au cours de la décennie 90. En parallèle, nombre de ces bassins de vie se trouvent dans une situation de croissance locale pas toujours très favorable. Celle-ci s'explique, soit par une dynamique de désindustrialisation qui a touché certains bassins entre 1990 et 1999 pour lesquels les perspectives de reconversion économique sont limitées en raison d'atouts insuffisants pour attirer des activités industrielles nouvelles, soit par une distance à la ville qui limite les opportunités de développement d'emplois résidentiels, soit encore par des difficultés internes à valoriser les ressources locales par le tourisme, par exemple. De leur côté, les activités agricoles et agro-alimentaires ne sont plus en mesure de constituer l'ossature économique des bassins de vie, à l'exception de celles valorisant des ressources spécifiques telles que l'eau de source. La localisation en périphérie des grandes agglomérations de la plupart des bassins anciennement agri-alimentaires leur permet souvent de bénéficier d'un contexte local de croissance démographique et de tertiarisation des emplois, ce qui peut leur ouvrir des perspectives de valorisation des produits agricoles sur des circuits de commercialisation locaux. Enfin, l'économie résidentielle tend, dans l'espace rural lorrain comme ailleurs en France, à se généraliser par l'effet de diffusion résidentielle accentué ici par l'important maillage urbain de la région. Il en résulte des dynamiques de croissance démographique et d'emploi très contrastées selon les bassins de vie, qui dépendent en partie de leur position par rapport à l'armature urbaine. Ainsi les bassins périurbains tirent généralement (mais pas systématiquement) bien profit de cette orientation économique, alors que, pour les bassins animés par un pôle d'emploi rural, la faiblesse du marché final local réduit les perspectives de développement économiques.

Bibliographie

- Ambiaud E., M. Blanc, B. Schmitt, 2004 – Les bassins de vie des bourgs et des petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle. *Insee Première*, 954 : 1-4.
- Bessy-Pietri P., M. Hilal, B. Schmitt, 2000 – Recensement de la population 1999. Evolutions contrastées du rural. *Insee Première*, 726 : 1-5 & *Inra Sciences Sociales*, 00(2) : 1-5.
- Blanc M, B. Schmitt, 2006 – Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des petites villes et des bourgs, *Economie et Statistique*, à paraître.
- Hilal, M., B. Schmitt, 2000 – Recensement de la population 1999. Evolutions contrastées du rural. *Inra Sciences Sociales*, 00(2) : 1-5
- Hilal, M., B. Schmitt, 2003 – Services aux populations : l'importance de l'économie résidentielle. *Inra Sciences Sociales*, 1-2/03 : 1-6
- Hilal, M., B. Schmitt, 2003 – Polarisation du territoire : le rôle des emplois et des équipements. *Inra Sciences Sociales*, 1-2/03 : 1-4
- Hilal, M., 2006 – Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes. *Economie et Statistique*, à paraître.
- INSEE, 2001 – Inventaire communal. *Synthèses*, 52
- INSEE, 2004 – *La Lorraine face à son avenir*. INSEE Lorraine
- INSEE / DRAF / INRA, 2004 – Le rural en Midi-Pyrénées. *Les dossiers de l'INSEE*, 124/2004. INSEE Midi-Pyrénées
- INSEE / IFEN / INRA / SCEES, 2003 – Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie. Rapport pour la DATAR. (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/bassins_vie/bassins_vie.htm)
- INSEE / SGAR / DRAF / DRE, 2005 – *La Basse-Normandie entre villes et campagnes*. INSEE Basse-Normandie
- Schmitt B., X. Niel, 1999 – La diffusion des services sanitaires et sociaux depuis 1980, le poids croissant des zones périurbaines, *DREES – Etudes et résultats*, n°32, septembre

Annexes

Annexe 1.1 - Liste et caractéristiques des bassins de vie lorrains (1/2)

BV - Code INSEE du bassin	Nom du bassin	Superficie (km ²)	Population en 1999	Densité (hab./km ²)	Nombre de communes
54039	Baccarat	282	12 878	46	29
54054	Bayon	176	6 628	38	28
54076	Blainville-sur-l'Eau	56	7 660	137	7
54273	Jarny	305	20 826	68	34
54322	Longuyon	389	15 799	41	33
54329	Lunéville	857	45 904	54	96
54400	Nomeny	123	5 200	42	16
54415	Pagny-sur-Moselle	70	6 639	94	8
54425	Piennes	241	16 539	69	27
54431	Pont-à-Mousson	481	38 563	80	52
54528	Toul	725	48 639	67	65
54536	Tucquegnieux	22	5 998	271	3
54563	Vézelize	307	9 714	32	50
54580	Esch-sur-Alzette(L)-Villerupt (*)	87	23 834	275	10
55029	Bar-le-Duc	851	40 005	47	61
55122	Commercy	613	19 230	31	42
55181	Etain	250	6 898	28	26
55215	Gondrecourt-le-Château	320	4 109	13	17
55291	Ligny-en-Barrois	363	11 240	31	29
55351	Montmédy	247	6 827	28	26
55427	Revigny-sur-Ornain	203	8 015	39	17
55463	Saint-Mihiel	517	11 324	22	40
55502	Stenay	225	6 528	29	21
55533	Vaucouleurs	177	4 639	26	17
55545	Verdun	1 887	56 722	30	163
55551	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	131	2 254	17	5
57041	Aumetz	54	10 179	188	5
57089	Bitche	407	21 630	53	31
57097	Boulay-Moselle	195	11 199	57	26
57106	Bouzonville	231	15 543	67	32
57132	Château-Salins	207	7 238	35	25
57155	Courcelles-Chaussy	71	5 086	72	7
57160	Creutzwald	83	26 841	323	11
57177	Dieuze	477	14 251	30	56
57207	Farébersviller	15	9 008	600	2
57209	Faulquemont	196	18 116	93	24
57260	Grosbliederstroff (*)	19	5 998	319	2
57269	Guénange	24	10 748	447	3
57323	Hettange-Grande	74	10 516	142	8
57483	Morhange	254	9 932	39	34
57540	Phalsbourg	94	11 108	118	19
57556	Puttelange-aux-Lacs	126	12 028	96	15
57572	Rémilly	184	7 579	41	26
57589	Rohrbach-lès-Bitche	176	13 457	76	14
57628	Sarralbe	76	8 355	110	7
57630	Sarrebourg	951	53 670	56	86
57650	Sierck-les-Bains	149	9 468	63	19
88029	Bains-les-Bains	203	4 359	21	13
88075	Bresse	163	13 440	83	5
88078	Bruyères	310	16 307	53	40
88090	Charmes	195	12 344	63	26
88095	Châtenois	186	6 359	34	26
88114	Contrexéville	581	15 125	26	51
88124	Darney	181	4 454	25	16
88181	Fraize	184	13 061	71	8
88196	Gérardmer	248	17 115	69	13
88270	Liffol-le-Grand	72	2 926	41	5
88304	Mirecourt	287	14 641	51	52

Annexe 1.1 - Liste et caractéristique des bassins de vie lorrains (2/2)

BV - Code INSEE du bassin	Nom du bassin	Superficie (km ²)	Population en 1999	Densité (hab./km ²)	Nombre de communes
88319	Moyenmoutier	201	12 984	65	18
88321	Neufchâteau	546	16 714	31	49
88327	Nomexy	69	5 186	75	6
88361	Provenchères-sur-Fave	41	1 670	41	4
88367	Rambervillers	390	14 503	37	35
88372	Raon-l'Étape	104	9 049	87	10
88383	Remiremont	344	36 159	105	13
88413	Saint-Dié	294	36 796	125	27
88468	Thillot	149	13 230	89	7
88486	Vagney	160	12 787	80	10
88516	Vittel	219	11 072	51	24
88530	Xertigny	248	9 500	38	7
10 communes du référentiel rural restreint sont rattachées à des bassins dont les pôles sont hors Lorraine					
51507	Sainte-Menehould	21	210	10	2
52060	Bourbonne-les-Bains	26	426	16	3
67105	Drulingen	17	547	31	2
67388	Niederbronn-les-Bains	24	531	22	1
67434	Sarre-Union	20	589	30	2
Référentiel rural restreint lorrain		19 444	1 036 646	53	1 849

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

Annexe 1.2 - Polarisation des bassins de vie (1/3)

Bassin de vie			Bassin de service intermédiaire		Population	Niveau d'équipements (sur 36)
Code INSEE	Nom		Code INSEE	Nom		
54039	Baccarat	formé par deux bassins de services intermédiaires	54039	Baccarat	4 746	28
			54040	Badonviller	1 512	20
54054	Bayon	organisé autour d'un seul pôle	54054	Bayon	1 404	25
54076	Blainville-sur-l'Eau	organisé autour d'un seul pôle	54076	Blainville-sur-l'Eau	3 790	21
54273	Jarny	organisé autour d'un seul pôle	54273	Jarny	8 377	27
54322	Longuyon	organisé autour d'un seul pôle	54322	Longuyon	5 876	27
54329	Lunéville	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	54329	Lunéville	20 200	28
			54222	Gerbéviller	1 402	18
			54077	Blâmont	1 261	20
54400	Nomeny	organisé autour d'un seul pôle	54400	Nomeny	1 082	19
54415	Pagny-sur-Moselle	organisé autour d'un seul pôle	54415	Pagny-sur-Moselle	4 078	19
54425	Piennes	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	55063	Boulligny	2 813	16
			54425	Piennes	2 416	24
			54029	Audun-le-Roman	2 059	18
54431	Pont-à-Mousson	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	54431	Pont-à-Mousson	14 592	28
			54157	Dieulouard	4 767	19
			54518	Thiaucourt-Regniéville	1 039	15
54528	Toul	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	54528	Toul	16 945	28
			54205	Foug	2 740	18
			54135	Colombey-les-Belles	1 283	18
54536	Tucquegnieux	organisé autour d'un seul pôle	54536	Tucquegnieux	2 726	14
54563	Vézelize	organisé autour d'un seul pôle	54563	Vézelize	1 336	24
54580	Esch-sur-Alzette(L)-Villerupt (*)	organisé autour d'un seul pôle	54580	Villerupt	9 686	25
55029	Bar-le-Duc	formé par deux bassins de services intermédiaires	55029	Bar-le-Duc	16 944	28
			55517	Seuil-d'Argonne	495	15
55122	Commercy	formé par deux bassins de services intermédiaires	55122	Commercy	6 324	28
			55573	Void-Vacon	1 573	17
55181	Étain	organisé autour d'un seul pôle	55181	Étain	3 709	24
55215	Gondrecourt-le-Château	organisé autour d'un seul pôle	55215	Gondrecourt-le-Château	1 377	19
55291	Ligny-en-Barrois	formé par deux bassins de services intermédiaires	55291	Ligny-en-Barrois	5 035	25
			55516	Tréveray	741	13
55351	Montmédy	organisé autour d'un seul pôle	55351	Montmédy	2 260	24
55427	Revigny-sur-Ornain	organisé autour d'un seul pôle	55427	Revigny-sur-Ornain	3 660	24
55463	Saint-Mihiel	organisé autour d'un seul pôle	55463	Saint-Mihiel	5 260	26
55502	Stenay	organisé autour d'un seul pôle	55502	Stenay	2 952	26
55533	Vaucouleurs	organisé autour d'un seul pôle	55533	Vaucouleurs	2 289	23

Annexe 1.2 - Polarisation des bassins de vie (2/3)

Bassin de vie			Bassin de service intermédiaire		Population	Niveau d'équipements (sur 36)
Code INSEE	Nom		Code INSEE	Nom		
55545	Verdun	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	55545	Verdun	19 624	28
			55117	Clermont-en-Argonne	1 767	21
			55167	Dun-sur-Meuse	752	19
			55527	Varennes-en-Argonne	691	18
			55198	Fresnes-en-Woëvre	642	18
			55145	Damvillers	620	19
55551	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	organisé autour d'un seul pôle	55551	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	1 371	19
57041	Aumetz	organisé autour d'un seul pôle	57041	Aumetz	2 225	18
57089	Bitche	formé par deux bassins de services intermédiaires	57089	Bitche	5 752	28
			57732	Volmunster	896	14
57097	Boulay-Moselle	organisé autour d'un seul pôle	57097	Boulay-Moselle	4 374	26
57106	Bouzonville	organisé autour d'un seul pôle	57106	Bouzonville	4 117	26
57132	Château-Salins	formé par deux bassins de services intermédiaires	57132	Château-Salins	2 470	25
			57712	Vic-sur-Seille	1 469	15
57155	Courcelles-Chaussy	organisé autour d'un seul pôle	57155	Courcelles-Chaussy	2 392	19
57160	Creutzwald	formé par deux bassins de services intermédiaires	57160	Creutzwald	14 360	28
			57205	Falck	2 632	13
57177	Dieuze	formé par deux bassins de services intermédiaires	57177	Dieuze	3 612	27
			57346	Insming	607	12
57207	Farébersviller	organisé autour d'un seul pôle	57207	Farébersviller	6 876	19
57209	Faulquemont	organisé autour d'un seul pôle	57209	Faulquemont	5 478	25
57260	Grosbliederstroff (*)	organisé autour d'un seul pôle	57260	Grosbliederstroff	3 334	19
57269	Guénange	organisé autour d'un seul pôle	57269	Guénange	7 124	14
57323	Hettange-Grande	organisé autour d'un seul pôle	57323	Hettange-Grande	6 356	22
57483	Morhange	organisé autour d'un seul pôle	57483	Morhange	4 050	27
57540	Phalsbourg	organisé autour d'un seul pôle	57540	Phalsbourg	4 499	27
57556	Puttelage-aux-Lacs	organisé autour d'un seul pôle	57556	Puttelage-aux-Lacs	3 101	23
57572	Rémilly	organisé autour d'un seul pôle	57572	Rémilly	1 813	20
57589	Rohrbach-lès-Bitche	organisé autour d'un seul pôle	57589	Rohrbach-lès-Bitche	2 115	25
57628	Sarralbe	organisé autour d'un seul pôle	57628	Sarralbe	4 538	28
57630	Sarrebouurg	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	57630	Sarrebouurg	13 330	28
			54129	Cirey-sur-Vezouze	1 794	23
			57414	Lorquin	1 287	15
			57210	Fénétrange	823	16
57650	Sierck-les-Bains	organisé autour d'un seul pôle	57650	Sierck-les-Bains	1 872	20
88029	Bains-les-Bains	organisé autour d'un seul pôle	88029	Bains-les-Bains	1 415	26
88075	Bresse	organisé autour d'un seul pôle	88075	Bresse (La)	4 928	23
88078	Bruyères	organisé autour d'un seul pôle	88078	Bruyères	3 362	27
88090	Charmes	organisé autour d'un seul pôle	88090	Charmes	4 665	26
88095	Châtenois	organisé autour d'un seul pôle	88095	Châtenois	1 906	21

Annexe 1.2 - Polarisation des bassins de vie (3/3)

Bassin de vie			Bassin de service intermédiaire		Population	Niveau d'équipements (sur 36)
Code INSEE	Nom		Code INSEE	Nom		
88114	Contrexéville	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	88114	Contrexéville	3 708	22
			88079	Bulgnéville	1 286	17
			88258	Lamarche	1 159	16
			88310	Monthureux-sur-Saône	1 004	23
88124	Darney	organisé autour d'un seul pôle	88124	Darney	1 339	22
88181	Fraize	organisé autour d'un seul pôle	88181	Fraize	2 990	23
88196	Gérardmer	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	88196	Gérardmer	8 845	28
			88218	Granges-sur-Vologne	2 449	20
			88115	Corcieux	1 598	23
88270	Liffol-le-Grand	organisé autour d'un seul pôle	88270	Liffol-le-Grand	2 524	20
88304	Mirecourt	organisé autour d'un seul pôle	88304	Mirecourt	6 384	28
88319	Moyenmoutier	organisé autour d'un seul pôle	88319	Moyenmoutier	3 350	16
88321	Neufchâteau	organisé autour d'un seul pôle	88321	Neufchâteau	7 533	28
88327	Nomexy	organisé autour d'un seul pôle	88327	Nomexy	2 283	15
88361	Provenchères-sur-Fave	organisé autour d'un seul pôle	88361	Provenchères-sur-Fave	755	14
88367	Rambervillers	organisé autour d'un seul pôle	88367	Rambervillers	5 999	28
88372	Raon-l'Étape	organisé autour d'un seul pôle	88372	Raon-l'Étape	6 749	28
88383	Remiremont	formé par au moins trois bassins de services intermédiaires	88383	Remiremont	8 538	28
			88487	Val-d'Ajol (Le)	4 452	22
			88408	Rupt-sur-Moselle	3 637	22
			88351	Plombières-les-Bains	1 906	19
88413	Saint-Dié	organisé autour d'un seul pôle	88413	Saint-Dié	22 569	28
88468	Thillot	organisé autour d'un seul pôle	88468	Thillot (Le)	3 945	27
88486	Vagney	organisé autour d'un seul pôle	88486	Vagney	3 793	23
88516	Vittel	organisé autour d'un seul pôle	88516	Vittel	6 117	28
88530	Xertigny	organisé autour d'un seul pôle	88530	Xertigny	2 810	23

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

Annexe 1.3 - Décomposition des scores entre pôle et périphérie des bassins (1/2)

BV	Nom du bassin	Type de polarisation interne	CONC		NCONC		SANTE		EDUC		EMPLOIS		Scores		
			Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	BV
55122	Commercy	formé par deux BSI	4	1	4	1	4	1	4	0	4	1	20,0	4,3	20,0
55545	Verdun	formé par trois BSI ou plus	4	3	3	4	4	4	4	2	4	1	19,3	11,8	20,0
88196	Gérardmer	formé par trois BSI ou plus	4	2	4	4	4	3	4	1	4	1	20,0	9,5	20,0
88383	Remiremont	formé par trois BSI ou plus	4	4	4	4	4	4	4	1	4	2	20,0	13,8	20,0
88075	Bresse	organisé autour d'un seul pôle	4		4		4		3		4		19,3	0,0	19,3
88114	Contrexéville	formé par trois BSI ou plus	2	4	0	4	3	4	4	1	2	2	10,8	13,8	19,3
88321	Neufchâteau	organisé autour d'un seul pôle	4	2	4	1	4	1	4	1	4	1	20,0	5,8	19,3
54528	Toul	formé par trois BSI ou plus	4	1	3	4	4	4	4	1	4	1	19,3	9,5	18,5
55029	Bar-le-Duc	formé par deux BSI	4	1	3	2	4	3	4	1	4	1	19,3	7,3	18,5
55291	Ligny-en-Barrois	formé par deux BSI	4	0	3	0	1	1	4	1	4	0	17,0	1,5	18,5
57630	Sarrebouurg	formé par trois BSI ou plus	4	2	4	2	4	4	4	2	4	1	20,0	9,5	18,5
88304	Mirecourt	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0	20,0	0,0	17,0
88372	Raon-l'étape	organisé autour d'un seul pôle	4	0	2	0	4	0	4	0	4	0	18,5	0,0	17,0
88413	Saint-Dié	organisé autour d'un seul pôle	4	0	2	1	4	0	4	0	4	0	18,5	0,8	17,0
57483	Morhange	organisé autour d'un seul pôle	3	0	2	0	2	0	4	1	4	0	16,3	0,8	16,3
57540	Phalsbourg	organisé autour d'un seul pôle	2	0	3	0	2	0	4	0	4	0	16,3	0,0	15,5
88516	Vittel	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	0	4	0	3	0	4	0	19,3	0,0	15,5
54329	Lunéville	formé par trois BSI ou plus	4	2	3	3	4	4	4	2	4	1	19,3	10,3	15,3
54431	Pont-à-Mousson	formé par trois BSI ou plus	4	1	3	3	4	3	4	1	4	1	19,3	8,0	15,3
55463	Saint-Mihiel	organisé autour d'un seul pôle	4	0	3	0	4	0	3	0	2	0	14,5	0,0	14,8
88078	Bruyères	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	1	4	1	4	0	2	0	16,0	1,5	14,5
54039	Baccarat	formé par deux BSI	3	0	4	1	4	4	3	1	2	0	14,5	4,5	13,8
57177	Dieuze	formé par deux BSI	3	0	1	3	4	1	4	1	4	0	17,0	3,8	13,8
57628	Sarralbe	organisé autour d'un seul pôle	3	0	4	0	4	0	4	0	4	0	19,3	0,0	13,8
88468	Thillot	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	0	4	0	2	0	2	0	14,5	0,0	13,8
54425	Piennes	formé par trois BSI ou plus	3	1	0	3	3	1	4	1	0	0	7,5	4,5	13,3
57089	Bitche	formé par deux BSI	3	1	4	2	4	3	4	2	4	0	19,3	6,0	13,3
55502	Stenay	organisé autour d'un seul pôle	3	0	3	0	1	0	4	0	2	0	12,3	0,0	13,0
54273	Jarny	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	0	4	0	4	0	2	0	16,0	0,0	12,5
57160	Creutzwald	formé par deux BSI	4	0	2	0	4	1	4	1	4	0	18,5	1,5	12,3
88367	Rambervillers	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	0	4	0	3	2	4	0	19,3	1,5	12,3
88486	Vagney	organisé autour d'un seul pôle	4	0	3	0	4	0	2	0	2	0	13,8	0,0	12,3
54580	Esch-sur-Alzette(L)-Villerupt (*)	organisé autour d'un seul pôle	4	0	4	0	4	0	3	0	0	0	11,3	0,0	11,8
57132	Château-Salins	formé par deux BSI	3	0	1	0	4	0	4	0	2	0	13,0	0,0	11,8
88090	Charmes	organisé autour d'un seul pôle	3	0	2	3	2	0	4	0	2	0	12,3	2,3	11,5
88319	Moyenmoutier	organisé autour d'un seul pôle	4	0	3	0	4	0	1	0	2	0	13,0	0,0	11,0
88095	Châtenois	organisé autour d'un seul pôle	2	0	1	0	1	0	3	0	1	1	7,3	2,0	10,8
88029	Bains-les-Bains	organisé autour d'un seul pôle	3	0	3	0	2	0	4	0	1	0	11,0	0,0	9,8
54322	Longuyon	organisé autour d'un seul pôle	3	1	4	1	1	1	3	0	1	0	10,3	2,3	9,5
55533	Vaucouleurs	organisé autour d'un seul pôle	2	0	3	0	2	0	3	0	1	0	9,5	0,0	9,5
88124	Darney	organisé autour d'un seul pôle	2	0	3	0	4	0	3	0	1	0	11,0	0,0	9,5
57097	Boulay-Moselle	organisé autour d'un seul pôle	3	0	3	0	4	1	4	0	2	0	14,5	0,8	8,8

Annexe 1.3 - Décomposition des scores entre pôle et périphérie des bassins (1/2)

BV	Nom du bassin	Type de polarisation interne	CONC		NCONC		SANTE		EDUC		EMPLOIS		Scores		
			Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	Pôle	péri	BV
88181	Fraize	organisé autour d'un seul pôle	3	0	0	0	4	3	3	0	1	0	9,5	2,3	8,8
55215	Gondrecourt-le-Château	organisé autour d'un seul pôle	2	0	2	0	1	0	3	0	1	0	8,0	0,0	8,5
55427	Revigny-sur-Ormain	organisé autour d'un seul pôle	3	0	0	0	2	0	3	0	2	1	10,0	2,0	8,5
88270	Liffol-le-Grand	organisé autour d'un seul pôle	3	2	1	0	1	0	3	0	2	0	10,0	1,5	8,5
55551	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	organisé autour d'un seul pôle	1	0	1	2	2	0	2	1	1	1	6,5	4,3	8,0
57106	Bouzonville	organisé autour d'un seul pôle	4	0	3	0	2	0	4	0	4	0	17,8	0,0	8,0
57209	Faulquemont	organisé autour d'un seul pôle	4	0	2	0	2	0	3	0	4	0	16,3	0,0	8,0
88361	Provençères-sur-Fave	organisé autour d'un seul pôle	1	0	2	1	1	4	3	0	1	1	7,3	5,8	8,0
55181	Etain	organisé autour d'un seul pôle	3	0	1	0	3	0	3	0	2	0	11,5	0,0	7,8
54563	Vézelise	organisé autour d'un seul pôle	1	0	2	4	2	1	3	0	1	0	8,0	3,8	7,5
54054	Bayon	organisé autour d'un seul pôle	3	0	3	0	2	0	3	0	1	0	10,3	0,0	6,8
55351	Montmédy	organisé autour d'un seul pôle	2	0	3	0	2	0	3	0	1	0	9,5	0,0	6,0
54536	Tucquegnieux	organisé autour d'un seul pôle	3		0		3		2		0		6,0	0,0	5,3
57041	Aumetz	organisé autour d'un seul pôle	2	0	0	0	1	0	3	2	0	0	4,5	1,5	5,3
57589	Rohrbach-lès-Bitche	organisé autour d'un seul pôle	3	0	3	0	3	0	3	0	0	0	9,0	0,0	5,3
57556	Puttelange-aux-Lacs	organisé autour d'un seul pôle	3	1	3	0	1	0	3	0	0	0	7,5	0,8	4,5
88327	Nomexy	organisé autour d'un seul pôle	0	0	3	0	3	0	2	0	0	0	6,0	0,0	4,5
88530	Xertigny	organisé autour d'un seul pôle	1	0	3	0	3	0	3	0	2	0	11,5	0,0	4,5
54076	Blainville-sur-l'Eau	organisé autour d'un seul pôle	0	0	1	0	2	0	2	0	0	0	3,8	0,0	3,8
57155	Courcelles-Chaussy	organisé autour d'un seul pôle	0	0	1	0	2	0	4	0	0	0	5,3	0,0	3,8
57260	Grosbliedestroff (*)	organisé autour d'un seul pôle	3	0	0	0	1	0	3	0	2	0	9,3	0,0	3,8
57269	Guénange	organisé autour d'un seul pôle	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	3,8	0,0	3,8
54415	Pagny-sur-Moselle	organisé autour d'un seul pôle	0	0	0	0	2	0	3	0	0	0	3,8	0,0	3,0
57207	Farébersviller	organisé autour d'un seul pôle	3		0		1		2		0		4,5	0,0	3,0
57650	Sierck-les-Bains	organisé autour d'un seul pôle	0	0	1	0	1	0	3	0	0	0	3,8	0,0	3,0
54400	Nomeny	organisé autour d'un seul pôle	0	0	2	0	2	0	3	0	0	0	5,3	0,0	1,5
57323	Hettange-Grande	organisé autour d'un seul pôle	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3,8	0,0	1,5
57572	Rémilly	organisé autour d'un seul pôle	0	0	1	0	2	0	3	0	0	0	4,5	0,0	1,5

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999

Annexe 3.1 - Caractéristiques économiques des bassins de vie (1/2)

Bassin de vie	Zauer (1)	Population 99	Emploi 99	Typo éco 99 (2)	Trajectoire économique entre 1990 et 1999	Tx évo Pop 90 – 99 %	Tx évo. Emploi 90 – 99 %	Typologie évo. population et emploi en 99
Nomeny (54)		5200	797	R	Maintien agri-alim.	5,1	13,5	Très positif
Grosbiederstroff (57)	3	5998	1537	R+I	Industrialisation	5,9	38,6	Très positif
Phalsbourg (57)	3	11916	4661	R	Désindustrialisation	7,8	28,7	Très positif
Faulquemont (57)	3	18116	4719	IIIn	Maintien industrie	2,9	21,2	Très positif
Vigneulles-lès-Hattonchâtel (55)	6	2254	967	Aal	Recul agri-alim.	4,2	20	Très positif
Étain (55)	6	6898	2228	R	Maintien résidentiel	5	22	Très positif
Provençères-sur-Fave (88)	2	2523	882	R+I	Maintien résidentiel	3,5	5,8	Positif fort pop
Guénange (57)	2	10748	1240	R	Maintien résidentiel	4,8	2,4	Positif fort pop
Rémilly (57)	2	7579	1510	R	Recul agri-alim.	2,8	9,9	Positif fort pop
Vézelize (54)	2	9714	2151	R	Recul agri-alim.	4,2	8,7	Positif fort pop
Hettange-Grande (57)	3	10516	1272	R	Maintien résidentiel	8,2	5,4	Positif fort pop
Puttelange-aux-Lacs (57)	3	12028	1499	R	Maintien résidentiel	3,7	6,5	Positif fort pop
Montmédy (55)	6	6827	1588	R+A	Recul agri-alim.	11	3,7	Positif fort pop
Saint-Dié (88)	1	36796	16644	R+I	Maintien résidentiel	0,8	10,5	Positif fort emploi
Farébersviller (57)	3	9008	1015	R	Maintien résidentiel	1,3	20,5	Positif fort emploi
Sarralbe (57)	4	8355	2842	IIIn	Maintien industrie	2	21,2	Positif fort emploi
Pont-à-Mousson (54)	1	38563	12519	R+I	Désindustrialisation	1,3	1,7	Positif
Toul (54)	1	48639	17388	R+I	Industrialisation	1,9	4,8	Positif
Courcelles-Chaussy (57)	2	5086	864	R	Maintien résidentiel	0,5	7,2	Positif
Jarny (54)	2	20826	4958	R	Maintien résidentiel	0,4	9,1	Positif
Rohrbach-lès-Bitche (57)	3	13457	2110	Isp	Industrialisation	1,4	8,4	Positif
Bitche (57)	4	21630	5409	R	Désindustrialisation	0,8	5,3	Positif
Vaucouleurs (55)	6	4639	1298	Ins	Maintien industrie	1,2	4	Positif
Château-Salins (57)	6	7238	2021	R+A	Maintien résidentiel	2,1	7,6	Positif
Verdun (55)	1	56722	20404	R	Maintien résidentiel	-2,5	-0,3	Négatif
Longuyon (54)	3	15799	3388	Ins	Maintien industrie	-0,7	-9,5	Négatif
Saint-Mihiel (55)	4	11324	3669	Ins	Maintien industrie	-1,3	-5,1	Négatif
Baccarat (54)	4	12878	3925	Isp	Maintien industrie	-1,5	-5,4	Négatif
Creutzwald (57)	1	26841	8014	IIIn	Maintien industrie	-3,2	-7,1	Négatif faible pop
Bar-le-Duc (55)	1	40156	17103	R	Désindustrialisation	-3,1	-2,9	Négatif faible pop
Stenay (55)	4	6528	1925	R+I	Désindustrialisation	-5,7	-7,2	Négatif faible pop
Ligny-en-Barrois (55)	4	11240	4036	IIs	Maintien industrie	-7,1	-4,6	Négatif faible pop
Le Thillot (88)	4	13732	4574	IIIn	Maintien industrie	-4,2	-9,1	Négatif faible pop
Mirecourt (88)	4	14641	5682	R+I	Maintien résidentiel	-6,2	-5,6	Négatif faible pop
Contrexéville (88)	4	15125	5441	Aal	Maintien agri-alim.	-6,1	-9,9	Négatif faible pop
Neufchâteau (88)	4	20521	7376	R	Maintien résidentiel	-3,4	-2,3	Négatif faible pop
Gondrecourt-le-Château (55)	6	4109	1453	Isp	Maintien industrie	-7,2	-7,3	Négatif faible pop
Liffol-le-Grand (88)	6	4021	1645	IIs	Maintien industrie	-7,6	-9,8	Négatif faible pop
Châtenois (88)	6	6359	2404	IIs	Maintien industrie	-6,3	-3,6	Négatif faible pop
Esch-sur-Alzette -Villerupt (54)	1	23834	2961	R	Maintien résidentiel	-2,4	-23,3	Négatif faible emploi
Piennes (54)	3	16539	2522	R	Maintien résidentiel	-0,5	-12,7	Négatif faible emploi
Moyenmoutier (88)	4	12984	3274	IIIn	Maintien industrie	-1,5	-21,7	Négatif faible emploi
Xertigny (88)	6	9500	2295	Ins	Maintien industrie	-2,1	-15,4	Négatif faible emploi
Nomexy (88)	2	5186	1000	R+I	Désindustrialisation	-3,8	-29,5	Très négatif
Tucquegnieux (54)	3	5998	731	R+I	Maintien résidentiel	-5,5	-18,1	Très négatif
Bains-les-Bains (88)	6	4359	990	R+A	Maintien résidentiel	-4,8	-13,6	Très négatif

Annexe 3.1 : Caractéristiques économiques des bassins de vie (2/2)

Bassin de vie	Zauer (1)	Population 99	Emploi 99	Typo éco 99 (2)	Trajectoire économique entre 1990 et 1999	Tx évo Pop. 90 – 99 %	Tx évo. Emploi 90 – 99 %	Typologie évo. population et emploi en 99
Darney (88)	6	4454	1269	R	Désindustrialisation	-4,9	-18,1	Très négatif
La Bresse (88)	1	13440	5459	IIIn	Maintien industrie	-3,9	0	pop - et elt +
Remiremont (88)	1	36494	15035	R+I	Maintien résidentiel	-1,8	5,7	pop - et elt +
Lunéville (54)	1	45904	14533	R	Maintien résidentiel	-1,4	1,8	pop - et elt +
Pagny-sur-Moselle (54)	3	6639	1397	R+I	Désindustrialisation	-0,3	2,1	pop - et elt +
Charmes (88)	4	12344	3723	Isp	Maintien industrie	-1,8	5,6	pop - et elt +
Morhange (57)	4	9932	3760	Isp	Industrialisation	-4,6	5,8	pop - et elt +
Dieuze (57)	4	14251	4781	R	Désindustrialisation	-1,6	8,6	pop - et elt +
Vittel (88)	4	11072	5355	Aal	Maintien agri-alim.	-1,9	11,2	pop - et elt +
Commercy (55)	4	19230	6660	R+I	Désindustrialisation	-0,9	3,6	pop - et elt +
Gérardmer (88)	4	17115	6742	R T	Maintien résidentiel	-0,6	1	pop - et elt +
Revigny-sur-Ornain (55)	6	8246	2774	Isp	Maintien industrie	-0,8	5,8	pop - et elt +
Sarrebourog (57)	1	54519	20052	R+I	Maintien résidentiel	0,5	-0,4	pop + et elt -
Bayon (54)	2	6628	1244	R	Désindustrialisation	2,6	-11	pop + et elt -
Blainville-sur-l'Eau (54)	2	7660	1543	R	Maintien résidentiel	0,1	-15	pop + et elt -
Aumetz (57)	3	10179	1265	R	Désindustrialisation	1,1	-8,7	pop + et elt -
Sierck-les-Bains (57)	3	9468	1514	R	Recul agri-alim.	2,9	-1	pop + et elt -
Boulay-Moselle (57)	3	11199	3150	Isp	Maintien industrie	0,2	-3,8	pop + et elt -
Raon-l'Étape (88)	4	9049	3213	IIIn	Maintien industrie	0,1	-5	pop + et elt -
Bouzonville (57)	4	15543	3758	IIs	Maintien industrie	1,5	-4,4	pop + et elt -
Rambervillers (88)	4	14503	4185	Ins	Maintien industrie	2,7	-0,2	pop + et elt -
Vagney (88)	4	12787	4594	IIIn	Maintien industrie	0,8	-4,8	pop + et elt -
Bruyères (88)	4	16307	4643	Ins	Maintien industrie	0,1	-10,5	pop + et elt -
Fraize (88)	6	13061	3184	R+I	Désindustrialisation	0,6	-7,1	pop + et elt -

(1) Catégorie de Zonage en aire urbaine et de l'espace rural (ZAUER) à laquelle appartient le pôle du bassin de vie

- 1 : Pôle urbain (> 5000 emplois)
- 2 : Couronne périurbaine
- 3 : Commune multipolarisée
- 4 : Pôle d'emploi du rural (1500 à 5000 emplois)
- 6 : Autre commune rurale

(2) Typologie des bassins de vie selon l'orientation économique

- Aal : Agri-alimentaire à tendance agricole
- IIIn : Très industriels non monospécialisés
- IIs : Très industriels monospécialisés
- Ins : Plutôt industriels non monospécialisés
- Isp : Plutôt industriels monospécialisés
- R : Fortement résidentiels
- R T : Résidentiels touristiques
- R+A : Fortement résidentiels et agri-alimentaires
- R+I : Fortement résidentiels et industriels

Source : INSEE – SCEES, Inventaires communaux de 1998 ; INSEE, Recensement de la population de 1999